

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les *Ubl`cd\ cbYg di `Ei fVYW*

par Jean-Pierre Corbeil, Brigitte Chavez et Daniel Pereira

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2010

N° 89-642-X n° 002 au catalogue

ISSN 1923-3094

ISBN 978-1-100-95497-4

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada et Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique, son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Michèle Lanoue, Denis Theriault, Lucie Parisien, Suzanne Belair, Nathalie Villemure, René Houle et Jean-François Lepage de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet.

Table des matières

Introduction	7
Section 1 Définitions de la population de langue anglaise du Québec	8
Sources de données	10
Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée	11
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle.....	11
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée	13
2.3 Répartition géographique de la population dont l'anglais est la première langue officielle parlée	14
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique	15
Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle anglaise	19
3.1 Fécondité.....	19
3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie	20
3.3 La structure par âge	25
3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle	30
3.5 Usage de l'anglais et du français dans la sphère publique.....	38
3.6 Connaissance de l'anglais	42
3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)	46
3.7.1 Lieu de naissance	46
3.7.2 Immigration internationale.....	48
3.7.3 Migration interprovinciale	50
Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	55
4.1 La Santé	55
4.2 La justice	57
4.3 L'éducation	63
4.3.1 Chez les enfants	63
4.3.2 Chez les adultes	69
4.4 Médias, arts et culture	75
4.5 Vie communautaire	78
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu	80
4.6.1 Répartition au sein des secteurs d'emploi selon la région de résidence.....	82
4.6.2 Utilisation de la langue anglaise au travail selon le secteur d'industrie.....	84
4.6.3 Écarts différentiels de revenu	85

Table des matières

Section 5	Vitalité subjective.....	90
Conclusion	96
Cartes géographiques	100
Annexe A	108
Annexe B	115
Annexe C	118
Annexe D	119
Annexe E	120
Annexe F	121
Références	122

Introduction

Préparé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDCC) et Justice Canada, ce portrait démographique de la population de langue anglaise du Québec est le second d'une série de portraits démographiques des minorités de langue officielle au Canada préparés par la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle du Québec en s'appuyant sur des données du recensement de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démographique de la population de langue anglaise au Québec. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démographique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue anglaise au Québec qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue anglaise ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire québécois. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue anglaise au Québec.

La troisième partie porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue anglaise dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage de l'anglais dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation dans cette langue parmi les groupes de langue maternelle autre que française ou anglaise.

La quatrième partie de ce portrait porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation de l'anglais au travail.

Finalement, la dernière partie de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des anglophones, leurs perceptions à l'égard de la présence de l'anglais dans leur communauté, de l'offre de services en anglais de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté anglophone.

Section 1 Définitions de la population de langue anglaise du Québec

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle du Québec présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire au Québec? Comment définit-on qui est anglophone? Il n'existe pas de définition canonique de qui est anglophone. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue anglaise. Ainsi, on peut se demander si la définition de qui est anglophone au Québec correspond aux quelque 607 000 personnes qui ont déclaré l'anglais comme langue maternelle lors du Recensement de 2006¹, aux 995 000 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée², ou encore aux 1 275 000 personnes³ parlant l'anglais soit le plus souvent (plus de 835 000) soit régulièrement (plus de 439 000) à la maison? Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 3,4 millions de locuteurs de l'anglais, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas l'anglais dont au moins l'un des parents est un locuteur maternel?

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux éléments principaux. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. Anglais, Français, Autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle anglaise du Québec s'établirait à 607 160 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les anglophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle anglaise au Québec atteindrait 640 600.

Dans le présent portrait statistique sur les anglophones du Québec, on fera surtout usage de deux critères soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté anglophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante de l'anglais dans leur quotidien.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ».

Dans la mesure où un allophone ne peut devenir anglophone par la langue maternelle, mais qu'il peut le devenir en adoptant l'anglais le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

1. Le nombre est de 640 600 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention de l'anglais.

2. Inclut les réponses uniques et la moitié des réponses « anglais-français ».

3. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention de l'anglais.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989)⁴. Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral, en décembre 1991, dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées dans Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La part résiduelle est composée des personnes ne pouvant soutenir une conversation ni en français ni en anglais (1,6 %) et des personnes qui connaissent les deux langues officielles et pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer l'une ou l'autre des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle anglaise, la PLOP anglaise exclut les personnes dont l'anglais est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en anglais au moment du recensement. En outre, la population anglophone (selon la PLOP) comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent l'anglais le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en anglais, mais non en français. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brossera un portrait statistique des anglophones du Québec en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle⁵. Tout comme le fait le Secrétariat du Conseil du trésor, la population anglophone du Québec désignera ici les personnes n'ayant que l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP) et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer le français ou l'anglais en se fondant sur les réponses au trois variables précitées.

Mentionnons finalement que lors du Recensement de 2006 le Québec comptait 218 560 personnes ayant **et** l'anglais **et** le français en tant que premières langues officielles parlées. Parce que ces personnes ont généralement des caractéristiques et des comportements linguistiques qui peuvent différer de façon importante de celles n'ayant que l'anglais comme PLOP, le présent rapport met en évidence, lorsque cela est pertinent, les particularités qui démarquent ces deux groupes⁶.

4. Statistique Canada, *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles et Études linguistiques, 1989.

5. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « anglophones », « de langue anglaise », « d'expression anglaise » ou « Anglo-Québécois ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des anglophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population anglophone ou de langue anglaise. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'EVMLO diffusé en décembre 2007.

6. Notons que 66,2 % des Québécois dont l'anglais est la première langue officielle parlée ont cette langue en tant que langue maternelle comparativement à 3,7 % de ceux ayant **et** l'anglais **et** le français comme PLOP.

Sources de données

Ce portrait de la population de langue anglaise au Québec présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)⁷ menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

7. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante :
http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

La population de langue maternelle anglaise du Québec comptait 607 165 personnes en 2006 comparativement à 558 256 personnes en 1951, soit une hausse de 8,8 %. En comparaison, la population de langue maternelle française s'est accrue de 76,8 % pour atteindre 5 916 845 en 2006 alors que celle de tierce langue maternelle a plus que quintuplé (soit un accroissement de 506,3 %) totalisant 911 895 personnes en 2006 comparativement à un peu plus de 150 000 en 1951⁸.

Tableau 2.1.1
Population selon la langue maternelle, Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Anglais		Français		Tierces langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	4 055 681	558 256	13,8	3 347 030	82,5	150 395	3,7
1961	5 259 211	697 402	13,3	4 269 689	81,2	292 120	5,6
1971	6 027 764	788 833	13,1	4 866 408	80,7	372 523	6,2
1981	6 369 068	693 598	10,9	5 254 196	82,5	421 274	6,6
1991	6 810 300	626 201	9,2	5 585 648	82,0	598 451	8,8
1996	7 045 075	621 860	8,8	5 741 430	81,5	681 785	9,7
2001	7 125 579	591 365	8,3	5 802 020	81,4	732 175	10,3
2006	7 435 903	607 165	8,2	5 916 845	79,6	911 895	12,3

Nota : À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.1.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen d'accroissement de la population de chacun des groupes de langue maternelle depuis 1951. On y observe que durant la période d'après-guerre (1951 à 1961) l'effectif de la population de tierce langue maternelle a augmenté en moyenne de près de 9,4 % annuellement en raison de la forte progression de l'immigration internationale, comparativement à un taux annuel moyen de croissance de 2,5 % pour le groupe de langue maternelle anglaise et de 2,8 % pour celui de langue maternelle française. On y constate également que l'accroissement annuel moyen de l'effectif de la population de langue maternelle anglaise a été négatif au cours de chacune des décennies suivant le début des années 1970, à l'exception de la période quinquennale 2001 à 2006 où l'on a observé un faible taux de croissance de l'effectif. En revanche celui de l'effectif de la population de tierce langue maternelle a fluctué entre 0,7 % et 4,2 % annuellement depuis le début des années 1970. En raison de la forte croissance de l'immigration internationale au cours du dernier lustre, le taux d'accroissement moyen de la population de tierce langue maternelle a été près de 10 fois plus important que celui des deux autres groupes linguistiques.

8. Nous verrons plus loin dans ce rapport que la migration des anglophones vers les autres provinces canadiennes est le facteur principal responsable de cette faible variation de l'effectif anglophone.

Tableau 2.1.2
Taux annuel moyen d'accroissement de la population selon la langue maternelle,
Québec, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Anglais	Français	Autres
	pourcentage		
1951 à 1961	2,49	2,76	9,42
1961 à 1971	1,31	1,40	2,75
1971 à 1981	-1,21	0,80	1,31
1981 à 1991	-0,97	0,63	4,21
1991 à 1996	-0,07	0,28	1,39
1996 à 2001	-0,49	0,11	0,74
2001 à 2006	0,27	0,20	2,45

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle anglaise du Canada représente 57,8 % de l'ensemble de la population canadienne. Au Canada, à l'exception du Québec et du Nunavut, la population de langue maternelle anglaise prédomine dans toutes les provinces et tous les territoires. Au Québec, la population de langue maternelle anglaise représente 8,2 % alors que celle de langue française représente 79,6 %. Par ailleurs, au Nunavut l'anglais est la langue maternelle de 27,0 % de la population. La proportion que représentent les anglophones du Québec parmi l'ensemble de la population de langue maternelle anglaise à l'extérieur du Québec a diminué de moitié entre 1951 et 2006, passant de 7,2 % à 3,5 %.

Tableau 2.1.3
Effectif des personnes de langue maternelle anglaise et part relative des anglophones
du Québec au sein de l'ensemble des anglophones à l'extérieur du Québec, 1951 à
2006

Année	Langue maternelle anglaise		Part relative des anglophones du Québec
	Québec	Canada moins le Québec	
	nombre		pourcentage
1951	558 256	7 722 553	7,2
1961	697 402	9 963 132	7,0
1971	788 833	12 178 610	6,5
1981	693 598	14 091 215	4,9
1991	626 201	15 685 005	4,0
1996	621 858	16 450 574	3,8
2001	591 365	16 930 519	3,5
2006	607 165	17 448 525	3,5

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population anglophone. Ainsi, la part relative de la population de PLOP anglaise est de 11,9 % (885 000) lorsqu'on exclut ceux ayant le français et anglais comme double première langue officielle, et de 13,4 % (995 000) lorsqu'on inclut la moitié de la population ayant et le français et l'anglais en tant que PLOP. Il s'agit donc d'une différence appréciable en comparaison des 607 000 personnes ayant l'anglais comme langue maternelle.

Tableau 2.2.1
Population selon la première langue officielle parlée, Québec, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée											
	Total		Anglais		Français		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité anglophone ¹	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
1971	6 027 764	958 250	15,9	4 937 834	81,9	68 236	1,1	63 444	1,1	992 368	16,5	
1981	6 369 068	823 746	12,9	5 364 682	84,2	131 733	2,1	48 907	0,8	889 612	14,0	
1991	6 810 300	832 048	12,2	5 772 180	84,8	144 506	2,1	61 566	0,9	904 301	13,3	
1996	7 045 083	842 104	12,0	5 963 677	84,7	167 458	2,4	71 844	1,0	925 833	13,1	
2001	7 125 579	828 730	11,6	6 059 113	85,0	180 452	2,5	57 284	0,8	918 956	12,9	
2006	7 435 900	885 445	11,9	6 263 945	84,2	218 555	2,9	67 955	0,9	994 723	13,4	

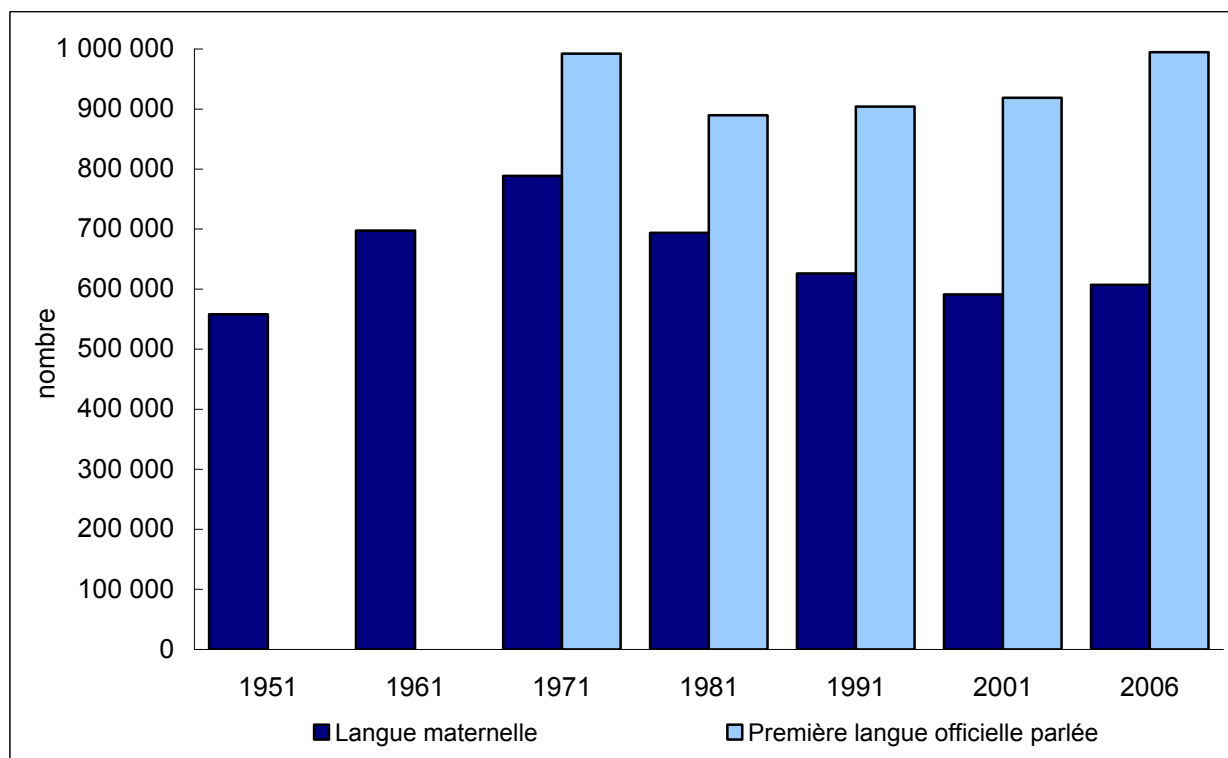
1. Total de la PLOP anglais et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au tableau 2.2.1 ainsi qu'au graphique 2.2.1, on constate donc que l'effectif de la population de langue maternelle anglaise est plus petit que celui de la population dont l'anglais est la première langue officielle parlée. Cet écart s'est même accru depuis 1981 en raison de l'effet conjugué du départ des personnes de langue maternelle anglaise vers les autres provinces et de la croissance de l'immigration de tierce langue maternelle dont l'anglais est la première langue officielle parlée. En particulier, entre 2001 et 2006, la croissance du groupe de langue maternelle anglaise a été de 16 000 individus comparativement à une augmentation de près de 76 000 pour celui dont l'anglais est la première langue officielle parlée.

Graphique 2.2.1

Effectif de la population ayant l'anglais comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Québec, 1951 à 2006



Nota : Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable « première langue officielle parlée » qu'à partir de 1971.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont l'anglais est la première langue officielle parlée

Bien qu'à l'échelle de la province de Québec la proportion d'anglophones au sein de l'ensemble de la population québécoise soit de 13,4 %, celle-ci est très inégalement distribuée sur le territoire. Ainsi, trois régions de la province regroupent près de 92 % (ou 911 000 personnes) de la population anglophone (voir tableau 2.3.1). Les anglophones de la Région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) représentent 80,5 % (ou 801 000 person) de l'ensemble de la population anglophone du Québec alors que leur part relative au sein de la population de cette RMR est de 22 %. En d'autres termes, 22 % de la population habitant la RMR de Montréal a l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP).

Les anglophones de l'Outaouais composent 6 % (ou 59 000 personnes) de l'ensemble de la population anglophone du Québec et ceux de la région de l'Estrie et Sud du Québec 5 % (ou 51 000 personnes). Quant à leur poids relatif au sein de l'ensemble de la population de ces deux régions, il se situe à 17 % et 9 % respectivement. Finalement, les autres anglophones de la province (8,5 % d'entre eux) résident dans les régions de Québec et ses environs (1,7 %), l'Est de la province (1,7 %) et le Reste du Québec (5,1 %). Leur poids relatif au sein de l'ensemble de la population de leur région respective dépasse à peine 4 %.

Tableau 2.3.1

Effectif et répartition des anglophones (première langue officielle parlée) (en %) au sein de la province et proportion des anglophones dans la région de résidence, Québec, 2006

Région de résidence	Répartition des anglophones au sein de la province		Proportion des anglophones dans la région
	Anglophones		
	nombre	pourcentage	
Montréal	801 207	80,5	22,3
Est	16 454	1,7	4,3
Outaouais	58 842	5,9	17,4
Estrie et Sud	51 172	5,1	8,7
Québec et ses environs	17 388	1,7	1,3
Reste du Québec	50 435	5,1	4,1
Ensemble du Québec	995 500	100,0	13,4

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre du présent portrait statistique sur les anglophones du Québec, nous ne nous contenterons pas seulement de présenter de l'information selon l'une ou l'autre des six grandes régions de résidence telle qu'elles apparaissent au tableau 2.3.1. Ces dernières sont en effet composées de plusieurs divisions de recensement (DR) et de subdivisions de recensement (SDR). Parce que les anglophones ne sont pas répartis également entre ces diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une DR ou d'une SDR à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence se révèle être fort utile aux fins de la présente étude. En d'autres termes, la proportion que représentent les anglophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des anglophones selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident (voir le tableau 2.4.1) révèle une distribution qui fournit un nouvel éclairage sur le rapport minoritaire/majoritaire. Plus de 70 % des anglophones (714 000) au Québec résident dans une municipalité où le poids du groupe anglophone représente au moins 30 % de la population. De fait, environ la moitié des anglophones du Québec (52 % ou 515 000 personnes) composent entre 30 % et 49,9 % de la population de la municipalité où ils résident, et 200 000 anglophones de la province, soit 20 % d'entre eux, vivent dans des municipalités où ils sont majoritaires.

Tableau 2.4.1
Effectif et pourcentage des anglophones selon le poids relatif de ce groupe linguistique au sein de leur municipalité de résidence, Québec, 2006

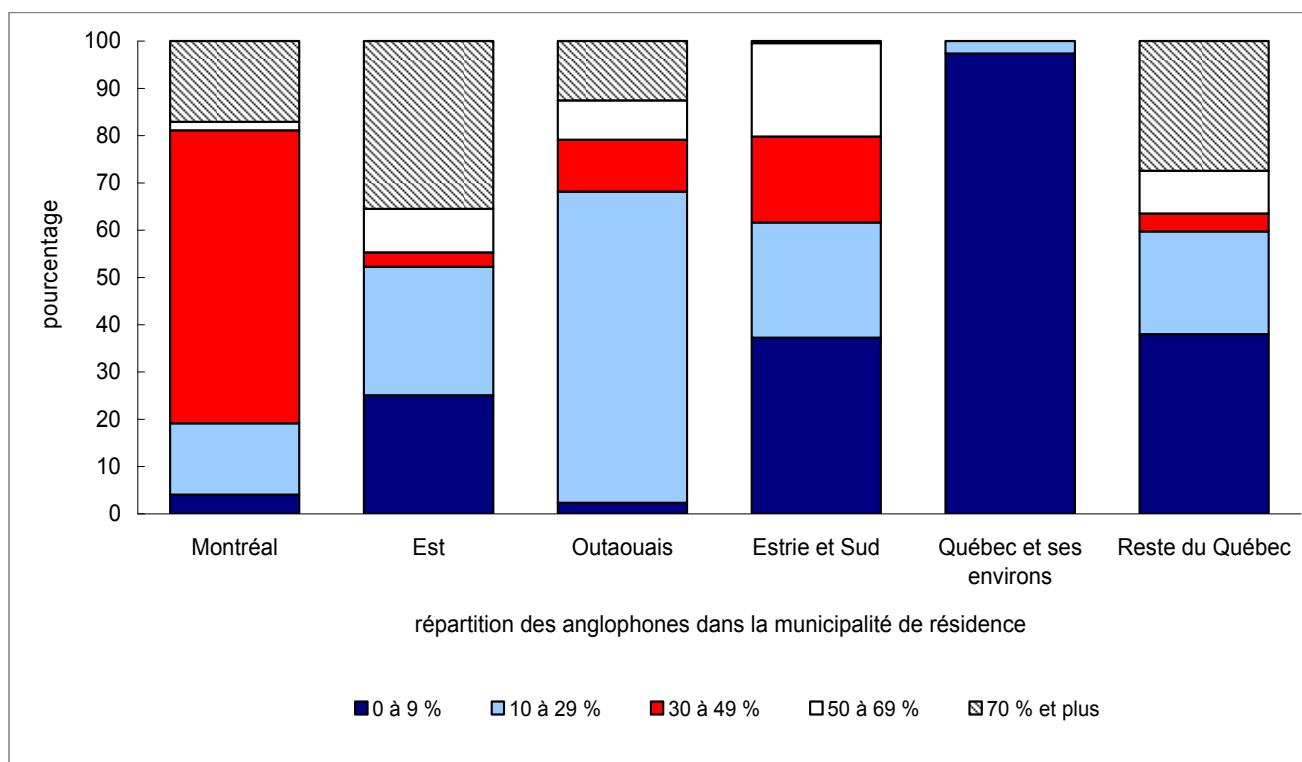
Poids relatif dans la municipalité	Anglophones	
	nombre	pourcentage
0 à 9 %	93 049	9,3
10 à 29 %	188 276	18,9
30 à 49 %	514 669	51,7
50 à 69 %	35 347	3,6
70 % et plus	164 158	16,5
Total	995 500	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Exception faite de la région de Québec et ses environs, la proportion que représentent les Anglo-Québécois au sein de la municipalité où ils résident varie énormément d'une région à l'autre (voir le graphique 2.4.1). Québec et ses environs ne regroupe en effet que 1,7 % des anglophones de la province, mais cette région se distingue des autres du fait que la quasi-totalité (97 %) des anglophones qui s'y trouvent résident dans des municipalités où leur poids relatif est inférieur à 10 % de la population. En revanche, dans la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, laquelle est constituée de quelque 90 municipalités, près d'un anglophone sur cinq vit dans une municipalité où ce groupe linguistique forme la majorité de la population, une proportion quasi similaire à celle observée dans l'Outaouais⁹. Le graphique 2.4.1 rend également compte du fait que 62 % des anglophones de la grande région de Montréal résident dans des municipalités où ils forment entre 30 % et 50 % de la population. En d'autres mots, plus de huit anglophones sur dix dans cette RMR forment près du tiers de la population de la ville dans laquelle ils résident.

Dans la région Est du Québec, laquelle compte moins de 2 % des anglophones de la province, 45 % des Anglo-Québécois vivent dans une municipalité où ils forment la majorité de la population, une proportion un peu plus élevée que ce qui est observé dans le « Reste de la province », soit 37 %.

9. Les tableaux A-1 et A-2 qui figurent à l'annexe A ainsi que les cartes géographiques qui le précèdent présentent le poids relatif de la population anglophone au sein de chacune des régions, des divisions de recensement et des subdivisions qui en font partie en 2006.

Graphique 2.4.1
Répartition des anglophones au sein des régions du Québec selon leur poids relatif dans la municipalité de résidence, 2006


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information portant sur la proportion que représentent les anglophones au sein de leur municipalité de résidence est très utile dans l'analyse des perceptions et des comportements langagiers des anglophones. Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des grandes agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les anglophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire ou s'ils sont concentrés dans certaines régions spécifiques.

Il est ainsi utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les anglophones sont concentrés sur une partie spécifique du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des anglophones sur le territoire à l'aide d'un indice de concentration¹⁰. Le tableau 2.4.2 permet de constater l'utilité d'un tel concept pour chacune des grandes régions à l'étude dans le présent rapport. En outre, cette information revêt une grande utilité dans la mesure où la concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, est susceptible d'influer sur les pratiques linguistiques de ses membres de même que sur la vitalité de cette communauté linguistique.

10. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

Tableau 2.4.2
Répartition des anglophones selon la région de résidence selon l'indice moyen de concentration au sein de leur municipalité, Québec, 2006

Région	Concentration au sein de la municipalité			Total
	Faible	Moyenne	Forte	
		pourcentage		
Montréal	2,0	8,6	89,3	100,0
Est	21,0	14,2	64,7	100,0
Outaouais	1,6	67,1	31,3	100,0
Estrie et Sud	28,6	31,3	40,1	100,0
environs	95,1	4,9	0,0	100,0
Reste du Québec	29,2	27,1	43,7	100,0
Ensemble du Québec	6,7	14,2	79,1	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information qu'on peut tirer de l'indice de concentration est fort utile lorsqu'on la compare à celle présentée au tableau 2.3.1 et au graphique 2.4.1. Par exemple, on sait que plus de 80 % des Anglo-Québécois résident dans la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, qu'ils y représentent 22 % de l'ensemble de la population et que 81 % résident au sein d'une municipalité où ils forment 30 % ou plus de la population. En ce qui a trait à la concentration de la population d'expression anglaise, l'information tirée du tableau 2.4.2 confirme le fait que 89 % des anglophones de la RMR de Montréal sont généralement très concentrés au sein de leur municipalité de résidence. Les cartes présentées en annexe illustrent de façon éloquentte cette réalité.

L'information que fournit un tel indice de concentration s'applique également à d'autres régions de la province. L'examen de l'indice de concentration des anglophones au sein des régions Est et « Reste du Québec » confirme du reste le fait que la proportion d'une population au sein d'un territoire donné ne reflète pas forcément le niveau de concentration de cette population sur ce même territoire. De fait, bien que les anglophones comptent pour seulement 4 % de la population dans la région de l'Est, près des deux tiers d'entre eux sont fortement concentrés sur le territoire de la municipalité où ils résident. Par opposition, dans l'Outaouais, où la proportion d'anglophones y est de 17 %, près d'un tiers d'entre eux sont fortement concentrés sur le territoire de leur municipalité de résidence.

De ce point de vue, le « Reste du Québec » affiche certaines similitudes avec la situation observée en Estrie et dans le Sud de la province. Ainsi, les quelque 16 000 anglophones qui résident dans l'Est du Québec ne forment que 4,3 % de la population, mais près de 44 % d'entre eux sont fortement concentrés au sein de leur municipalité. En ce qui a trait à l'Estrie et Sud du Québec, les quelque 51 000 anglophones qui y vivent composent moins de 9 % de l'ensemble de la population de cette région, mais 40 % d'entre eux sont fortement concentrés sur le territoire de leur municipalité.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle anglaise

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants¹¹. Un autre facteur sera également présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle anglaise au Québec. Toutefois, dans certains cas, celui de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont l'anglais est la première langue officielle parlée.

3.1 Fécondité

Durant la première moitié du XX^e siècle, les différences de fécondité entre les groupes linguistiques ont permis d'expliquer en partie la croissance ou le maintien de la population de certains groupes par rapport à d'autres. Dans le Québec des années 1950 et 1960, les femmes francophones affichaient une fécondité supérieure à celle des femmes anglophones ou allophones. Cette forte fécondité des francophones qui prévalait au moins depuis le milieu du 19^e siècle permettait ainsi de compenser les effets défavorables de l'immigration internationale dans la mesure où cette dernière favorisait la croissance de la population de langue maternelle anglaise.

Le taux de fécondité des femmes francophones a diminué de façon importante si bien que sur une période de seulement 20 ans (1956 à 1976) le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 4,2 à 1,8. La baisse de fécondité touchait également les femmes de langue maternelle anglaise, bien qu'elle fût moins radicale, passant de 3,3 à 1,6 au cours de la même période. Au cours des lustres suivants, on a observé une convergence des tendances de fécondité des femmes francophones et anglophones du Québec de sorte qu'entre 1981 et 1986 leurs taux de fécondité étaient identiques.

Les démographes établissent que, dans les conditions actuelles de faible mortalité, le seuil de remplacement des générations correspond à un indice de 2,1, c'est-à-dire de 2 100 enfants pour 1 000 femmes. On notera au tableau 3.1 que le niveau de fécondité des anglophones et des francophones est passé sous ce seuil de remplacement dès le lustre 1971 à 1976 alors que chez les femmes de tierce langue maternelle ce phénomène s'est produit au cours du lustre suivant, soit de 1976 à 1981.

On notera par ailleurs que, au cours des deux dernières décennies, soit de 1986 à 2006, les taux de fécondité des anglophones et des francophones ont légèrement fluctué à la hausse pour ensuite redescendre sous la barre des 1,5 enfants par femme.

En ce qui a trait aux femmes de tierce langue maternelle, leur taux de fécondité a toujours été supérieur à celui de leurs concitoyennes anglophones depuis le milieu des années 1960. À cet égard, il convient cependant d'être prudent lorsqu'on examine l'incidence d'un indice de fécondité plus élevé chez les femmes de tierce langue maternelle, car, comme nous le verrons plus loin, la transmission du français ou de l'anglais aux enfants est un phénomène non négligeable, en particulier lorsque le conjoint est de langue maternelle anglaise ou française.

11. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

Tableau 3.1
Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Québec, 1956 à 2006

Période quinquennale	Enfants par femme			
	Toutes langues	Anglais	Français	Autre
	nombre			
1956 à 1961	3,99	3,26	4,22	2,79
1961 à 1966	3,43	3,04	3,54	2,93
1966 à 1971	2,26	2,09	2,27	2,58
1971 à 1976	1,82	1,62	1,81	2,26
1976 à 1981	1,71	1,46	1,71	2,04
1981 à 1986	1,49	1,46	1,47	1,79
1986 à 1991	1,51	1,54	1,49	1,78
1991 à 1996	1,66	1,63	1,64	1,94
1996 à 2001	1,52	1,48	1,48	1,86
2001 à 2006	1,54	1,44	1,48	1,86

Nota : La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle, Réjean 1988, « Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada. » *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, produit n° 11-008-F au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8.

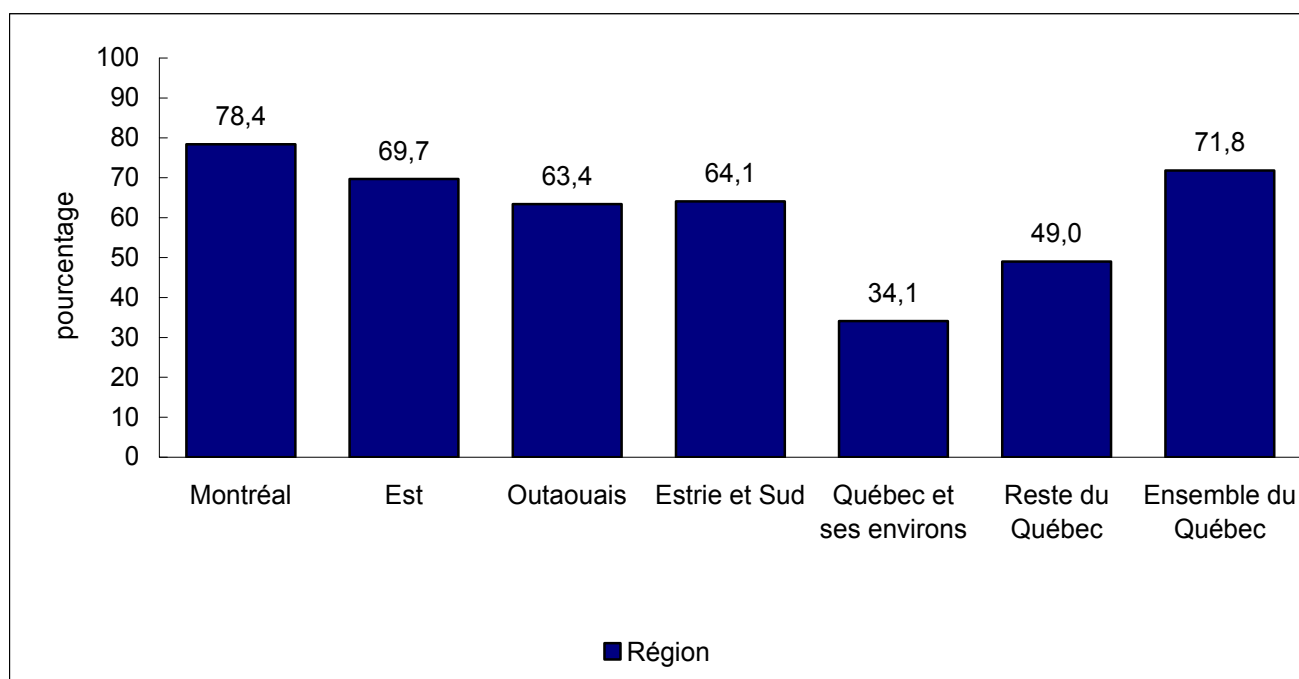
Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1956 à 2006.

3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Comme nous le verrons plus loin, ce facteur influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. Le graphique 3.2.1 permet en effet de constater que la proportion des couples constitués d'au moins un partenaire de langue maternelle anglaise qui transmettent l'anglais comme langue maternelle à leurs enfants varie d'une région à l'autre du Québec. Dans deux régions de la province, au moins 7 enfants sur 10 se sont vus transmettre l'anglais comme langue maternelle : Montréal (78,4 %) et l'Est du Québec (69,7 %). Dans les autres régions, les proportions sont inférieures à la moyenne provinciale (71,8 %) : Outaouais (63,4 %), Estrie et Sud du Québec (64,1 %), Reste de la province (49,0 %) et Québec et ses environs (34,1 %).

Graphique 3.2.1

Proportion des enfants de langue maternelle anglaise parmi les familles où au moins l'un des parents a l'anglais comme langue maternelle selon la région, Québec, 2006



Nota : Seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants, toutes les réponses étaient considérées.

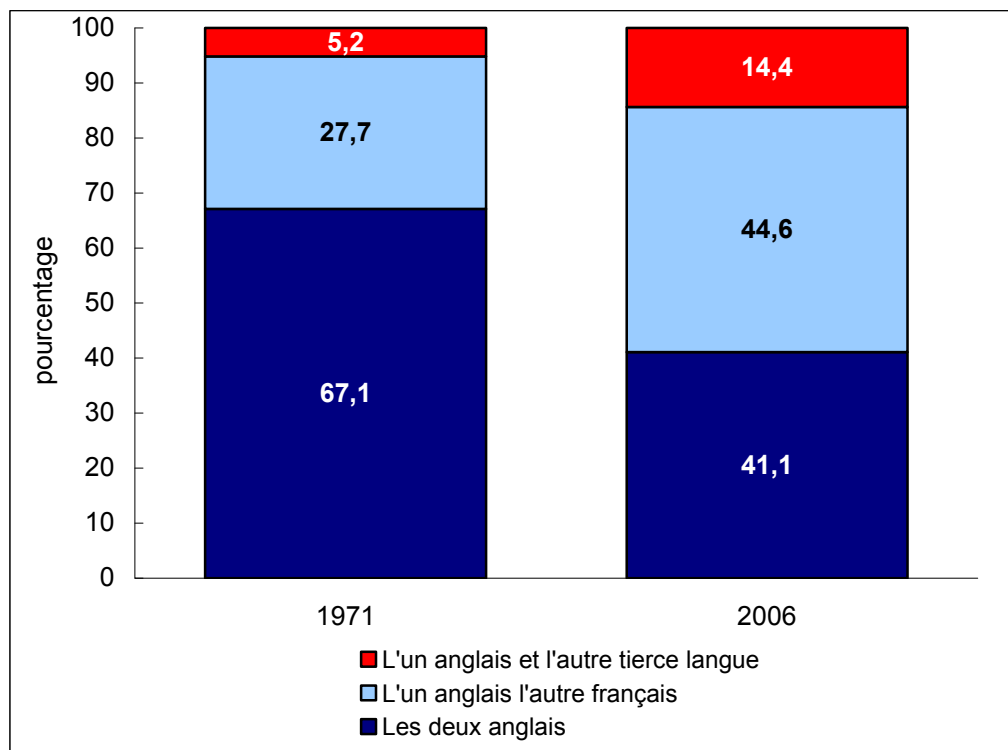
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La proportion que forment les anglophones au sein d'une région donnée, voire leur niveau de concentration géographique, entraîne des propensions différentielles à former des couples linguistiquement mixtes ou exogames. Cette propension résulte également du fait que, tant chez les anglophones que chez les francophones, le bilinguisme élevé des résidents de la région de Montréal est susceptible de faciliter l'incidence de telles unions.

Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants vivant au sein d'une famille exogame (anglais-français) et d'une famille exogame (anglais-tierce langue) a fortement augmenté au Québec, passant de 28 % à 45 % et de 5 % à 14 % respectivement, au cours de cette même période (voir le graphique 3.2.2). À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont l'anglais comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 67 % en 1971 à 41 % en 2006.

Graphique 3.2.2

Pourcentage des enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle anglaise, selon la langue maternelle des parents, Québec, 1971 et 2006



Nota : Pour 2006, les réponses multiples ont été également redistribuées entre les groupes linguistiques.

La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

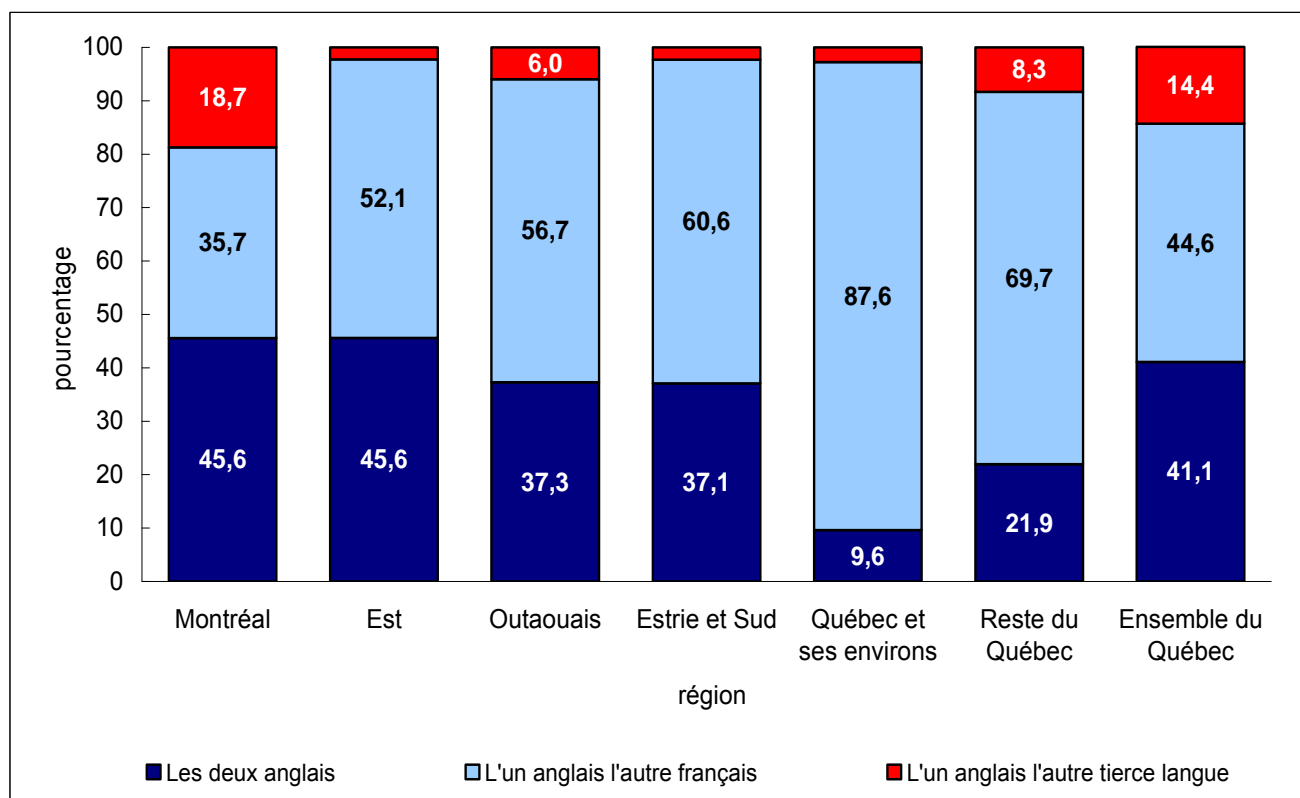
Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

La proportion d'enfants vivant au sein d'une famille exogame varie également selon que ces familles habitent l'une ou l'autre des régions de la province (voir le graphique 3.2.3). C'est dans les régions de l'Est du Québec et de Montréal, qu'on observe la plus forte propension des enfants à vivre au sein d'une famille dont les deux parents sont de langue maternelle anglaise, soit 46 % dans les deux cas. Dans les régions de l'Outaouais et de l'Estrie et Sud du Québec, plus du tiers (37 %) des enfants vivent au sein d'une famille endogame de langue anglaise. Quant aux anglophones de la région de Québec et ses environs, ceux-ci se distinguent de ceux des autres régions puisque seuls 10 % des enfants vivent au sein d'une famille composée de deux parents de langue maternelle anglaise et que près de neuf enfants sur dix vivent au sein d'une famille dont le parent anglophone a un conjoint de langue maternelle française.

Fait digne de mention, bien que la population anglophone de l'Est de la province et celle de la région de Québec et ses environs composent toutes deux moins de 5 % de la population de leur région respective, les premiers sont beaucoup plus concentrés au sein de leur municipalité de résidence que le sont les seconds (voir le tableau 2.4.2). La proportion des enfants vivant au sein d'une famille endogame de langue anglaise dans la région de Québec et ses environs atteint 88 % comparativement à 52 % dans la région de l'Est du Québec.

Graphique 3.2.3

Pourcentage des enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle anglaise, selon la langue maternelle des parents, Québec et ses régions, 2006



Nota : Les réponses multiples ont été également redistribuées entre les groupes linguistiques.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

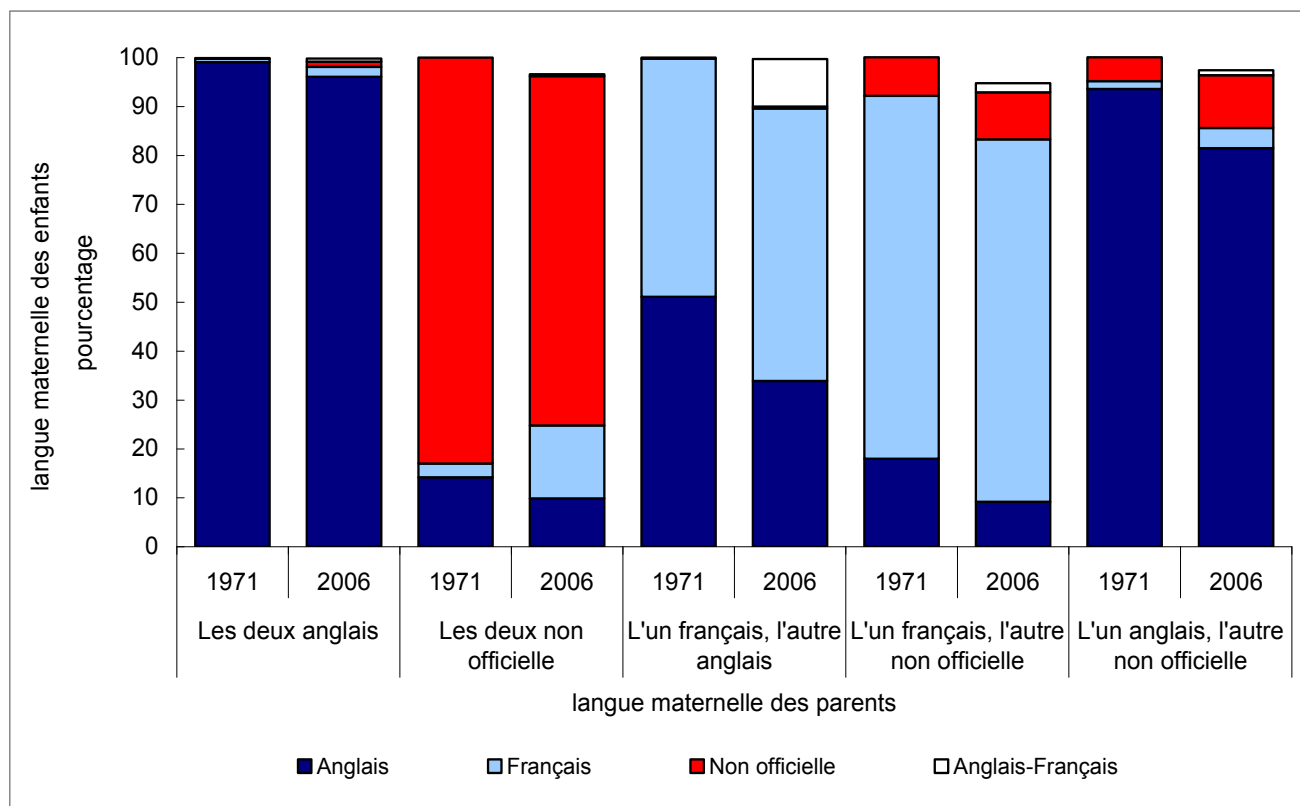
Entre 1971 et 2006, la proportion de couples exogames anglais-français et de couples exogames anglais-tierce langue parmi l'ensemble des couples composés d'un conjoint de langue maternelle anglaise a fortement augmenté au Québec, passant de 25 % à 46 % et de 5 % à 13 % respectivement, au cours de cette même période. À l'opposé, la part de couples endogames dont les deux conjoints ont l'anglais comme langue maternelle a substantiellement diminué, passant de 70 % en 1971 à 41 % en 2006.

En raison de la forte augmentation de la proportion des couples exogames anglais-français entre 1971 et 2006, l'on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence l'anglais) aux enfants. De fait, à la lumière de statistiques présentées au graphique 3.2.4, on constate un recul marqué de la transmission de l'anglais aux enfants de moins de 18 ans issus de ce type de couple. Bien que les données de 1971 et de 2006 ne soient pas exactement comparables, notamment en raison du fait que les réponses multiples n'étaient pas saisies en 1971, la proportion des enfants issus des couples français-anglais qui s'étaient vus transmettre l'anglais comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 34 % alors que cette proportion était de 51 % en 1971. Notons cependant qu'en 2006, 10 % des enfants issus de ce type de couple se sont vus transmettre et le français et l'anglais en tant que langues maternelles¹².

Par ailleurs, les conjoints de langue maternelle anglaise dont le ou la partenaire est de tierce langue maternelle transmettent l'anglais à leurs enfants dans une proportion de 82 %. Ce type de couple représentait plus de 14 % des couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle anglaise en 2006.

12. Notons qu'au moment du Recensement de 1981, 43,8 % des enfants issus de couples exogames anglais-français s'étaient vus transmettre l'anglais alors que 6 % s'étaient vus transmettre et l'anglais et le français comme langues maternelles.

Graphique 3.2.4
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, Québec, 1971 et 2006



Nota : Seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seule la catégorie Anglais-Français a été considérée parmi les réponses multiples.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Les femmes ont généralement tendance à transmettre leur langue maternelle dans une plus forte proportion que les hommes. Ainsi, en 1971, les mères de langue maternelle anglaise dont le conjoint était de langue maternelle française avaient transmis l'anglais à leurs enfants dans une proportion de 57 % comparativement à 45 % des pères de langue maternelle anglaise vivant avec une conjointe de langue française.

En 2006, l'écart est encore plus important quoique l'anglais soit transmis dans une moindre proportion qu'en 1971 au sein des couples exogames anglais-français. Selon le dernier recensement, les mères de langue maternelle anglaise dont le conjoint est de langue maternelle française ont en effet transmis l'anglais à leurs enfants dans une proportion de près de 46 % comparativement à 22 % des pères de langue maternelle anglaise vivant avec une conjointe de langue française. C'est donc dire que lorsque la mère est de langue maternelle française et son conjoint de langue anglaise, le français est transmis comme unique langue maternelle aux enfants dans une proportion de 67 %, alors que lorsque le père est de langue maternelle française et sa conjointe de langue anglaise la transmission du français se produit dans une proportion similaire à celle de l'anglais, soit environ 45 %. Fait à noter, et le français et l'anglais sont transmis comme double langue maternelle dans une proportion d'environ 10 % par l'ensemble des conjoints formant un couple exogame français-anglais¹³.

13. Rappelons qu'en raison du fait que les réponses multiples n'étaient pas saisies lors du Recensement de 1971, on ne peut comparer l'évolution de la transmission de l'anglais et du français en tant que double langue maternelle.

Le tableau 3.2.1 rend compte du fait qu'entre 1971 et 2006, la proportion de conjoints de langue maternelle anglaise ou française qui peuvent soutenir une conversation en anglais et en français s'est accrue au sein des couples exogames français-anglais. Cette augmentation est particulièrement marquée chez les conjoints de langue maternelle anglaise. Ainsi, alors que 70 % des conjointes de langue anglaise déclaraient être bilingues en 1971, cette proportion se situait à près de 88 % en 2006. Chez les conjoints de langue anglaise dont la conjointe est de langue française, ces proportions sont de 75 % et 87 % respectivement. Les données présentées révèlent donc qu'à l'augmentation de la proportion de conjoints de langue maternelle anglaise vivant avec un conjoint de langue française et à l'augmentation marquée du taux de bilinguisme anglais-français chez les premiers correspond également un accroissement de la transmission du français en tant que langue maternelle aux enfants vivant dans des familles exogames anglais-français.

Par ailleurs, mentionnons qu'en 1971, 32 % des conjointes de langue maternelle anglaise qui vivaient avec un conjoint de langue française parlaient français le plus souvent à la maison comparativement à 41 % des conjoints de langue maternelle anglaise vivant avec une conjointe de langue française (données non montrées). Trente-cinq ans plus tard, en 2006, ces proportions étaient de 38 % et 41 % respectivement (données non montrées). En outre, en 2006, 5,6 % des conjointes et 4,4 % des conjoints de langue maternelle anglaise vivant au sein d'un couple exogame anglais-français ont déclaré parler et le français et l'anglais le plus souvent à la maison¹⁴.

Tableau 3.2.1

Proportion des conjoints de langue maternelle autre que l'anglais qui peuvent soutenir une conversation en anglais et en français selon le type de couple, Québec, 1971 et 2006

Type de couple	1971	2006
	pourcentage	
Conjoint anglais et conjointe français	74,7	86,8
Conjoint français et conjointe anglais	70,0	87,7
Conjoint tierce langue et conjointe anglais	54,4	78,8
Conjoint anglais et conjointe tierce langue	56,5	73,8

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

3.3 La structure par âge

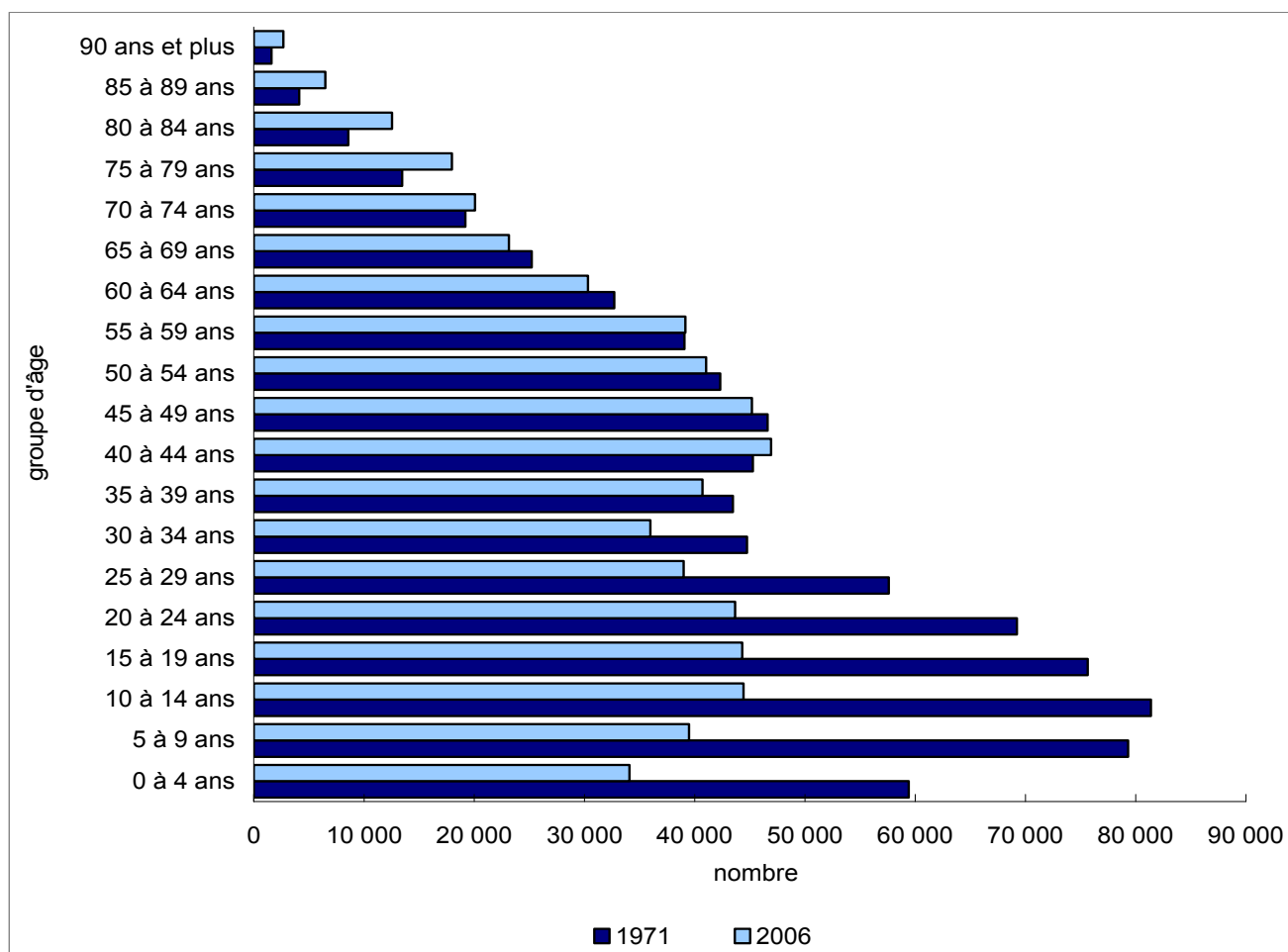
L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population anglophone du Québec est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique passée de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. Entre 1971 et 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution du taux de fécondité des femmes anglophones, d'un solde migratoire interprovincial négatif de la population de langue maternelle anglaise, et d'une hausse de l'immigration internationale. À tous ces phénomènes, vient s'ajouter une forte transmission de l'anglais comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet que, au moment du Recensement de 2006, un peu plus de sept enfants de moins de 18 ans sur 10 issus de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle anglaise s'étaient vu transmettre l'anglais comme langue maternelle. À Montréal, cette proportion se situait à 78 %.

14. Voir note précédente.

Le graphique 3.3.1 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle anglaise au Québec. Nous avons déjà montré qu'entre 1971 et 2006 la population de ce groupe linguistique a connu une baisse de 23,0 % de son effectif (ou 181 670 personnes), passant ainsi de 788 835 à 607 165 personnes. La diminution de la population de langue maternelle anglaise a fortement touché les effectifs des cohortes âgées de moins de 35 ans du fait d'une baisse de la fécondité des femmes anglophones, en partie due à un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations. La population de langue maternelle anglaise a certes bénéficié de l'immigration internationale en raison du fait qu'une part des enfants de mères de tierce langue maternelle se sont vus transmettre l'anglais comme langue maternelle. Par contre, ce phénomène n'a pu compenser la faible fécondité des femmes de langue maternelle anglaise. Par ailleurs, on observe une baisse des effectifs des personnes âgées de 35 à 64 ans et qui étaient âgées de moins de 30 ans en 1971 du fait d'une migration importante de la population de langue maternelle anglaise vers d'autres provinces et territoires. Toutefois, les gens âgés de 70 ans ou plus ont connu quant à eux une croissance de leur population en raison du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (34 080) était plus faible que le nombre d'adultes âgés de 30 à 34 ans (35 977), l'âge moyen de fécondité, pour un rapport de 0,95. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 1,33 (soit 59 411 / 44 735). En outre, notons que sur le graphique 3.3.1, l'effectif de la génération des bébés-boomers (née entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (305 540) en 1971, est beaucoup plus important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (172 313) 35 ans plus tard.

Graphique 3.3.1
Structure par âge de la population de langue maternelle anglaise, Québec, 1971 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Toutes choses égales d'ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des plus de 65 ans, résultera en une structure par âge particulièrement âgée de la population de langue maternelle anglaise dans l'avenir.

Le vieillissement de la population de langue maternelle anglaise étant principalement le fait d'un faible taux de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle anglaise aux enfants. Nous venons en effet de montrer que le taux de transmission intergénérationnelle de l'anglais a chuté dans les familles composées de couples exogames anglais-français entre 1971 et 2006 : plus de la moitié (51 %) des enfants âgés de moins de 18 ans vivant au sein de ces familles s'étaient vus transmettre l'anglais comme langue maternelle en 1971 comparativement à un peu plus du tiers en 2006. C'est plutôt la transmission du français (56 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle a cependant favorisé la population anglophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle anglaise âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle anglaise¹⁵. La transmission intergénérationnelle est favorable à la population de langue maternelle anglaise dans la mesure où cet indice de continuité intergénérationnelle est supérieur à 1¹⁶. C'est le cas au Québec, où l'indice se situe à 1,22 en 2006, une hausse par rapport à 1971 alors qu'il était de 1,10 (données non montrées). En 2006, l'indice de continuité de l'anglais continue à être supérieur à celui du français (1,05) et à celui des tierces langues maternelles (0,72). En d'autres termes, bien que ce groupe ait un indice de fécondité soit égal soit inférieur à celui des groupes de langue maternelle française et tierce depuis 1991, l'indice de continuité linguistique intergénérationnelle plus élevé du groupe anglophone témoigne donc du fait que ce groupe bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

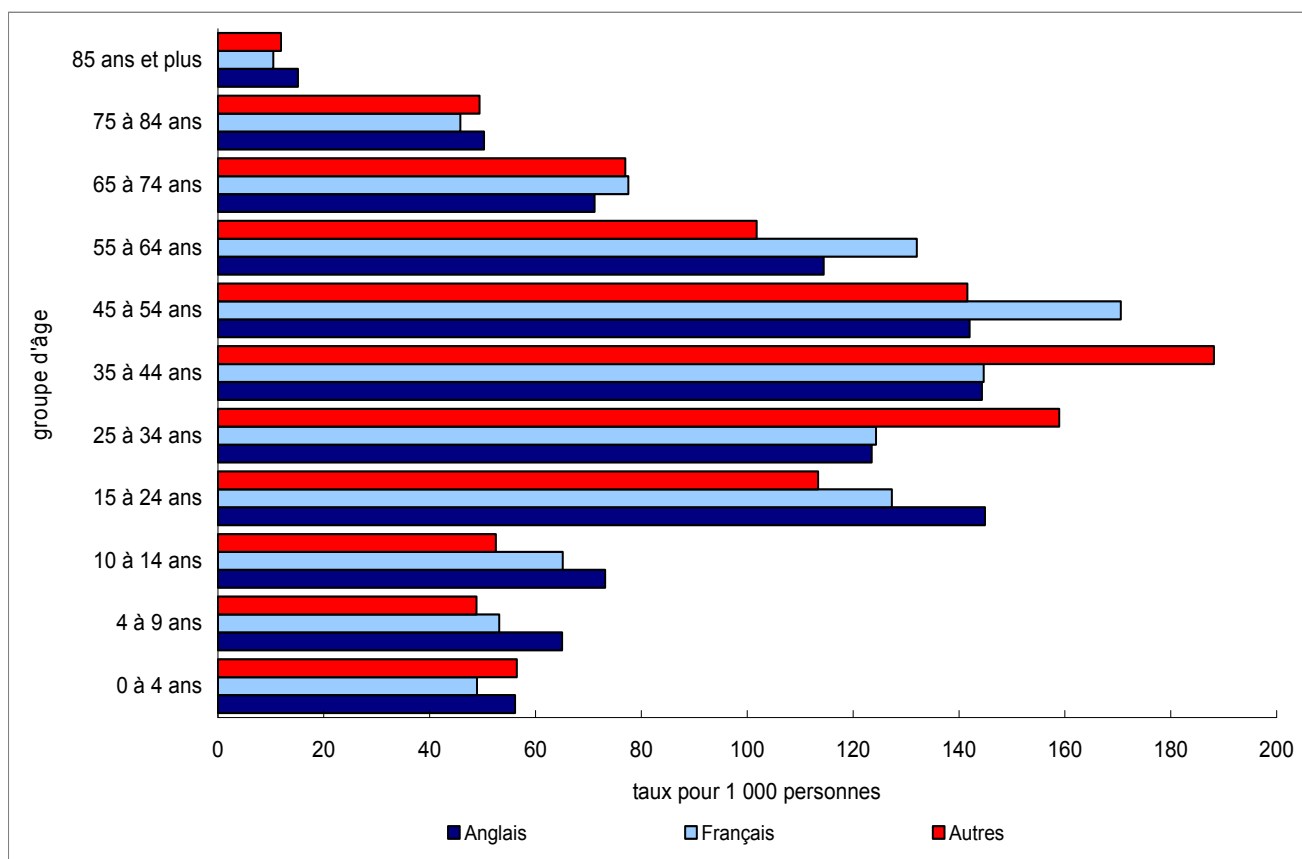
En outre, la forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle anglaise depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.3.2 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. On constate que bien que la part relative des cohortes de moins de 25 ans du groupe de langue maternelle anglaise soit plus importante que l'est celle des deux autres groupes, les conséquences d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparentes chez ce groupe linguistique.

Notons par ailleurs que la surreprésentation du groupe de tierce langue maternelle parmi les cohortes âgées de 25 à 44 ans est principalement tributaire des politiques d'immigration qui ont tendance à favoriser l'immigration des personnes en âge de faire partie de la population active.

15. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.

16. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage, *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Statistique Canada et Patrimoine canadien (à paraître).

Graphique 3.3.2
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres,
Québec, 2006 (taux pour 1 000)

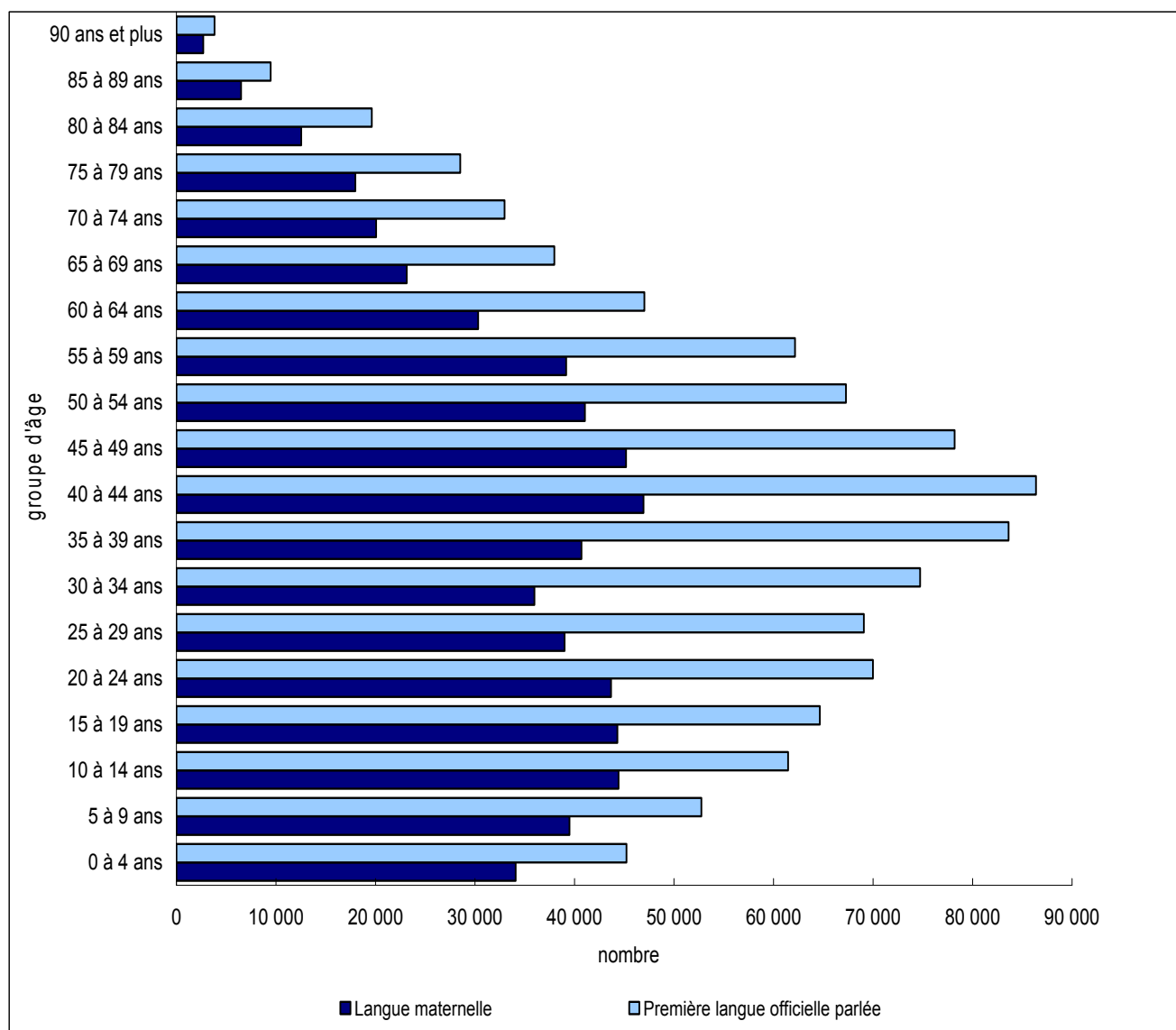


Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes.
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Finalement, la structure par âge du groupe anglophone au Québec doit être également examinée à la lumière de l'information sur la première langue officielle parlée. Nous avons en effet montré que la population dont l'anglais est la première langue officielle parlée était de 995 000 comparativement à 607 000 pour ce qui est de la population de langue maternelle anglaise. Les statistiques présentées au graphique 3.3.3 montrent donc un effectif plus important des personnes de première langue officielle parlée (PLOP) anglaise parmi toutes les cohortes, avec des écarts toutefois plus importants chez les groupes d'âge de 25 à 29 ans à 45 à 49 ans. Cette dernière situation résulte notamment de la combinaison du solde migratoire négatif important de la population de langue maternelle anglaise au cours des années 1970 et 1980, phénomène que nous aborderons plus loin, et d'une forte représentation de la population active de tierce langue maternelle issue de l'immigration internationale au sein de ces groupes d'âge et dont l'anglais est la première langue officielle parlée.

Graphique 3.3.3

Effectif des populations de langue maternelle anglaise et de première langue officielle parlée anglaise, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Outre les conséquences du solde migratoire négatif des Québécois de langue maternelle anglaise, les écarts importants observés entre les effectifs des populations anglophones définies selon l'un ou l'autre critère résulte notamment de l'apport d'une population issue de l'immigration internationale de tierce langue maternelle qui soit ne connaît que l'anglais soit connaît le français et l'anglais, mais parle l'anglais le plus souvent à la maison. C'est vers une présentation de ce phénomène que nous nous tournons maintenant.

3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés parfois substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe anglophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue anglaise s'ils parlent l'anglais le plus souvent au foyer¹⁷.

Au fil des recensements, on a pu constater une légère augmentation des transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle anglaise au Québec. Ainsi, en 1971, environ 7,5 % des Québécois dont l'anglais était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement le français, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 10,6 % des personnes de langue maternelle anglaise déclaraient parler une autre langue que l'anglais le plus souvent au foyer. Plus faible chez les personnes de langue maternelle française, la proportion de transferts linguistiques est restée à peu près stable, variant de 1,6 % en 1971 à 1,3 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques sont proportionnellement beaucoup plus nombreux : ils ont d'abord légèrement diminué entre 1971 et 1981, passant de 31,9 % à 29,8 %, pour ensuite s'accroître graduellement et atteindre 37,4 % en 2006.

Tableau 3.4.1
Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Québec, 1971 à 2006

Année	Langue maternelle		
	Anglais	Français	Autres
pourcentage			
1971	7,5	1,6	31,9
1981	7,5	1,6	29,8
1991	9,9	1,2	33,1
2001	10,4	1,2	36,5
2006	10,6	1,3	37,4

Nota : À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif de personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

17. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que l'anglais se voient attribuer l'anglais en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.4.2, on constate que le groupe de langue maternelle française a vu son indice de continuité linguistique passer de 1,00 à 1,03 entre 1971 et 2006 alors que celui du groupe anglophone passait de 1,13 à 1,30. Cette hausse de l'indice de continuité linguistique cache toutefois la décroissance de la population québécoise de langue maternelle anglaise au cours de cette période. Une forte partie de cette hausse de l'indice s'explique en effet par une diminution plus importante de l'effectif des personnes de langue maternelle anglaise (diminution de 182 000 personnes au cours de la période observée) que celle de l'effectif des personnes dont l'anglais est la principale langue d'usage à la maison (diminution de 100 000 personnes pour la même période). En d'autres termes, depuis 1971 la variation de l'indice de continuité linguistique des anglophones a été influencée à la fois par l'évolution des transferts linguistiques vers l'anglais ou le français et par un solde migratoire interprovincial négatif de la population de langue maternelle anglaise.

Tableau 3.4.2
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et
indice de continuité linguistique, Québec, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Anglais	Français	Autre	Anglais	Français	Autre
	nombre					
Langue parlée le plus souvent à la maison	887 874	4 870 102	269 788	787 895	6 085 150	562 860
Langue maternelle	788 835	4 866 405	372 525	607 165	5 916 840	911 900
Indice de continuité linguistique	1,13	1,00	0,72	1,30	1,03	0,62

Nota : Après égale répartition des réponses multiples pour 2006.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 1971 et 2006.

L'indice de continuité de 1,30 du groupe de langue maternelle anglaise prend par ailleurs en compte le fait qu'au Québec 175 300 personnes ont une tierce langue maternelle et parlent l'anglais le plus souvent à la maison (tableau 3.4.3). De même, il tient compte à la fois du fait que plus de 74 000 personnes de langue maternelle française ont l'anglais comme principale langue d'usage au foyer et que près de 60 000 personnes de langue maternelle anglaise parlent le français le plus souvent à la maison.

Tableau 3.4.3
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison,
et indice de continuité linguistique, Québec, 2006

Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison			Total
		Anglais	Français	Autres langues	
Anglais	nombre	508 409	59 737	7 414	575 555
	pourcentage	88,3	10,4	1,3	100,0
Français	nombre	74 121	5 786 758	16 771	5 877 660
	pourcentage	1,3	98,5	0,3	100,0
Autres langues	nombre	175 300	189 863	521 113	886 280
	pourcentage	19,8	21,4	58,8	100,0
Total	nombre	757 830	6 036 358	545 298	7 339 495
Indice de continuité linguistique		1,30	1,03	0,62	...

Nota : Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLLO) ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, plus de 744 000 Québécois parlaient l'anglais comme seule langue principale à la maison alors que près de 91 000 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec le français ou une tierce langue (tableau 3.4.4). Ainsi, ce sont 11,2 % des Québécois qui ont déclaré avoir l'anglais comme langue principale au foyer. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent également que plus de 439 000 personnes ont déclaré parler régulièrement l'anglais à la maison, bien qu'elle ne soit pas leur principale langue d'usage (tableau 3.4.5). En somme, l'anglais est parlé le plus souvent ou régulièrement au foyer par 17,1 % de la population.

Tableau 3.4.4
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Québec, 2006

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
	Réponses uniques	7 339 495	98,7	7 290 485	98,0	886 135
Anglais	575 555	7,7	744 430	10,0	400 505	5,4
Français	5 877 660	79,0	6 027 735	81,1	281 095	3,8
Autre	886 280	11,9	518 320	7,0	204 535	2,8
Réponses multiples	96 405	1,3	145 420	2,0	53 125	0,7
Français et anglais	43 335	0,6	52 330	0,7	22 485	0,3
Anglais et autre	16 200	0,2	26 560	0,4	15 820	0,2
Français et autre	31 350	0,4	54 490	0,7	14 375	0,2
Anglais et français et autre	5 520	0,1	12 040	0,2	445	0,0
Total	7 435 900	100,0	7 435 900	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.4.5
Effectif et proportion de la population ayant l'anglais en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Québec, 2006

Langue anglaise	nombre	%
Langue maternelle (uniques et multiples)	640 615	8,6
Première langue officielle parlée (uniques et multiples)	1 104 000	14,8
Langue parlée au moins régulièrement à la maison (uniques et multiples)	1 274 610	17,1
Langue parlée le plus souvent à la maison (uniques et multiples)	835 355	11,2
Langue parlée régulièrement à la maison (uniques et multiples)	439 255	5,9

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière de l'anglais comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate au tableau 3.4.6 que, pour l'ensemble du Québec, 4,7 % des personnes dont l'anglais est la langue maternelle n'utilisent pas cette langue au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 5,9 % en font un usage régulier (transfert partiel).

Nous avons déjà montré à la section 2.3 que les anglophones sont assez concentrés sur le territoire québécois et que, par conséquent, leurs comportements linguistiques sont influencés par la part relative qu'ils représentent au sein de leur milieu. Par exemple, on constate que le taux de transferts linguistiques dans la région de Montréal est de 7,6 %, dont 3,3 % de transferts complets et 4,3 % de transferts partiels¹⁸. À l'opposé, dans la région de Québec et ses environs, où les quelque 17 000 anglophones représentent à peine plus de 1 % de la population, le taux de transfert linguistique est de 50 %, dont 25 % de transferts complets. De même, en raison de leur niveau élevé de concentration régionale, en particulier au sein de leur municipalité de résidence, les anglophones de la région Est de la province affichent un taux de transfert linguistique particulièrement faible, soit 14,6 % (dont 8,1 % de transferts partiels).

Tableau 3.4.6
Taux de transferts linguistiques complets et partiels selon la région, personnes de langue maternelle anglaise, Québec, 2006

Région	Langue maternelle anglaise		
	Transferts		Total
	complets	Transferts partiels	
pourcentage			
Montréal	3,3	4,3	7,6
Est	6,5	8,1	14,6
Outaouais	3,7	6,5	10,2
Estrie et Sud	6,6	7,5	14,1
Québec et ses environs	25,1	24,8	49,9
Reste du Québec	13,7	15,0	28,7
Ensemble du Québec	4,7	5,9	10,6

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

18. La somme des proportions associées aux transferts complets et partiels au tableau 3.4.6 est légèrement différente en raison de l'arrondissement des valeurs associées à chacune de ces deux variables.

Chez les anglophones du Québec, on observe certaines variations des taux de transferts linguistiques selon le groupe d'âge (tableau 3.4.7). Ainsi, les jeunes de moins de 15 ans affichent une propension légèrement plus élevée à parler l'anglais le plus souvent à la maison que les anglophones des autres groupes d'âge. De fait, les trajectoires linguistiques des anglophones qui vivent en milieu minoritaire sont influencées par leurs trajectoires de vie (le type d'institution d'enseignement fréquentée, la langue principale des amis, le milieu de travail, le groupe linguistique du conjoint, etc.). Les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que les anglophones les plus susceptibles d'avoir effectué un transfert linguistique complet sont ceux qui appartiennent aux groupes les plus âgés. Toutefois, c'est dans les groupes d'âge mitoyens (25 à 64 ans) que les transferts partiels sont proportionnellement les plus nombreux (entre 7 et 8 %). Par conséquent, l'anglais n'est pas la langue d'usage principale au foyer pour un peu plus d'un anglophone sur dix âgé de 25 ans ou plus.

Tableau 3.4.7
Taux de transferts linguistiques complets et partiels selon le groupe d'âge, personnes de langue maternelle anglaise, Québec, 2006

Groupes d'âge	Langue maternelle anglaise		
	Transferts complets	Transferts partiels	Total
	pourcentage		
0 à 14 ans	2,0	3,2	5,2
15 à 24 ans	2,7	4,7	7,4
25 à 34 ans	4,7	7,4	12,1
35 à 54 ans	6,2	7,7	13,9
55 à 64 ans	6,5	7,0	13,5
65 ans et plus	6,1	4,7	10,8
Total	4,7	5,9	10,6

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les données tirées de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent d'enrichir l'analyse du phénomène des transferts linguistiques. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. À la lumière des résultats présentés au tableau 3.4.8 relativement à la population dont l'anglais est la première langue officielle parlée, on constate que la vaste majorité des anglophones ont soit l'anglais soit les deux langues officielles comme langue principale. De plus, ces proportions varient selon la région de résidence et, par conséquent, la proportion que représentent les anglophones dans leur municipalité.

Tableau 3.4.8
Proportion d'Anglos-Québécois selon la langue principale et la région de résidence,
Québec, 2006

Région	Langue principale (dans laquelle on est le plus à l'aise)			Total
	Anglais	Français	Français et anglais	
			pourcentage	
Montréal	87	7	6	100
Est	88	7 ^E	4 ^E	100
Outaouais	86	10 ^E	4 ^E	100
Estrie et Sud	85	6 ^E	8 ^E	100
Québec et ses environs	62	27	11	100
Reste du Québec	78	10 ^E	11 ^E	100
Ensemble du Québec	86	8	6	100

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Concernant la langue principale, il est pertinent de distinguer les personnes qui ont à la fois le français et l'anglais de celles qui ont seulement l'anglais comme première langue officielle parlée¹⁹ (tableau 3.4.9). Alors que ces derniers ont presque tous l'anglais comme langue principale (92 %), les personnes ayant et le français et l'anglais en tant que premières langues officielles parlées ont déclaré avoir le français ou l'anglais comme langue principale dans une proportion à peu près équivalente (40 % pour l'anglais et 45 % pour le français)²⁰ et 15 % ont déclaré être à l'aise pour parler autant en anglais qu'en français.

19. Dans plusieurs analyses, les personnes qui ont à la fois le français et l'anglais comme première langue officielle parlée sont réparties également entre les catégories « français » et « anglais », comme c'est le cas dans le tableau 3.4.8. Au Québec, ces personnes sont principalement concentrées dans la région de Montréal. Il s'agit généralement de personnes de tierces langues maternelles qui peuvent soutenir une conversation tant en français qu'en anglais.

20. La différence n'est pas statistiquement significative.

Tableau 3.4.9
Langue principale des Anglo-Québécois selon la première langue officielle parlée, Québec, 2006

Première langue officielle parlée	Langue principale (dans laquelle on est le plus à l'aise)			Total
	Anglais	Français	Français et anglais	
			pourcentage	
Anglais	92	3	5	100
Anglais et français	40	45	15	100

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

En comparant les statistiques présentées dans le tableau 3.4.8 à celles portant sur les transferts linguistiques (tableau 3.4.6), on constate que, dans l'ensemble du Québec et dans plusieurs régions, une proportion plus importante d'anglophones déclarent parler français le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des anglophones qui déclarent être plus à l'aise en français qu'en anglais²¹. Par exemple, 27 % des anglophones de la région de Québec et ses environs ont déclaré être plus à l'aise en français qu'en anglais alors que 50 % déclarent parler le français le plus souvent à la maison. À Montréal et en Outaouais, la proportion d'anglophones qui déclarent être plus à l'aise en français est cependant assez semblable à la proportion de transferts linguistiques.

Enfin, nous avons vu plus haut que les transferts linguistiques sont proportionnellement plus nombreux, au Québec, chez les personnes de tierces langues maternelles que chez les anglophones ou les francophones. Alors que dans les autres provinces, ils sont principalement orientés vers l'anglais, les transferts linguistiques des allophones du Québec sont partagés entre le français et l'anglais. En effet, en 2006, 50 % des allophones qui ont effectué un transfert linguistique utilisent principalement le français à la maison alors que 48 % d'entre eux utilisent principalement l'anglais.

Le portrait se présente différemment si l'on distingue, chez ces allophones qui ont effectué un transfert linguistique, les immigrants des Canadiens de naissance. En effet, 39 % des transferts linguistiques des immigrants sont orientés vers l'anglais, comparativement à 64 % chez les non-immigrants. De plus, on observe des orientations différentes chez les immigrants selon la période d'immigration : 74 % des transferts linguistiques chez les allophones ayant immigré avant 1961²² sont orientés vers l'anglais, comparativement à 53 % pour ceux ayant immigré de 1961 à 1975, 30 % pour ceux ayant immigré de 1976 à 1990 et 26 % pour ceux ayant immigré de 1991 à 2006²³.

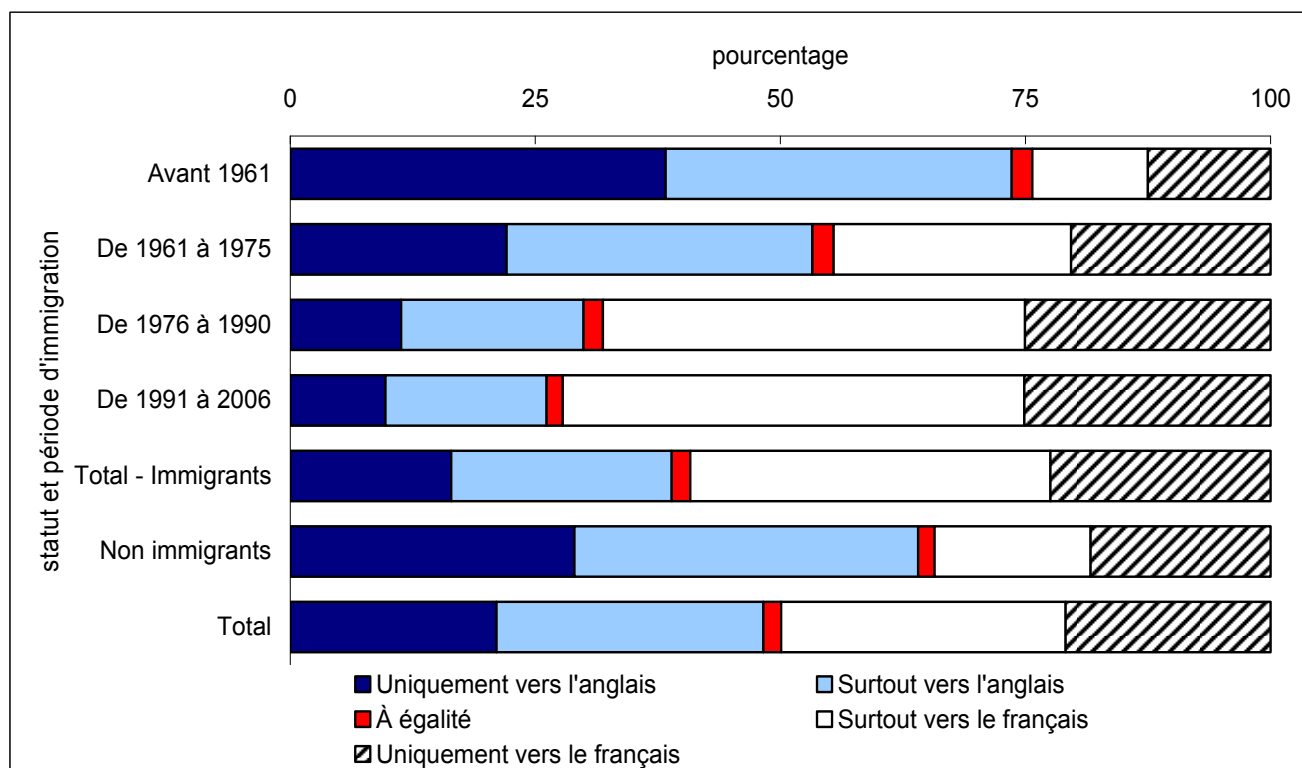
21. Ce constat vaut pour la population ayant l'anglais tant comme langue maternelle que comme première langue officielle parlée.

22. Plus précisément, il s'agit des allophones qui ont immigré au Canada avant 1961 et qui résidaient au Québec en 2006 au moment du recensement. Il en va de même pour les périodes d'immigrations subséquentes.

23. Ces observations reposent sur plusieurs phénomènes qui en rendent l'interprétation délicate. Non seulement y prend-on en compte l'effet de la durée, mais la composition de l'immigration peut varier d'une période à l'autre (effet de période), tout comme l'âge des immigrants lors de l'arrivée (effet de cohorte). Par exemple, on ne sait pas si les transferts linguistiques observés ont été effectués avant ou après l'arrivée au Canada. Les transferts linguistiques ont aussi pu avoir lieu dans une autre province, avant l'établissement au Québec.

Graphique 3.4.1

Orientation des transferts linguistiques chez les personnes de tierce langue maternelle (qui ont effectué un transfert linguistique vers le français et/ou l'anglais), selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, Québec, 2006

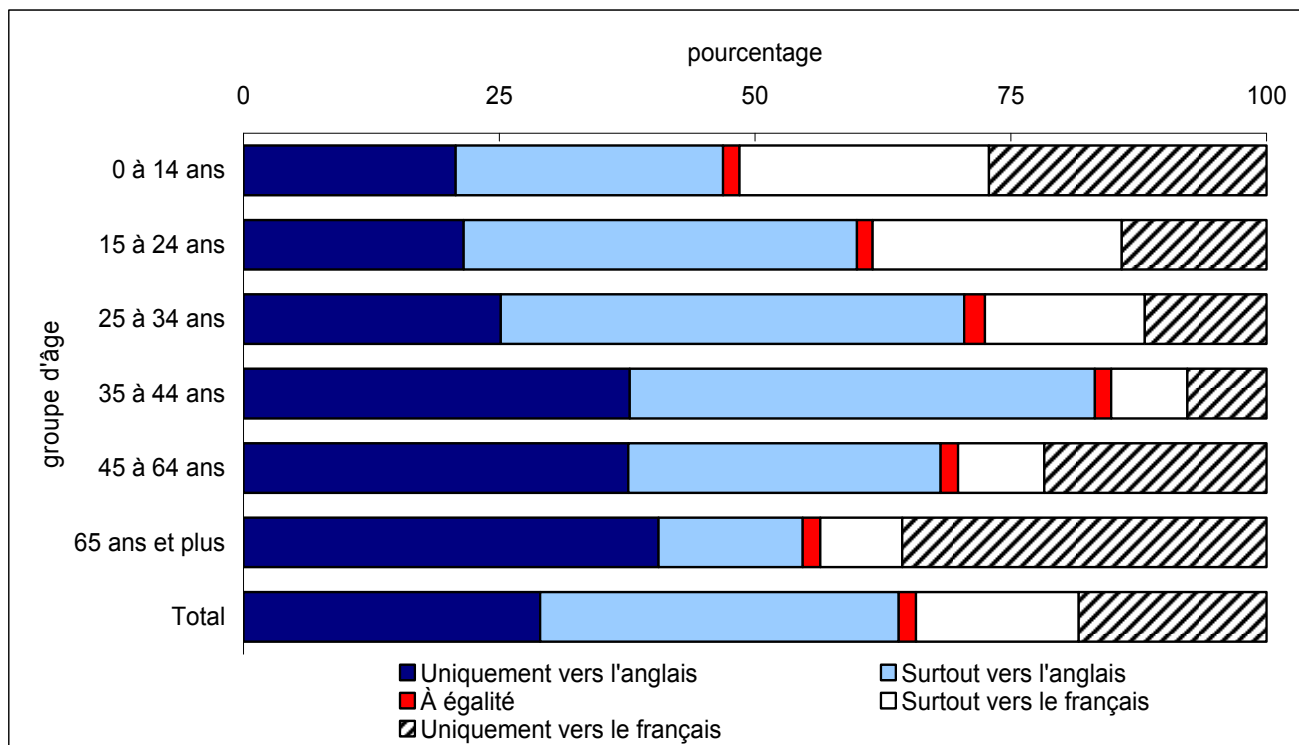


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En ce qui a trait aux non-immigrants, l'orientation des transferts linguistiques varie beaucoup selon le groupe d'âge. L'orientation vers l'anglais est plus importante dans les catégories d'âge moyennes, particulièrement chez les personnes âgées de 35 à 44 ans, où 83 % des transferts sont orientés vers l'anglais. Chez les personnes âgées de 0 à 14 ans, 47 % des transferts linguistiques sont orientés vers l'anglais, comparativement à 55 % chez les personnes de 65 ans et plus.

Graphique 3.4.2

Orientation des transferts linguistiques chez les non immigrants de tierces langues maternelles (qui ont effectué un transfert linguistique), selon le groupe d'âge, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.5 Usage de l'anglais et du français dans la sphère publique

À la lumière de l'information présentée jusqu'à maintenant, nous avons vu que les anglophones du Québec font grand usage de l'anglais au foyer et qu'ils transmettent cette langue à leurs enfants dans une forte proportion. En outre, les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les Anglo-Québécois, en particulier ceux ayant une tierce langue maternelle, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer ?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que la population dont la première langue officielle parlée est l'anglais et celle ayant et l'anglais et le français comme premières langues officielles parlées se démarquent l'une de l'autre (voir graphiques 3.5.1-a et 3.5.1-b). Chez la population de langue anglaise, on constate en effet une nette prédominance de l'anglais dans les deux sphères. Chez la population de double première langue officielle parlée (PLOP), l'anglais est le plus souvent utilisé dans la consommation de médias, alors que c'est le français qui l'est dans la sphère publique et une tierce langue à la maison. Toutefois, on observe dans tous les domaines une utilisation assez importante de l'anglais et du français par la population de PLOP anglais-français.

Le graphique 3.5.1-a rend compte du fait que dans tous les domaines des sphères privée et publique l'utilisation de l'anglais est la langue la plus souvent utilisée chez les personnes dont la première langue officielle parlée est l'anglais (PLOP Anglais). Bien que l'utilisation quasi exclusive de l'anglais au foyer ait été déclarée par 80 % d'entre eux, 10 % y parlant le plus souvent une tierce langue, c'est dans la consommation des médias que l'usage de cette langue est le plus répandu. Ainsi, 97 % de la population de PLOP anglais utilise cette langue le plus souvent (seul ou avec une autre langue) alors que 53 % l'utilise de façon exclusive. L'anglais est également parlé le plus souvent avec les amis dans une proportion de 87 %.

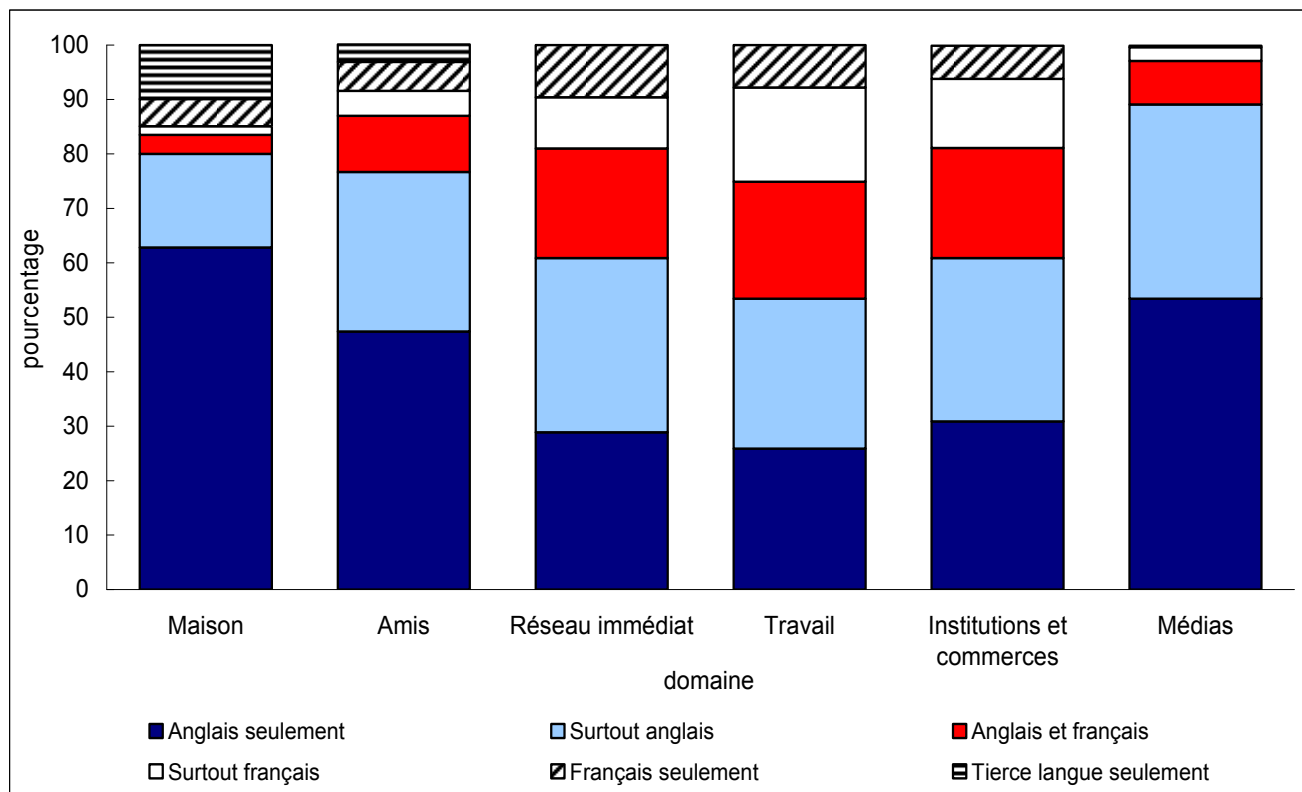
Outre les choix linguistiques dans la consommation des médias et les langues utilisées avec les amis à l'extérieur du foyer, le degré d'utilisation de l'anglais au sein des réseaux immédiats, du milieu de travail et dans les interactions avec les représentants des institutions et des commerces est assez similaire. Alors que près de 60 % des anglophones y font une utilisation prédominante de cette langue au sein des réseaux immédiats ou dans les institutions et commerces, cette proportion est de 53 % au travail. En outre, près de 20 % de cette population a déclaré faire usage de l'anglais à égalité avec le français dans ces trois domaines de l'espace public. Au travail, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que près de 25 % des personnes dont l'anglais est l'unique première langue officielle parlée font surtout ou seulement usage du français. Cette proportion atteint environ 20 % dans les réseaux immédiats et dans les interactions avec les représentants des institutions et dans les commerces.

Comme en témoignage le graphique 3.5.1-b, la population de double langue officielle, soit celle ayant et le français et l'anglais comme PLOP, fait un usage assez diversifié des langues dans les sphères privée et publique. Chez cette population, la consommation de médias en anglais est très répandue : plus de trois personnes sur quatre utilisent le plus souvent l'anglais (seul ou avec une autre langue) dans ce domaine, dont 47 % de façon prédominante²⁴. On observe par ailleurs que le français est utilisé le plus souvent par 53 % des personnes de PLOP français-anglais dans la consommation des médias.

En ce qui a trait aux pratiques linguistiques dans les autres domaines parmi la population ayant le français et l'anglais comme PLOP, le français (seul ou avec une autre langue) est utilisé le plus souvent par plus de 3 personnes sur 4 dans la sphère publique : 80 % dans les institutions et les commerces, 79 % avec le réseau immédiat et 76 % au travail. En contrepartie, dans ces domaines l'usage de l'anglais et du français est assez répandu : dans les institutions et les commerces (21 %), au travail et au sein du réseau immédiat (environ 30 %). Notons qu'au sein de cette sous-population, c'est l'utilisation d'une tierce langue qui prédomine comme langue unique à la maison (56 %) alors que l'anglais (seul ou avec le français) y est parlé dans une proportion de 31 % et le français (seul ou avec l'anglais) dans 35 % des cas.

24. L'expression « Le plus souvent » inclut les déclarations de plus d'une langue alors que le vocable « prédominant » n'inclut que les déclarations où une seule langue est mentionnée.

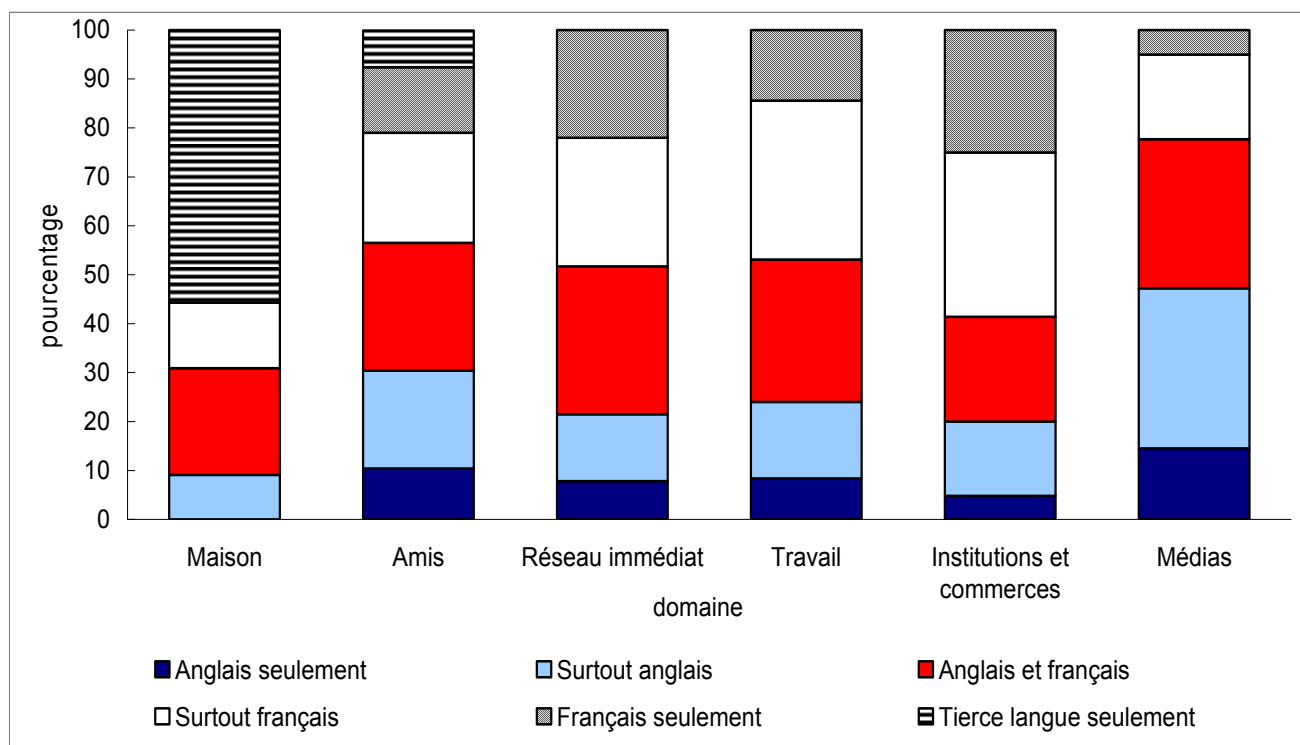
Graphique 3.5.1-a
Proportion de la population ayant l'anglais seulement comme première langue officielle parlée selon l'utilisation des langues dans divers domaines des sphères publique et privée, Québec, 2006



Nota : Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Graphique 3.5.1-b

Proportion de la population ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées selon l'utilisation des langues dans divers domaines des sphères publique et privée, Québec, 2006



Nota : Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

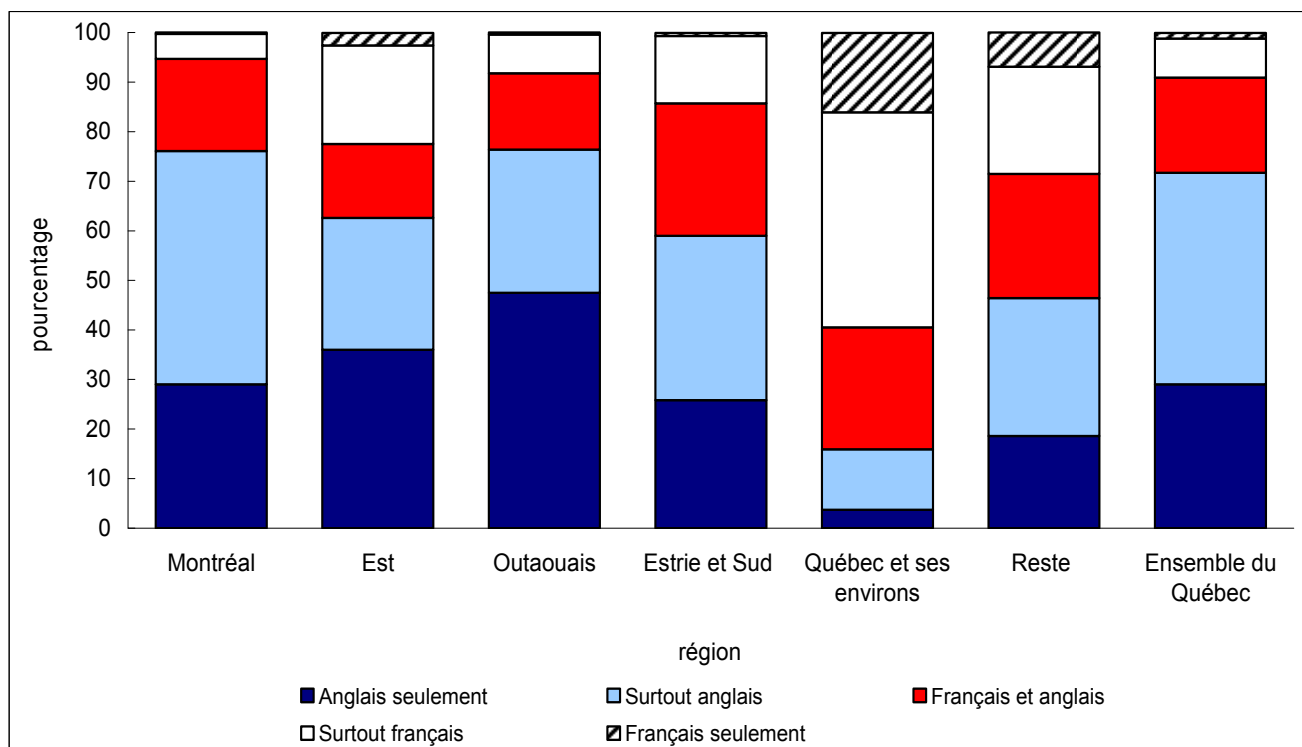
L'utilisation de l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer) varie non seulement selon la première langue officielle de la population, mais aussi selon la région de résidence. Les données du graphique 3.5.2 révèlent que, à l'échelle de la province, 91 % de la population dont l'anglais est la seule première langue officielle parlée (PLOP Anglais) utilise l'anglais le plus souvent (seul ou avec une autre langue) dans la sphère publique.²⁵ On observe également une forte utilisation de cette langue dans la plupart des régions de la province, soit 95 % à Montréal, 92 % dans l'Outaouais, 86 % en Estrie et Sud du Québec et 78 % dans l'Est de la province. Inversement, c'est l'usage du français qui prédomine dans la région de Québec et ses environs. De fait, l'anglais est utilisé le plus souvent dans la sphère publique, seul ou avec une autre langue, par environ 40 % des anglophones de cette région, dont à peine plus de 15 % l'utilisant de façon prédominante. Par ailleurs, l'anglais et le français sont tous deux utilisés par environ un anglophone sur quatre dans trois régions de la province, soit l'Estrie et Sud du Québec, Québec et ses environs et le « Reste » de la province.

En raison du fait que la population québécoise ayant et l'anglais et le français comme première langue officielle parlée réside essentiellement dans la région de Montréal, il est instructif d'examiner la mesure selon laquelle la principale langue d'usage dans la sphère publique diffère de celle observée parmi la population dont l'anglais est la seule première langue officielle parlée. Ainsi, alors que l'anglais prédomine chez ces derniers dans une proportion de 76 %, ce n'est le cas que de 25 % de ceux de double première langue officielle. Ceux-ci y font un usage quasi exclusif du français dans une proportion de près de 38 % et un usage égal de l'anglais et du français dans une proportion de 37 %.

25. Se référer à l'Annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

Graphique 3.5.2

Proportion de la population ayant l'anglais seulement comme première langue officielle parlée selon l'indice général d'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique, Québec et ses régions, 2006



Nota : Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

3.6 Connaissance de l'anglais

En raison du statut de l'anglais et de la prédominance de cette langue au Canada et à l'échelle de l'Amérique du Nord, une proportion importante de la population québécoise déclare être en mesure de soutenir une conversation en anglais. En 2006, bien que seulement 8,2 % de la population québécoise ait l'anglais comme langue maternelle et que 13,4 % ait l'anglais comme première langue officielle parlée, 45,1 % de la population québécoise a déclaré pouvoir soutenir une conversation dans cette langue. Chez les Québécois de langue maternelle française, cette proportion était de 36,1 % et de 67,5 % parmi celle de tierce langue maternelle.

Le taux de bilinguisme anglais-français au sein de la population québécoise est resté à peu près stable variant de 40,8 % en 2001 à 40,6 % en 2006. On note toutefois des gains seulement chez les personnes de langue maternelle anglaise. Chez ces dernières, le taux est passé de 67,2 % en 2001 à 69,8 % en 2006. Parallèlement, on observe que le taux de bilinguisme chez les francophones et les allophones est demeuré à peu près stable.

Tableau 3.6.1
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Québec, 2001 et 2006

Langue maternelle	Connaissance des langues officielles									
	2001					2006				
	Anglais	Français	Français et anglais	Ni français ni anglais	Total	Anglais	Français	Français et anglais	Ni français ni anglais	Total
pourcentage										
Anglais	31,9	0,8	67,2	0,1	100,0	29,5	0,6	69,8	0,1	100,0
Français	0,0	63,1	36,9	0,0	100,0	0,0	63,9	36,1	0,0	100,0
Autres	18,6	23,0	50,5	7,9	100,0	17,1	25,0	50,4	7,5	100,0
Total	4,6	53,8	40,8	0,8	100,0	4,5	53,9	40,6	0,9	100,0

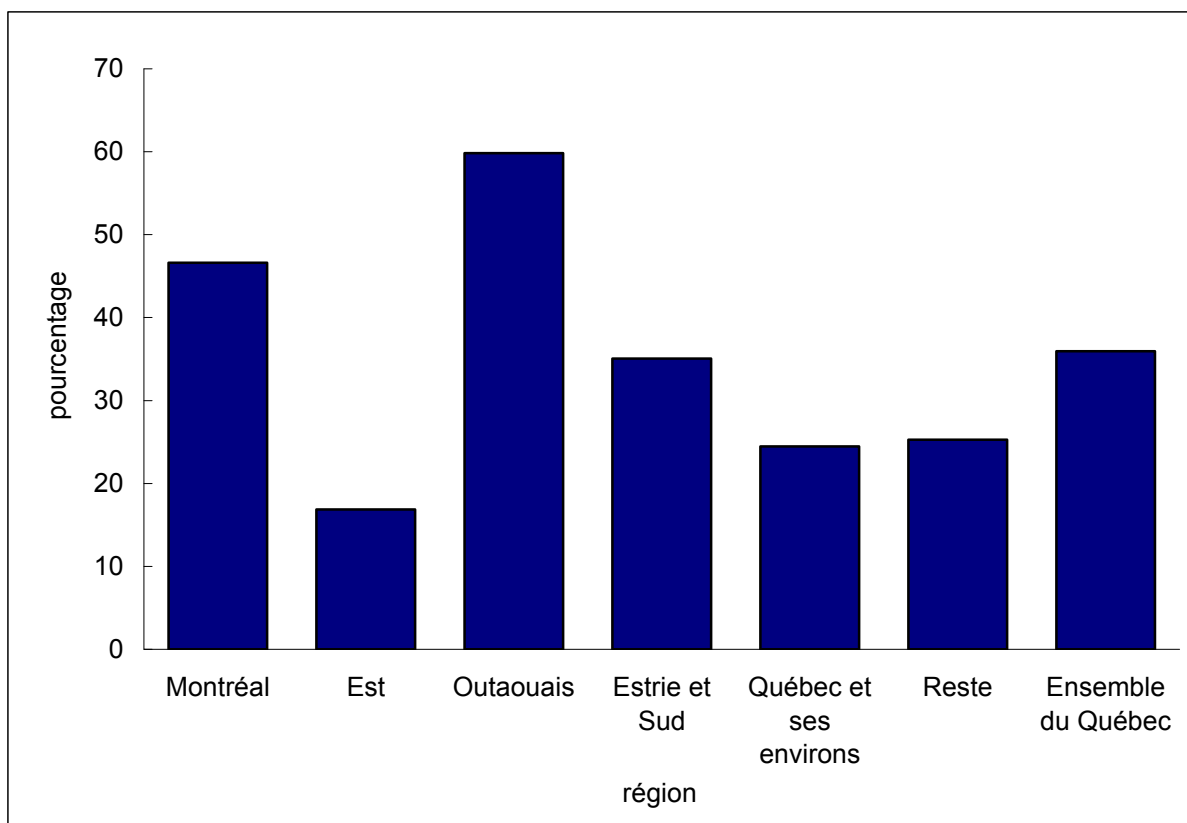
Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

La capacité de soutenir une conversation en anglais chez les personnes dont l'anglais n'est pas la première langue officielle parlée dépend de plusieurs facteurs, dont l'intérêt d'apprendre la langue, l'importance, l'utilité et le statut perçus de cette langue. En outre, les caractéristiques démographiques de la population considérée ainsi que le contexte démographique, dont la concentration géographique des personnes de langue anglaise, y jouent un rôle prépondérant. Les graphiques 3.6.1 et 3.6.2 permettent ainsi de constater que la capacité de soutenir une conversation en anglais par les non-anglophones dépend grandement de la région où ils habitent et, par conséquent, de la proportion qu'y représente la population de langue anglaise.

En raison de la forte concentration des anglophones dans la région de Montréal et de la proximité de l'Ontario dans le cas de l'Outaouais, les proportions de non-anglophones pouvant soutenir une conversation en anglais y sont plus élevées. À l'échelle du Québec, plus du tiers des non-anglophones peuvent soutenir une conversation en anglais. Cette proportion est de 60 % dans la région de l'Outaouais, 47 % à Montréal et 35 % dans la région de l'Estrie et Sud du Québec. Dans la région de Québec et ses environs et dans le Reste de la province, environ une personne sur quatre peut soutenir une conversation en anglais, alors que c'est le cas de seulement 17 % de la population non anglophone dans la région de l'Est.

Graphique 3.6.1

Taux de bilinguisme français et anglais chez les personnes ayant le français seulement comme première langue officielle parlée selon la région, Québec, 2006

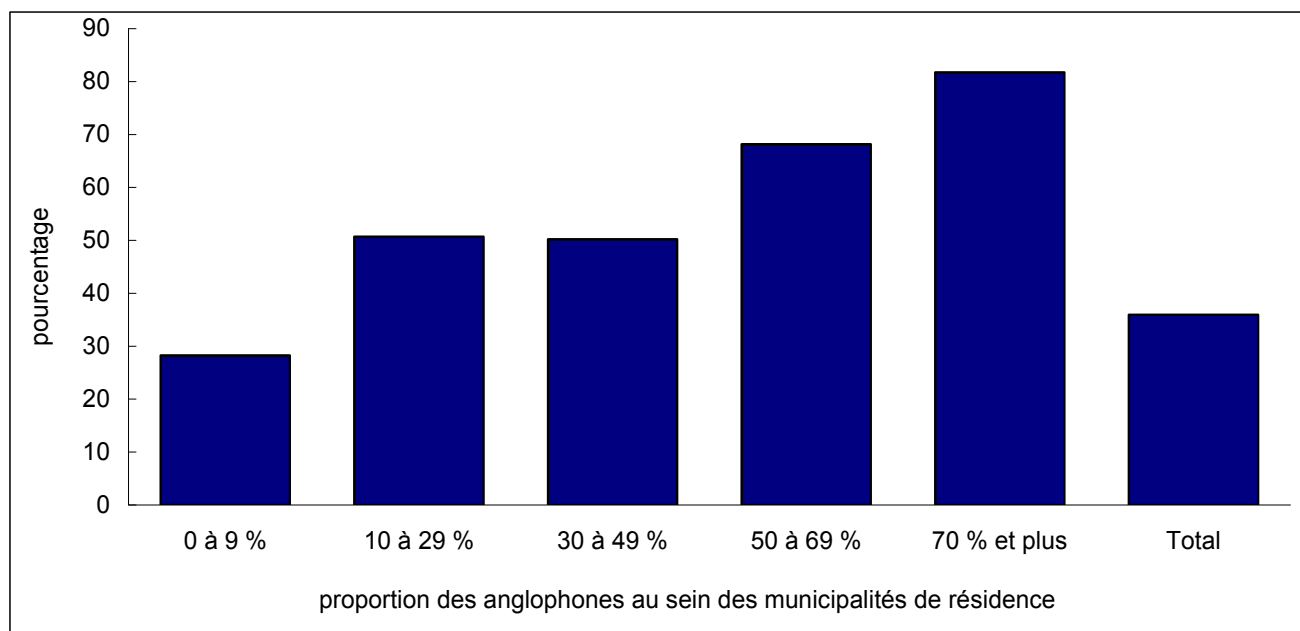


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Nous avons en outre déjà montré que les anglophones qui résident dans la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal sont surtout concentrés sur l'île de Montréal, en particulier dans sa partie ouest. La proportion de non-anglophones pouvant soutenir une conversation en anglais sur le territoire de l'île de Montréal atteint 54 %. De fait, une autre façon de mettre en évidence le lien entre le lieu de résidence et la connaissance de l'anglais chez les non-anglophones consiste à présenter les statistiques selon le poids relatif de la minorité anglophone au sein de la municipalité de résidence. Les données du graphique 3.6.2 révèlent que, à une exception près, plus la part relative des anglophones au sein de leur municipalité est grande, plus élevée sera la connaissance de l'anglais chez les francophones. Ainsi, dans les municipalités où les anglophones représentent moins de 10 % de la population, le taux de bilinguisme français-anglais chez les non-anglophones est d'un peu plus de 28 % alors que dans les municipalités où les anglophones représentent 70 % ou plus de la population, le niveau de connaissance de l'anglais par les non-anglophones atteint près de 82 %.

Graphique 3.6.2

Taux de bilinguisme français et anglais chez les personnes ayant le français seulement comme première langue officielle parlée selon la proportion que représente les anglophones au sein de la municipalité de résidence, Québec, 2006

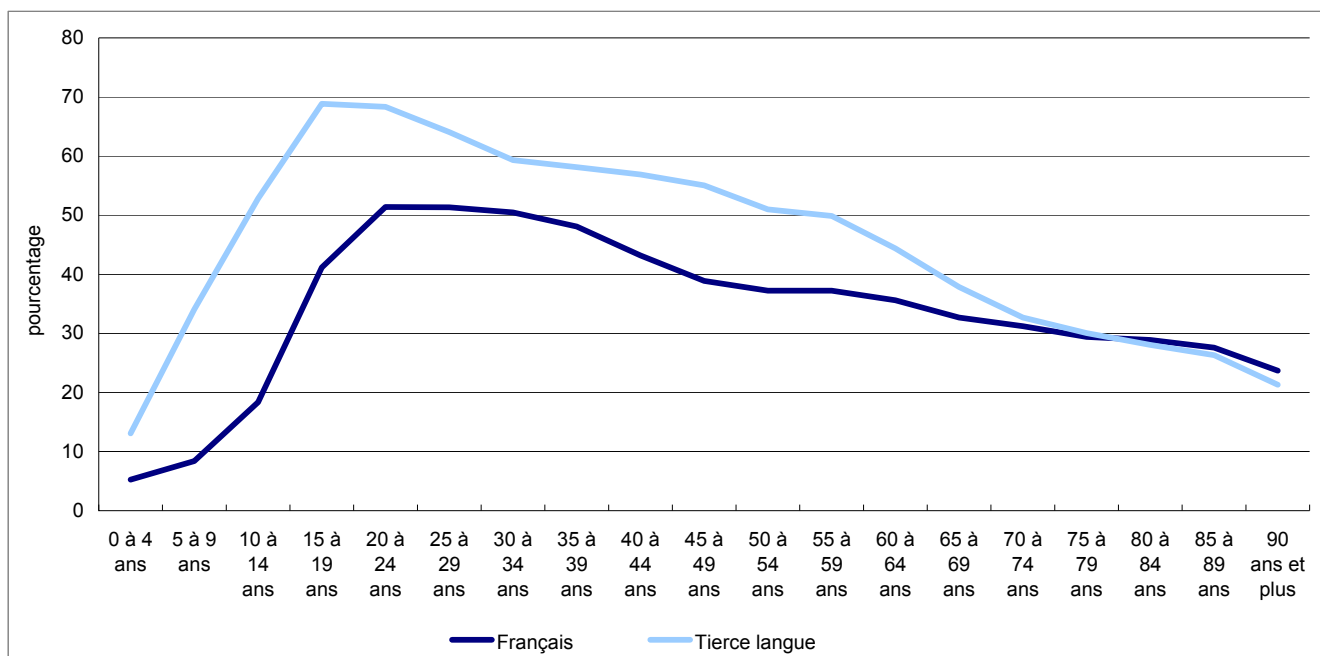


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les données du graphique 3.6.3 révèlent que, à l'exception des personnes de plus de 80 ans, le bilinguisme anglais-français chez les non-anglophones est plus répandu chez les personnes de tierce langue maternelle que chez celles de langue maternelle française. Chez les jeunes allophones, le taux de bilinguisme anglais-français s'accroît d'un groupe d'âge à l'autre pour atteindre 68,8 % chez les 15 à 19 ans, âge qui correspond à la fin des études secondaires et collégiales. S'ensuit une baisse graduelle du taux pour atteindre 21,3 % chez les plus de 90 ans. Pour ce qui est des francophones, la connaissance de l'anglais augmente d'un groupe à l'autre et atteint un plateau à environ 51 % au sein des groupes d'âge de 20 à 34 ans, un âge généralement associé à l'entrée sur le marché du travail. À cet égard, notons que les exigences du marché du travail jouent sans doute un rôle déterminant dans l'apprentissage intensif de l'anglais comme langue seconde, le taux de bilinguisme des francophones faisant partie de la population active étant supérieur à celui observé chez ceux ne faisant pas partie de cette population.

Graphique 3.6.3

Proportion des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais, selon le groupe d'âge et la langue maternelle française ou tierce, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des anglophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs d'influence importants sur l'évolution de la population de langue anglaise du Québec.

3.7.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.7.1 rend compte du lieu de naissance des anglophones du Québec. En 2006, plus de 68 % des personnes de langue maternelle anglaise étaient nés au Québec, comparativement à près de 57 % de celles dont l'anglais est la première langue officielle parlée. Selon le critère adopté, la proportion d'anglophones du Québec nés dans une autre province ou un territoire du Canada se situait entre 13 % et 18 %, dont la très grande majorité en provenance de l'Ontario. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart²⁶, ils composaient 14 % de la population de langue maternelle anglaise et 31 % de celle dont l'anglais est la première langue officielle parlée.

26. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

Tableau 3.7.1
Lieu de naissance des anglophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Québec, 2006

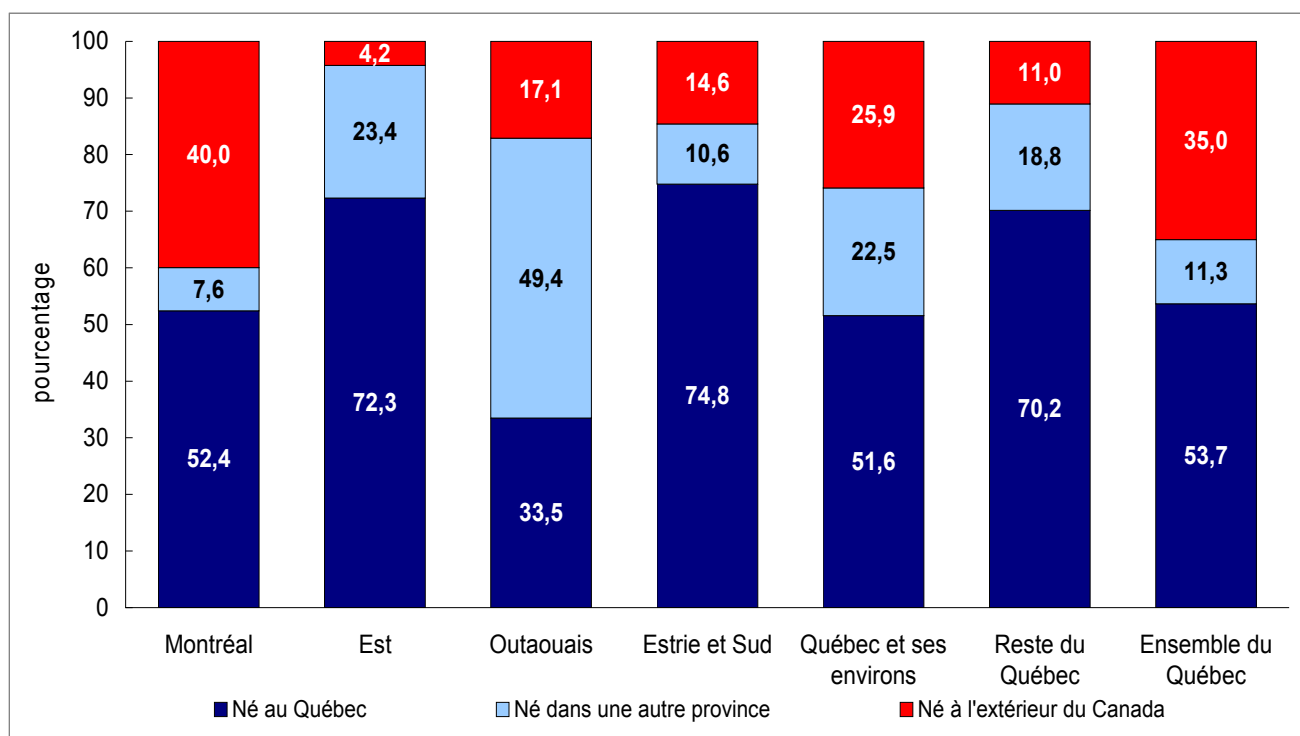
Lieu de naissance	Langue maternelle		Première langue officielle parlée			
	Anglais		Anglais		Anglais et Français	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Né au Québec	414 281	68,2	503 712	56,9	59 497	27,2
Né dans une autre province canadienne	106 441	17,5	111 199	12,6	3 734	1,7
Né en Ontario	63 202	10,4	65 920	7,4	2 649	1,2
Né à l'extérieur du Canada	86 442	14,2	270 535	30,6	155 324	71,1
Total	607 164	100,0	885 446	100,0	218 555	100,0

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le lieu de naissance de la population de première langue officielle parlée (PLOP) anglaise varie considérablement selon la région de résidence. On note au graphique 3.7.1 que seul un tiers des anglophones de l'Outaouais et un peu plus de la moitié de ceux résidant dans les régions de Montréal et de Québec et ses environs sont nés sur le territoire québécois, alors que dans les autres régions de la province cette proportion est beaucoup plus élevée, soit de 70 % et plus. C'est en Outaouais, région limitrophe d'Ottawa, qu'on retrouve la plus forte proportion d'anglophones nés dans une autre province, soit 49 %, alors que dans les autres régions cette proportion varie entre 8 % et 23 %. Pour ce qui est de la population née à l'étranger, celle de langue anglaise tend à se diriger principalement vers les grands centres urbains. De fait, cette population immigrée est beaucoup plus concentrée dans les régions de Montréal (40 %) et de Québec et ses environs (26 %), que dans le reste des régions du Québec, où les proportions fluctuent entre 4 % et 17 %.

Graphique 3.7.1

Lieu de naissance des personnes ayant l'anglais comme première langue officielle parlée selon la région, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.2 Immigration internationale

Au cours des trente-cinq dernières années, la proportion d'immigrants au Canada qui résident au Québec est restée à peu près stable, variant de 14,2 % en 1971 à 13,8 % en 2006 (tableau 3.7.2.1). On observe cependant une diminution du poids relatif de la population immigrée n'ayant que l'anglais comme première langue officielle parlée au Québec au sein de l'ensemble des immigrants de langue anglaise au Canada : 8,5 % en 1971 comparativement à 4,9 % en 2006. En raison de la diminution importante de la proportion d'immigrants en provenance de l'Europe au profit de ceux en provenance des autres régions du monde, on note également une baisse de la proportion de la population immigrée n'ayant que l'anglais comme première langue officielle parlée au sein de la population immigrée du Québec, passant de 51,5 % en 1971 et 29,1 % en 2006. À l'inverse, la proportion que représente la population immigrée ayant et l'anglais et le français comme premières langues officielles parlées au sein de la population immigrée au Québec s'est accrue de 10,7 % à 17,6 % au cours de cette même période.

Au Québec, la proportion d'immigrants varie énormément d'un groupe linguistique à l'autre. C'est parmi la population ayant et l'anglais et le français comme premières langues officielles parlées (PLOP) que les immigrants sont proportionnellement les plus nombreux, 73,8 % en 1971 contre 68,6 % en 2006, alors qu'au sein de la population dont l'anglais est la seule première langue officielle parlée ces proportions sont de 25,2 % et 28,0 % respectivement. En ce qui concerne le groupe de PLOP français seulement, la part qu'y représentent les immigrants a peu varié puisqu'elle était de 2,8 % en 1971 et de 6,6 % 35 ans plus tard.

Tableau 3.7.2.1
Effectifs, proportions et part relative des immigrants de langue française et de langue anglaise, Québec, 1971 à 2006

Immigrant	Première langue officielle parlée	1971	1981	1991	2001	2006
		nombre				
Effectif des immigrants de langue anglaise	Anglais¹	266 412	258 161	259 178	283 478	323 272
	Anglais seulement	241 286	222 561	214 800	224 872	248 165
	Anglais et français	50 391	72 013	87 929	118 489	149 827
		pourcentage				
Proportion des immigrants de langue anglaise au sein de la population immigrée	Anglais¹	56,8	49,4	43,8	40,1	38,0
	Anglais seulement	51,5	42,6	36,3	31,8	29,1
	Anglais et français	10,7	13,8	14,9	16,8	17,6
Part des immigrants de langue anglaise du Québec parmi l'ensemble des immigrants de langue anglaise au Canada	Anglais¹	9,3	7,7	7,0	6,1	6,2
	Anglais seulement	8,5	6,8	5,9	5,0	4,9
	Anglais et français	61,0	63,3	67,1	62,9	66,3
Proportion des immigrants au sein de la population de langue anglaise	Anglais¹	26,8	29,0	28,6	30,9	32,5
	Anglais seulement	25,2	27,0	25,8	27,1	28,0
Proportion des immigrants au sein de la population de langue française	Français¹	3,3	4,3	5,0	6,3	7,6
	Français seulement	2,8	3,7	4,3	5,4	6,6
Proportion des immigrants au sein de la population de premières langues officielles parlées anglais et français	Anglais et français	73,8	54,7	60,8	65,7	68,6
Part relative des immigrants du Québec dans l'ensemble du Canada		14,2	13,6	13,6	13,0	13,8

1. Comprend la redistribution égale de la catégorie anglais-français.

Nota : Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 1971 à 2006.

La population immigrante anglophone au Québec est originaire de divers pays. Cependant, une forte proportion de ces immigrants proviennent d'un petit nombre de pays. Le tableau 3.7.2.2 présente les principaux pays d'origine des immigrants qui résident au Québec. On y observe que l'Italie, la République populaire de Chine et les États-Unis sont les pays d'où provient le plus grand nombre d'immigrants de langue anglaise. Les douze pays présentés dans ce tableau sont les pays sources de 56 % de l'immigration de langue anglaise au Québec. Près de la moitié (46,1 %) des immigrants anglophones proviennent de deux continents, soit l'Europe (24,3 %) et l'Asie (22,1 %).

Tableau 3.7.2.2
Principaux pays d'origine des immigrants de langue anglaise, Québec, 2006

Pays	Immigrants de langue anglaise	
	nombre	%
Italie	24 766	7,1
République populaire de Chine	22 391	6,4
États-Unis d'Amérique	21 570	6,2
Philippines	17 159	4,9
Royaume-Uni	16 787	4,8
Grèce	15 950	4,6
Inde	14 350	4,1
Liban	11 277	3,2
Roumanie	10 117	2,9
Pologne	8 954	2,6
Sri Lanka	8 163	2,3
Allemagne	7 991	2,3
Pakistan	7 545	2,2
Vietnam	7 521	2,2

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.3 Migration interprovinciale

Depuis 1976, les anglophones ayant l'anglais comme première langue officielle parlée au Québec ont connu d'importantes pertes migratoires au profit d'autres provinces et territoires (voir le tableau 3.7.3)²⁷. La migration de cette population du Québec vers les autres provinces et territoires a culminé au cours du lustre 1976 à 1981 : plus de 151 000 personnes ont quitté le Québec, alors que seulement un peu plus de 28 000 personnes sont venues s'y installer, pour un solde net négatif d'un peu plus de 123 000 personnes. Durant cette même période, la perte migratoire de la population dont le français est la première langue officielle parlée (18 000) était bien inférieure. À partir de 1981-1986, on a observé une diminution du nombre d'anglophones qui ont quitté le Québec, pour atteindre 50 000 personnes au cours du lustre 2001 à 2006, soit un tiers du nombre de départs de la période 1976 à 1981. Parallèlement, le solde migratoire négatif de la population anglophone a également diminué, affichant 16 000 personnes au cours de la période 2001 à 2006. En outre, non seulement 24 000 anglophones de moins ont quitté le Québec vers les autres provinces entre 2001 et 2006 que lors de la période quinquennale précédente, mais 4 500 anglophones de plus ont quitté les autres provinces vers le Québec entre 2001 et 2006 comparativement à la période précédente. Le solde migratoire négatif des anglophones a ainsi connu un ralentissement de 64 %, soit une variation supérieure à celle observée entre les périodes 1976 à 1981 et 1981 à 1986 laquelle avait été de 59 %. Fait digne de mention, 40 % de l'ensemble des anglophones du Canada nés au Québec et ayant l'anglais comme première langue officielle parlée résidaient à l'extérieur de cette province en 2006 : 27 % d'entre eux résidaient en Ontario et 14 % ailleurs au Canada (données non montrées).

27. L'annexe E présente le même tableau en utilisant le critère de la langue maternelle.

Tableau 3.7.3

Migration interprovinciale entre le Québec et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1976 à 1981, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

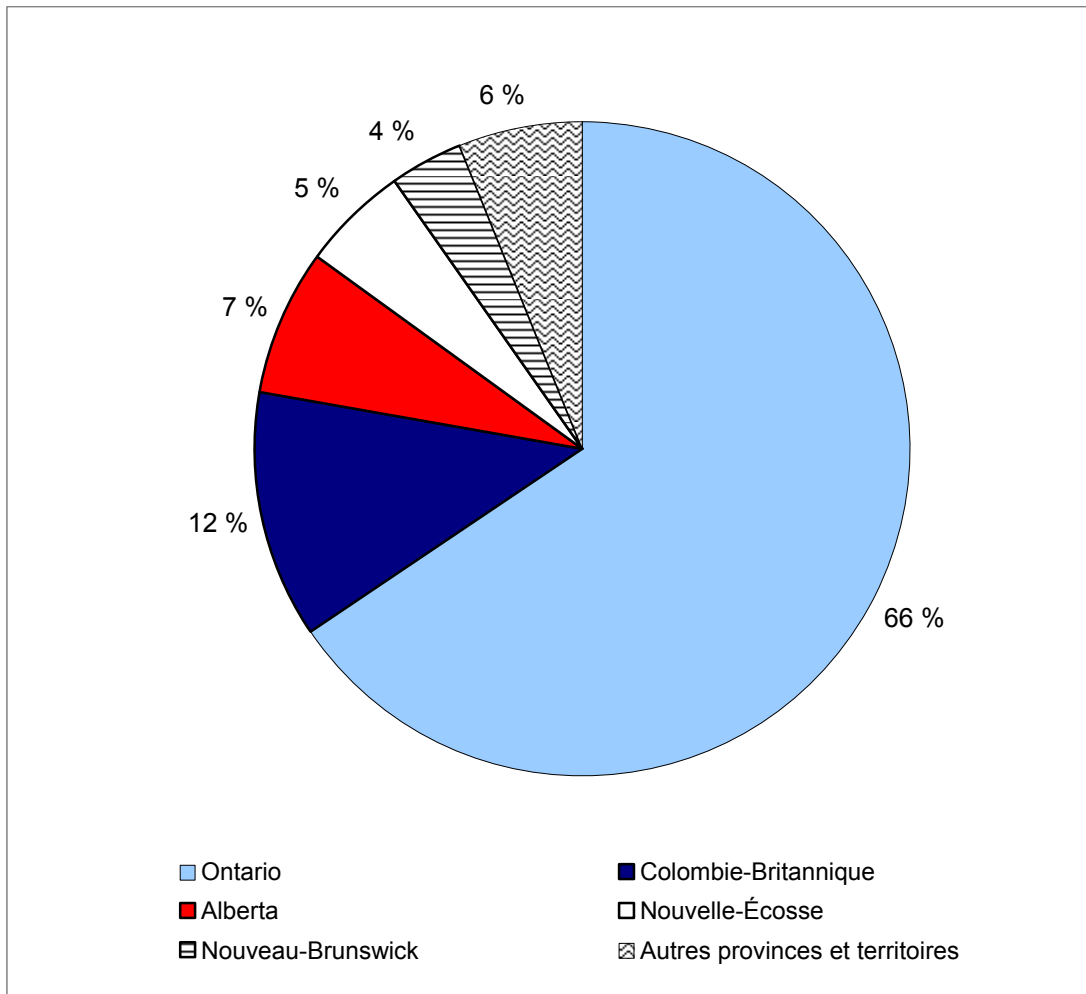
Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Anglais	Français
nombre			
Du Québec vers les autres provinces			
1976 à 1981	203 035	151 308	51 124
1981 à 1986	130 214	82 805	46 820
1986 à 1991	107 546	67 980	39 047
1991 à 1996	106 337	68 681	36 539
1996 à 2001	119 746	74 352	44 438
2001 à 2006	85 202	50 320	34 088
Des autres provinces vers le Québec			
1976 à 1981	61 310	28 255	32 851
1981 à 1986	66 915	32 612	34 112
1986 à 1991	81 995	37 233	44 436
1991 à 1996	68 897	32 522	36 186
1996 à 2001	62 434	29 804	32 410
2001 à 2006	73 554	34 315	38 858
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1976 à 1981	-141 725	-123 053	-18 273
1981 à 1986	-63 299	-50 193	-12 708
1986 à 1991	-25 551	-30 747	5 389
1991 à 1996	-37 440	-36 159	-352
1996 à 2001	-57 312	-44 548	-12 028
2001 à 2006	-11 648	-16 005	4 770

Nota : Voir en annexe le tableau sur la migration interprovinciale selon la langue maternelle.

Source(s) : Statistique Canada, les recensements de la population de 1976 à 2006.

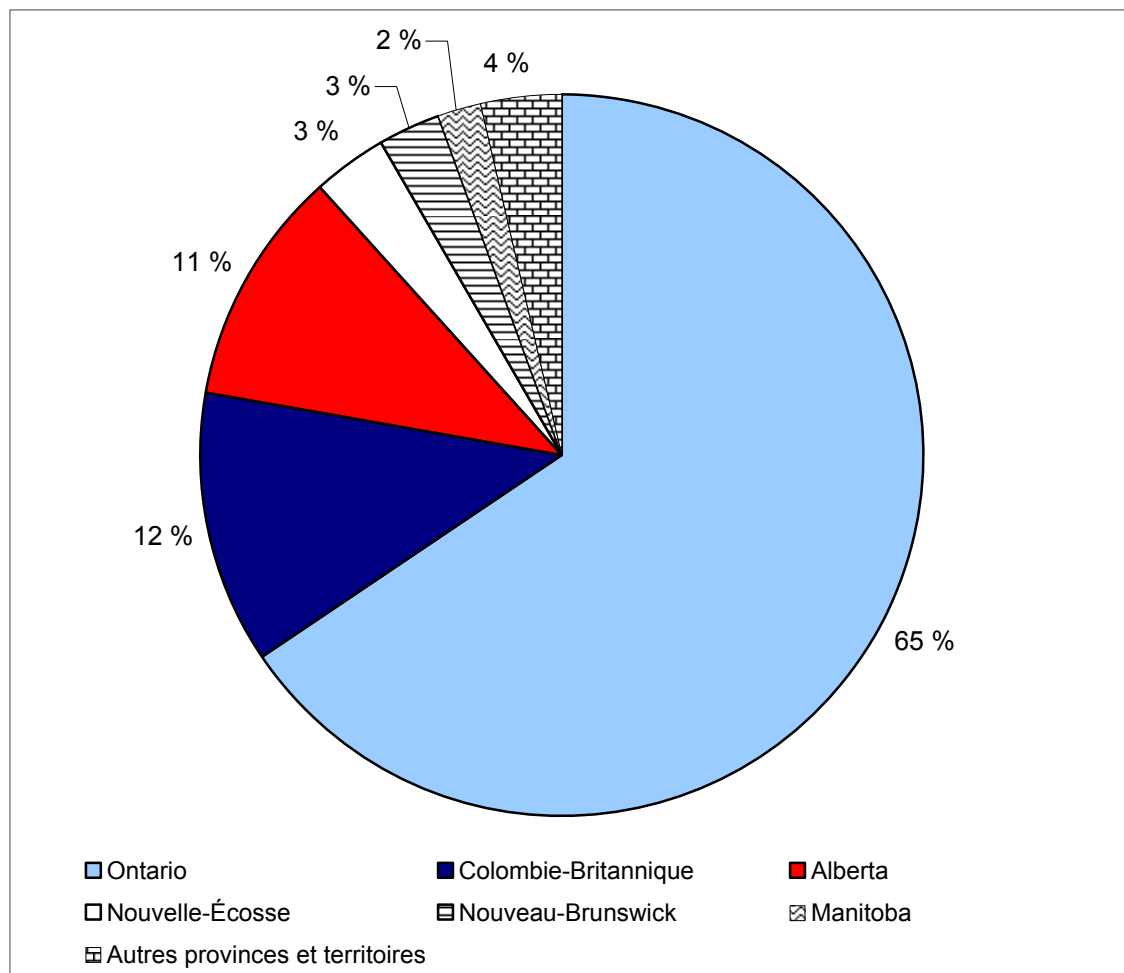
Les graphiques 3.7.3.1 et 3.7.3.2 rendent compte des mouvements migratoires entre le Québec et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 34 000 anglophones qui sont venus s'établir au Québec en provenance des autres provinces et territoires, près des deux tiers (66 %) résidaient en Ontario en 2001. Le reste des anglophones provenaient principalement de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. De même, parmi les quelque 50 000 anglophones qui vivaient au Québec en 2001 et qui ont migré vers d'autres provinces, près des deux tiers (65 %) sont allés s'établir en Ontario alors que le reste des anglophones ont choisi principalement la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Graphique 3.7.3.1
Provenance des anglophones qui vivaient dans d'autres provinces et territoires en 2001 et qui sont venus s'établir au Québec entre 2001 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3.7.3.2
Destination des anglophones qui ont quitté le Québec entre 2001 et 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

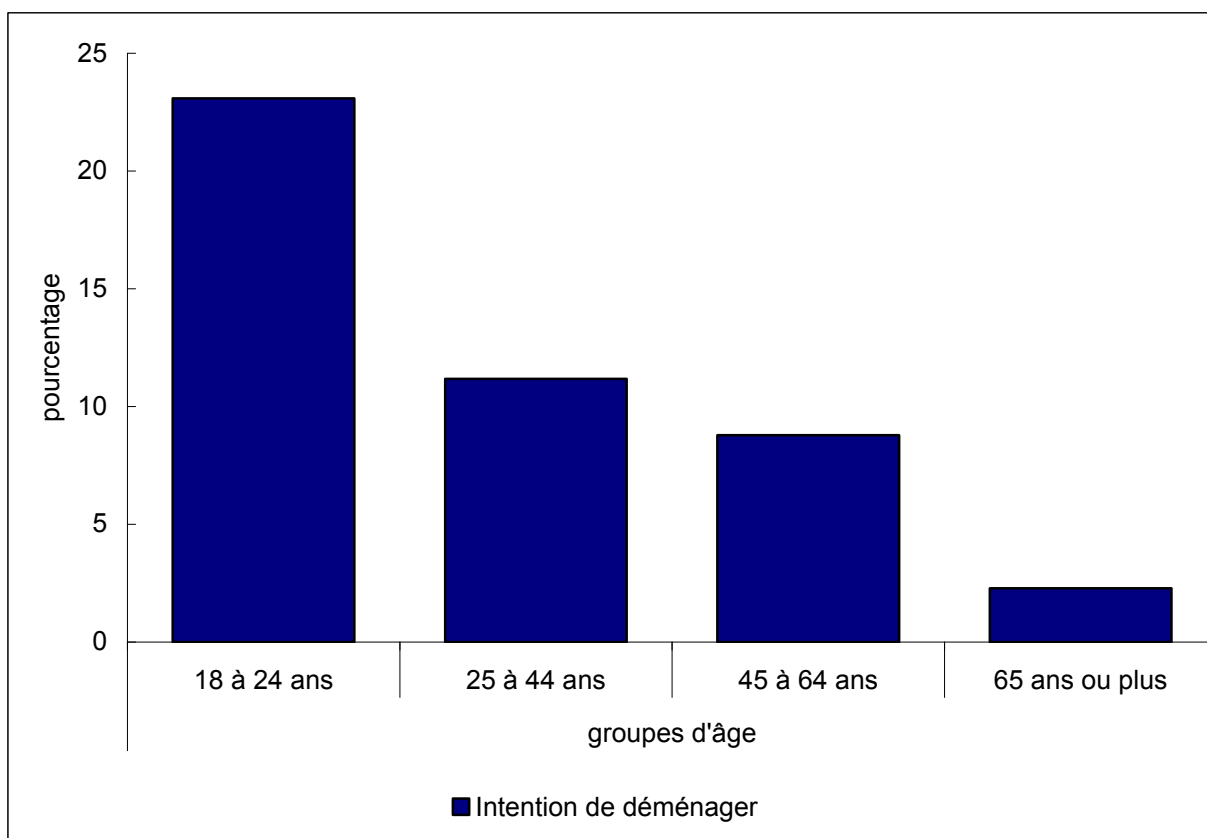
La mobilité géographique des anglophones du Québec, celle des jeunes en particulier, vers les autres provinces canadiennes a fait l'objet de nombreux écrits et constitue une problématique qui préoccupe de nombreux acteurs au sein des communautés anglophones du Québec²⁸. À cet égard, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) comporte un module sur la mobilité des minorités de langue officielle et, notamment, sur les intentions de quitter la province de résidence au cours des cinq prochaines années. Le graphique 3.7.3.3 rend compte du fait que l'intention de déménager hors du Québec est particulièrement marquée chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans comparativement à celle des anglophones des autres groupes d'âge. Ainsi, près d'un jeune anglophone sur quatre déclare une telle intention comparativement à un adulte sur dix chez les adultes de 25 à 44 ans ou chez ceux de 45 à 64 ans.

28. Voir notamment Parenteau, Philippe, Marie-Odile Mignan et Caroline V. Thibault (2008), *Portrait socio-économique de la communauté anglophone au Québec et dans ses régions*, Montréal : Institut québécois de recherche sur la culture. Voir également Floch, William et Johanne Pocock (2008), « The Socio-economic status of English-speaking Quebec: Those who left and those who stayed » in R.Y. Bourhis, (2008) (Éditeur). *The vitality of the English-speaking communities of Quebec: From Community Decline to Revival*. Montréal, Québec : Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM), Université de Montréal.

Parmi la population des jeunes anglophones âgés de 18 à 24 ans, l'intention de quitter la province varie selon qu'on habite Montréal ou une autre région de la province. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent en effet que si 21 % des jeunes anglophones de Montréal prévoient quitter la province au cours des cinq prochaines années, cette proportion atteint 29 % en Outaouais, 25 % en Estrie et dans le Sud du Québec et environ 40 % dans le « Reste de la province ».

Parmi les jeunes ayant déclaré une telle intention de déménager, 35 % ont mentionné l'Ontario comme principale province de destination, alors que 12 % ont mentionné la Colombie-Britannique comme destination de prédilection et 24 % l'extérieur du pays. Enfin, parmi les raisons identifiées par les jeunes anglophones pour justifier leur intention de quitter le Québec au cours des cinq prochaines années, près d'un jeune sur deux a mentionné des raisons professionnelles, 19 % des raisons liées aux études et près de 14 % des raisons liées au fait de se retrouver dans un environnement plus anglophone.

Graphique 3.7.3.3
Pourcentage des adultes anglophones (première langue officielle parlée) qui ont l'intention de déménager du Québec au cours des cinq prochaines années selon le groupe d'âge, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Nous présenterons dans cette section des statistiques portant sur quatre de ces secteurs prioritaires identifiés dans la Feuille de route. De plus, la Feuille de route comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada²⁹; une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présenterons de l'information générale sur la présence de l'anglais et la situation des anglophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La Santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés anglophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés anglophones du Québec en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Si l'on ne tient pas compte des anglophones qui ne connaissent pas le français, l'EVMLO révèle que 78 % des Anglo-Québécois déclarent qu'il est « très important » ou « important » pour eux d'obtenir des services de santé en anglais³⁰.

Lors du Recensement de 2006, 86 % des médecins travaillant au Québec, soit 9 025 d'entre eux, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais, alors que 51 % ont déclaré utiliser l'anglais au moins régulièrement³¹ dans le cadre de leur travail³². Chez les infirmières, dont l'effectif était de 61 320 en 2006, ces proportions sont de 45 % et 37 % respectivement.

La proportion des professionnels de la santé capables de soutenir une conversation en anglais et, dans une moindre mesure, de ceux faisant une utilisation au moins régulière de cette langue, est beaucoup plus élevée que la part relative des anglophones (13,4 %) au Québec. À cet égard, les résultats de l'EVMLO révèlent que la majorité des anglophones du Québec indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Toutefois, les proportions observées varient d'une région à l'autre. En outre, les consultations effectuées auprès des professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) se font davantage en français : à l'échelle de la province, seuls 43 % des anglophones du Québec utilisent l'anglais avec ces professionnels. Le tableau 4.1 rend compte des langues utilisées avec les professionnels de la santé.

29. Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles, février 2008.

30. Cette proportion passe à 87 % si l'on inclut ceux qui ne peuvent soutenir une conversation qu'en anglais et à qui la question n'a donc pas été posée.

31. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

32. Voir à ce propos le tableau 2.1 du rapport intitulé *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* par C. Blaser, 2006, n° 91-550-X au catalogue.

Tableau 4.1
Pourcentage d'anglophones du Québec selon la langue utilisée avec les différents professionnels de la santé selon la région, 2006

Région	Médecin de famille			Infirmière			Ligne d'information téléphonique sur la santé			Autre endroit ou spécialiste		
	Anglais	Français		Anglais	Français		Anglais	Français		Anglais	Français	
		Français et anglais	et anglais		Français et anglais	et anglais		Français et anglais	et anglais			
	pourcentage											
Montréal	80	11	4 ^E	58	30	11	48	44	7 ^E	57	35	6
Est	63	34	3 ^E	52	42	6 ^E	F	74	x	50	43	7 ^E
Outaouais	74	17	6 ^E	54	39	7 ^E	47 ^E	42 ^E	x	61	32	7 ^E
Estrie et Sud	72	20	7 ^E	44	49	8 ^E	28 ^E	66	x	51	40	9 ^E
Québec et ses environs	20 ^E	75	5 ^E	11 ^E	80	F	x	95	x	15 ^E	80	x
Reste du Québec	61	35	F	37	48	F	F	65	x	32	58	F
Ensemble du Québec	76	16	4	54	34	11	43	48	7^E	55	38	6

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

On y constate que c'est avec le médecin de famille que la prévalence de l'anglais est la plus forte, en particulier dans la région de Montréal, alors que dans les interactions avec les autres professionnels de la santé, l'anglais est utilisé (seul ou avec le français) dans des proportions de 65 % avec les infirmières, environ 50 % lors de l'utilisation de la ligne d'Info-Santé et 61 % dans les autres endroits où des soins sont prodigués. C'est dans la région de Québec et ses environs que l'usage de l'anglais est le plus faible, région où près de trois anglophones sur dix déclarent être plus à l'aise en français qu'en anglais. Notons cependant que dans plusieurs régions du Québec les anglophones déclarent utiliser le français avec les divers professionnels de la santé. Parce que les anglophones de la province y vivent en très grande majorité, la situation qui prévaut à Montréal mérite une attention particulière. On y constate en effet que si plus de 80 % des anglophones y utilisent l'anglais (seul ou avec une autre langue) avec leur médecin de famille, cette proportion baisse à 69 % avec les infirmières, 55 % lors de l'utilisation de la ligne d'Info-Santé et de 63 % lors des interactions avec les autres professionnels de la santé.

La méconnaissance de l'anglais par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les anglophones pour expliquer l'absence de services dans cette langue lors de leurs consultations.

Dans l'ensemble, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement permettent d'observer que la proportion que composent les anglophones au sein de la région de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance de l'anglais ainsi que la langue principale des demandeurs de services sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

Si les régions de l'Outaouais et de Montréal se distinguent des autres régions du Québec, c'est principalement en raison d'une plus forte représentation des anglophones qui y résident. Ainsi, tel que présenté dans la section sur l'utilisation des langues dans la sphère publique, plus la proportion d'anglophones dans une région donnée y est élevée plus la présence de l'anglais sera répandue dans la sphère publique et, conséquemment, plus grandes seront les possibilités de l'utiliser dans les activités quotidiennes.

La présence de professionnels de langue anglaise et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est non seulement susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue, mais elle peut également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique.

Selon les statistiques du Recensement de 2006, c'est dans les régions de l'Outaouais, de Montréal et de l'Estrie et du Sud de la province que l'on retrouve les proportions les plus élevées de médecins (97 %, 90 % et 90 %, respectivement) capables de soutenir une conversation en anglais. Chez les infirmières ces proportions sont de 60 %, 61 % et 49 %, respectivement.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence de l'anglais au sein des institutions qui assurent son utilisation par les anglophones du Québec. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants de langue anglaise dans ce domaine ou à ceux qui sont en mesure de converser dans cette langue permet de documenter un phénomène perçu comme étant très important par les Anglo-Québécois.

Au Québec, les résultats de l'EVMLO révèlent que l'accès à ces services en anglais semble valorisé par les anglophones dans la mesure où 84 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait « très important » ou « important » que celui-ci puisse parler l'anglais. En outre, environ trois adultes anglophones sur quatre ont également déclaré qu'ils se sentiraient à l'aise de parler en anglais s'ils avaient affaire aux services policiers.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les quelque 773 000 adultes anglophones du Québec, 30 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat au cours des deux années précédant l'enquête tandis que 38 % ont eu affaire aux services policiers, que ce soit pour l'obtention de services ou à la suite d'une infraction. Parmi ceux-ci, 75 % ont eu un contact avec la police municipale, 21 % avec la police provinciale et moins de 0,5 % (7 700 personnes) avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, le Québec comptait 16 225 avocats capables de soutenir une conversation en anglais, ce qui représente près de 85 % de tous les avocats de la province. En ce qui a trait aux policiers du Québec, 63 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais. À cet égard, on observe bien sûr des différences régionales, les régions de l'Outaouais et de Montréal comptant les plus grandes proportions d'avocats (90 % dans les deux régions) et de policiers (respectivement 82 % et 73 %) capables de soutenir une conversation en anglais.

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser l'anglais lorsqu'ils interagissent avec les anglophones du Québec, les tableaux 4.2.1 et 4.2.2 rendent compte de la connaissance de l'anglais par ces professionnels et leur utilisation de cette langue dans le cadre de leur travail.

Tableau 4.2.1
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les policiers (sauf cadres supérieurs), Québec et ses régions, 2006

Région	Population totale des policiers	Anglais ¹ - Première langue officielle parlée		Anglais - Langue utilisée le plus souvent au travail		Anglais - Langue utilisée régulièrement au travail		Anglais - Langue utilisée au moins régulièrement au travail		Connaissance de l'anglais	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Montréal	8 760	660	7,5	800	9,1	4 960	56,6	5 760	65,7	6 390	72,9
Est	880	25	3,0	30	3,9	180	20,4	215	24,3	390	43,8
Outaouais	1 160	100	8,7	420	36,2	590	50,8	1 008	87,0	950	81,7
Estrie et Sud	1 350	40	2,9	30	2,2	675	49,9	705	52,2	840	62,2
Québec et ses environs	2 920	40	1,4	50	1,8	500	17,2	560	19,1	1 250	42,9
Reste du Québec	2 310	140	5,3	150	5,5	740	27,7	890	33,2	1 330	49,4
Ensemble du Québec	17 760	1 010	5,7	1 480	8,3	7 650	43,1	9 135	51,4	11 150	62,8

1. Avec répartition des réponses multiples.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4.2.2
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les avocats, Québec et ses régions, 2006

Région	Population totale des avocats	Anglais ¹ - Première langue officielle parlée		Anglais - Langue utilisée le plus souvent au travail		Anglais - Langue utilisée régulièrement au travail		Anglais - Langue utilisée au moins régulièrement au travail		Connaissance de l'anglais	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Montréal	12 110	2 210	18,2	3 140	25,9	5 775	47,7	8 915	73,6	10 855	89,6
Est	355	10	2,8	10	2,8	75	21,1	80	22,5	205	57,7
Outaouais	1 080	150	13,9	495	45,8	425	39,4	920	85,2	970	89,8
Estrie et Sud	900	65	7,2	80	8,9	370	41,1	450	50,0	735	81,7
Québec et ses environs	3 500	55	1,6	50	1,4	850	24,3	905	25,9	2 465	70,4
Reste du Québec	1 480	40	2,7	115	7,8	410	27,7	530	35,8	990	66,9
Ensemble du Québec	19 430	2 520	13,0	3 885	20,0	7 905	40,7	11 790	60,7	16 225	83,5

1. Avec répartition des réponses multiples.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Au Recensement de 2006, plus de 60 % des avocats du Québec ont déclaré utiliser l'anglais au moins régulièrement au travail. Cette proportion varie entre 23 % et 36 % dans les régions où l'on trouve de faibles proportions d'anglophones, soit la région de Québec et ses environs et les régions de l'Est et du Reste du Québec. Cette proportion est de 51 % pour les policiers. En outre, dans chacune des régions du Québec, le taux d'utilisation de l'anglais au travail est moindre que la proportion de policiers qui peuvent soutenir une conversation en anglais³³.

Notons que les données du recensement révèlent que le nombre d'avocats et de policiers qui utilisent l'anglais dans le cadre de leur travail au Québec est largement supérieur au nombre d'avocats et de policiers anglophones. Ainsi, alors que près de 12 000 avocats ont déclaré utiliser l'anglais au moins régulièrement dans le cadre de leur travail, 2 500 avocats ont cette langue comme première langue officielle parlée (PLOP), soit 13 % des avocats de la province, une proportion égale au poids de la population dont l'anglais est la PLOP.

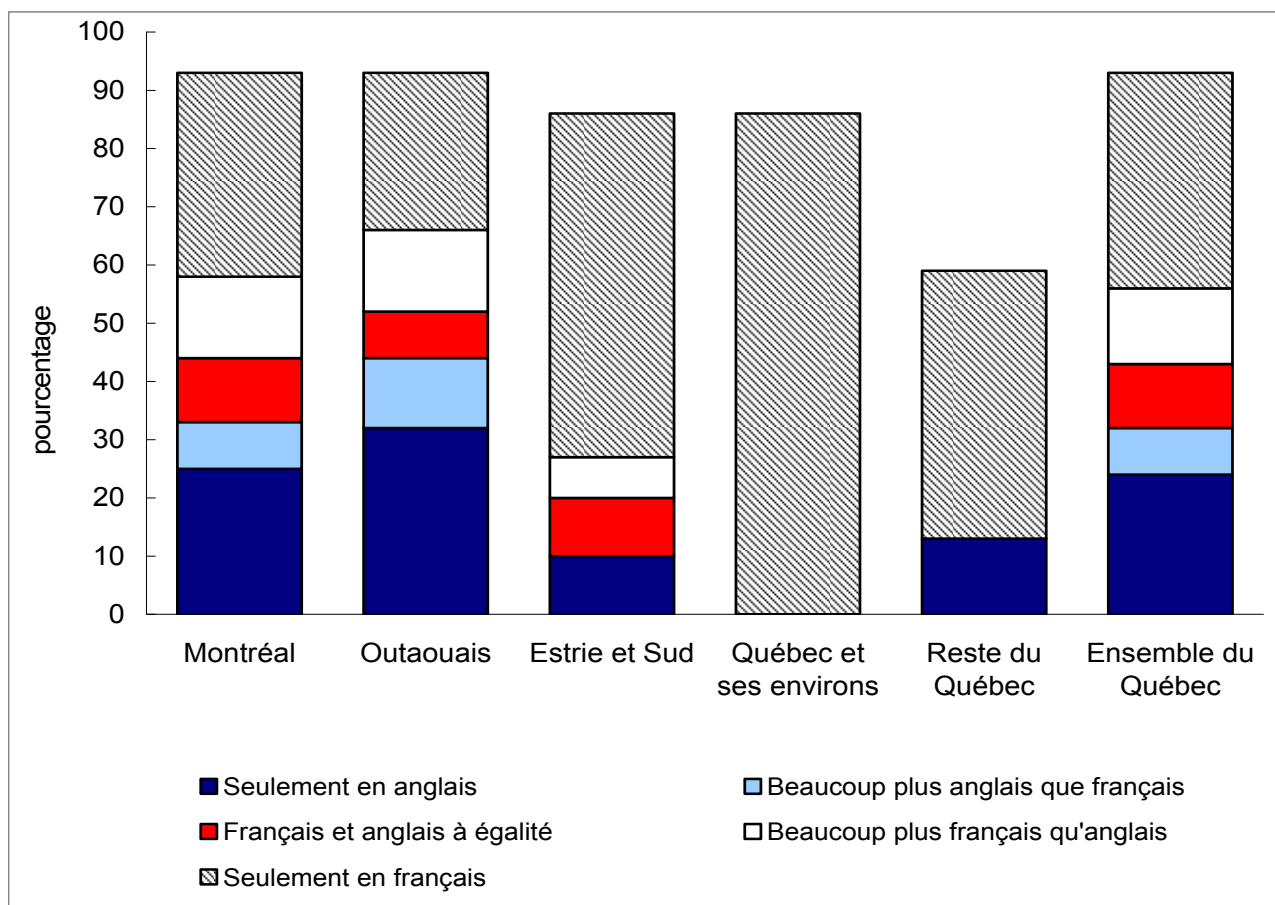
Bien que le nombre de policiers qui déclarent utiliser l'anglais dans le cadre de leur travail soit beaucoup plus élevé que le nombre de policiers anglophones, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que les interactions qu'ont les anglophones du Québec avec la police municipale et la police provinciale³⁴ se font généralement en français (voir les graphiques 4.2.1 à 4.2.2). Ainsi, près du tiers (32 %) des anglophones ont utilisé seulement ou surtout l'anglais lors de leurs interactions avec la police municipale et près d'un quart (23 %) avec la police provinciale. Les anglophones de la région de l'Outaouais se démarquent de ceux des autres régions en raison de leur usage plus fréquent de l'anglais avec les policiers : plus de 40 % d'entre eux ont utilisé seulement ou surtout l'anglais avec la police municipale (44 %) et avec la police provinciale (45 %). Dans la région de Montréal, ces proportions sont de 33 % et de 17 % respectivement.

Quant à l'utilisation de l'anglais avec les avocats, les résultats de l'EVMLO révèlent que 61 % des anglophones du Québec en font un usage prédominant (voir graphique 4.2.3). Dans toutes les régions de la province, l'usage de l'anglais prédomine lors des interactions avec les avocats, exception faite de la région de Québec et ses environs et de celle du Reste du Québec. Bien que le français soit tout de même présent dans une proportion non négligeable, l'utilisation répandue de l'anglais avec les avocats traduit le fait que l'utilisation des services d'un avocat relève généralement de services privés et implique un choix personnel quant à la langue du fournisseur de services. Il s'agit là d'une situation fort différente de celle impliquant les interactions avec les services de police, lesquels relèvent de l'administration publique.

33. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation de l'anglais par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion d'anglophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

34. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec la Gendarmerie Royale du Canada, les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

Graphique 4.2.1
Proportion des anglophones selon la langue utilisée avec la police municipale, Québec et ses régions, 2006



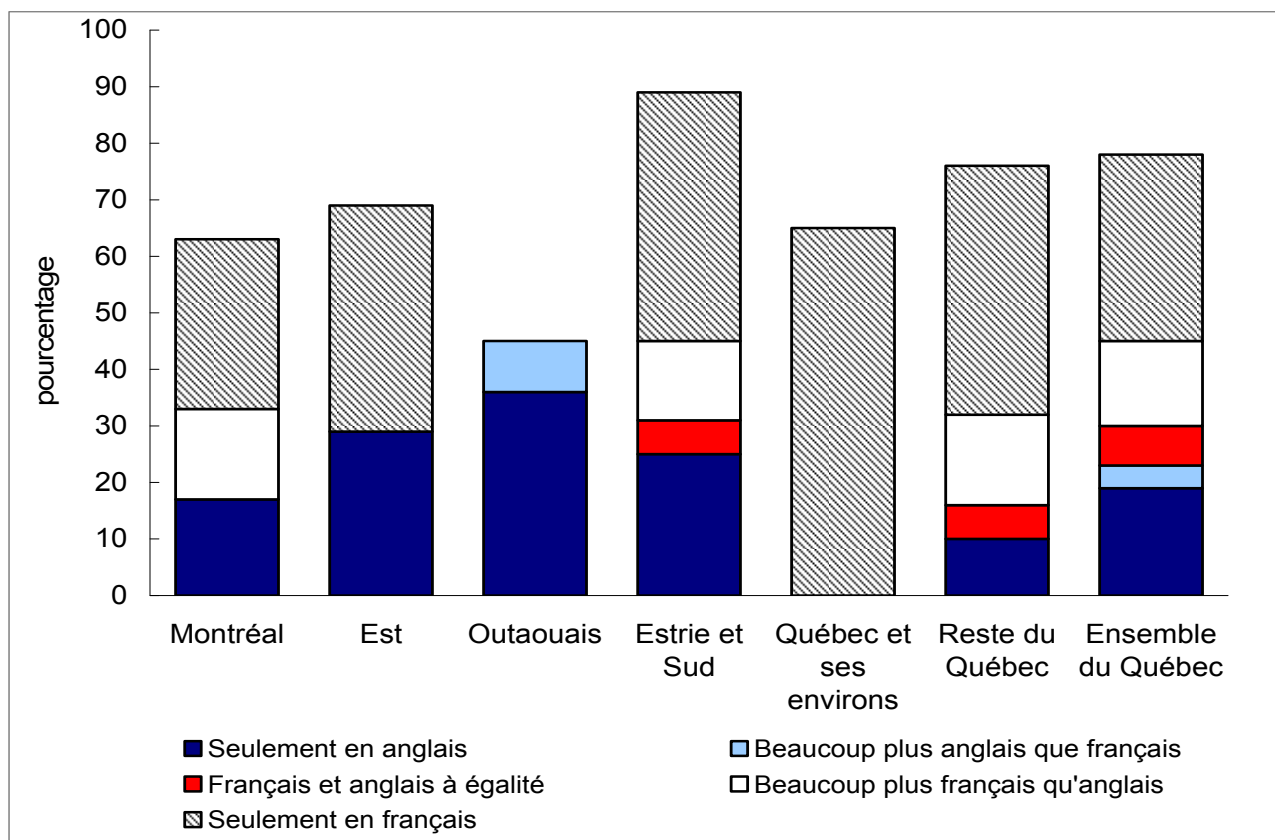
Nota : Les données pour l'Est sont supprimées en raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec la police municipale.

Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Graphique 4.2.2

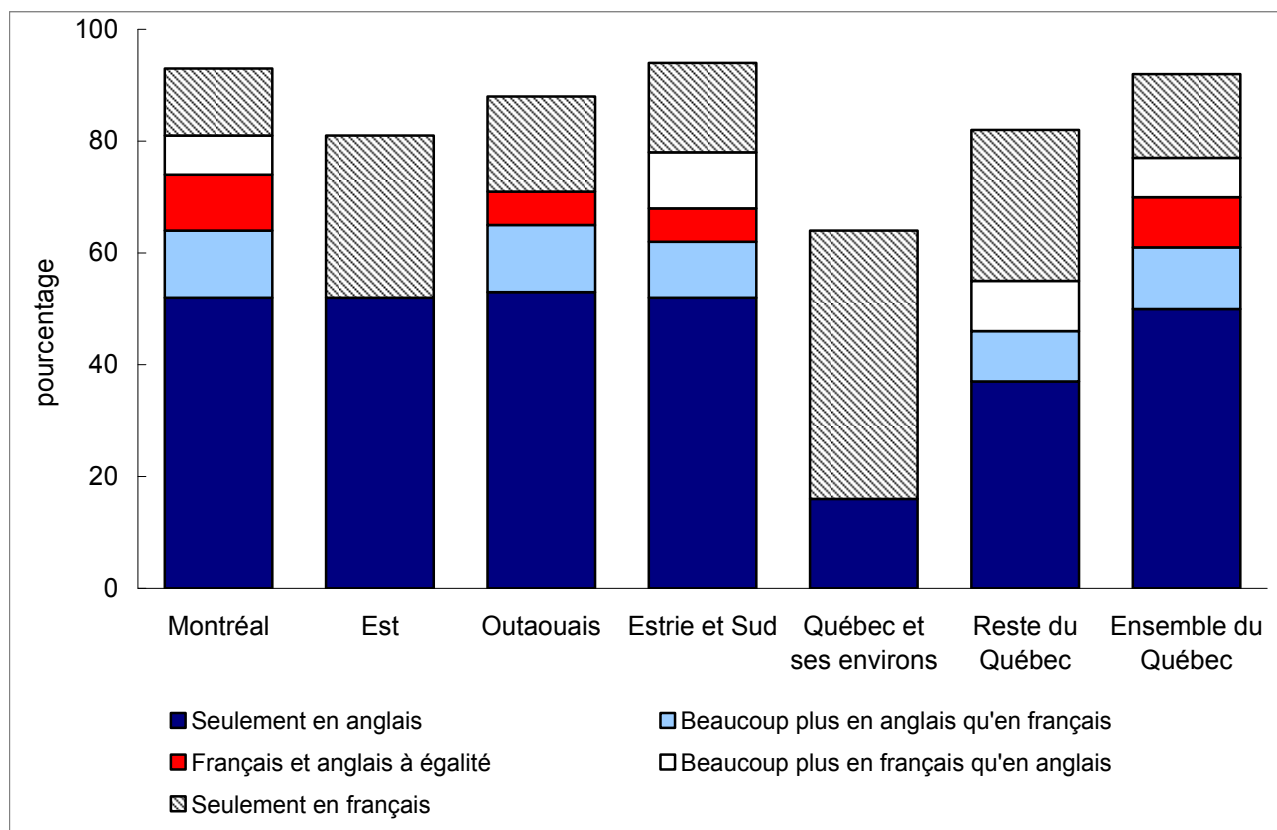
Proportion des anglophones selon la langue utilisée avec la police provinciale, Québec et ses régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Graphique 4.2.3
Proportion des anglophones selon la langue utilisée avec les avocats, Québec et ses régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

La problématique de l'accès à l'école de langue anglaise pour la minorité anglophone du Québec est fort différente de celle à laquelle font face les francophones vivant en situation minoritaire à l'extérieur de cette province. Alors que pour ces derniers la gestion des systèmes scolaires et l'accès à des écoles dans la langue de la minorité sont des phénomènes relativement récents, dans le cas des anglophones du Québec la gestion des écoles de langue anglaise par les anglophones ainsi que l'accès à de telles écoles est un phénomène beaucoup plus ancien.

Ainsi, bien avant la Confédération de 1867, la communauté anglophone du Québec a à sa tête une élite puissante dont l'influence est très importante (Rudin, 1985, p. 223). Peu après son entrée dans la Confédération, la première loi sur l'instruction publique permet, en 1869, de distinguer nettement les secteurs catholique et protestant et leur reconnaît une autonomie en créant deux comités confessionnels provinciaux.

De 1875 à 1964 — année de la création du ministère de l'Éducation du Québec —, le système québécois d'écoles confessionnelles est dirigé par deux comités confessionnels différents et chacun est responsable de son enseignement respectif. Ainsi, aux fins d'éducation, les Québécois, sans égard à leur langue maternelle, sont départagés entre catholiques et protestants. Durant cette période, la qualité et la pleine autonomie du système scolaire protestant sont assurées grâce à la force économique de ses membres. Les taxes résidentielles, commerciales et industrielles levées par les commissions scolaires protestantes servent alors entièrement à financer les écoles protestantes et procurent, en particulier dans la région de Montréal, un statut supérieur au secteur scolaire protestant au sein du système scolaire québécois (Rudin, 1985, Martel, 1991).

Au cours du XX^e siècle, le système québécois d'éducation fait face à des difficultés particulières dans la mesure où il doit accommoder les divers groupes religieux et linguistiques qui immigrent au Québec. Ainsi, étant donné que plusieurs de ces groupes vont intégrer la communauté de langue anglaise, les difficultés auxquelles est confronté le système éducatif québécois vont alors refléter les changements qui surviennent dans la composition de la population québécoise de langue anglaise.

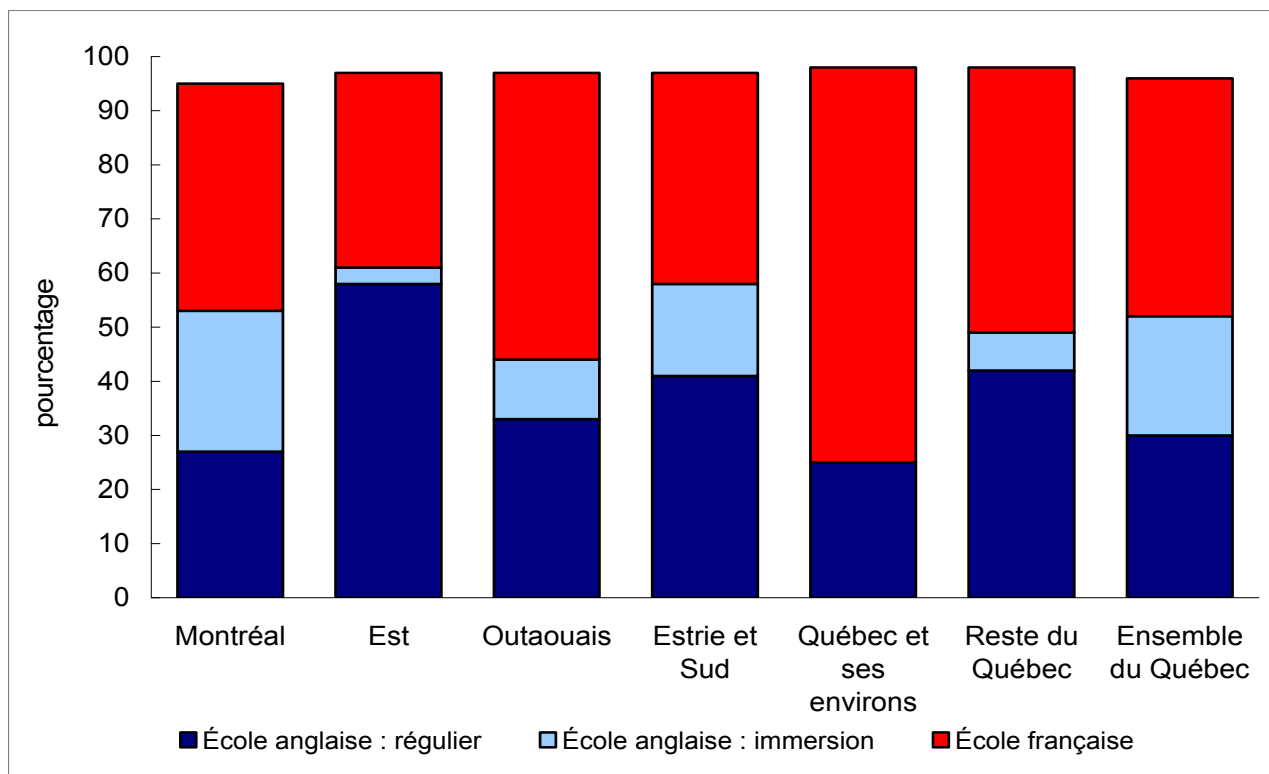
Alors qu'en 1969, un des articles du projet de loi 63 donne aux parents le droit de choisir la langue d'instruction de leurs enfants, en 1974, le projet de loi 22 fait du français la langue officielle du Québec et l'inscription aux écoles anglaises est restreinte aux enfants qui possèdent déjà une connaissance suffisante de cette langue. En 1977, *la Charte québécoise de la langue française* ou loi 101 restreint l'inscription à l'école anglaise aux enfants dont les parents ont reçu la majorité de leur instruction primaire dans cette langue au Québec ou dont un frère ou une sœur a reçu l'instruction dans cette langue. En 1984, l'article 73 de la loi 101 est donc jugé inconstitutionnel par la Cour suprême du Canada parce qu'il contrevient à l'article 23 de la Charte adopté en 1982 sur le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité. Dès lors, la loi sera modifiée de sorte à permettre aux parents anglophones qui ont fait leurs études primaires en anglais au Canada (et non seulement au Québec) d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise au Québec; ce changement prendra le nom de « clause Canada ».

Depuis 1998, le territoire québécois est divisé en conseils scolaires anglophones et francophones plutôt que catholiques et protestants. Selon les données du gouvernement du Québec (2006), 107 742 élèves sont inscrits aux niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire dans près de 360 écoles de langue anglaise sous la juridiction de commissions scolaires anglophones. En outre, près de 15 000 élèves sont également inscrits dans l'une ou l'autre des 48 écoles privées de langue anglaise.

Comme le souligne Lamarre (2008, p.63), la loi 101 a eu des répercussions considérables sur le système scolaire de langue anglaise au Québec. Ainsi, alors que près de 248 000 élèves étaient inscrits dans une école de langue anglaise en 1971, en 2006 ce nombre était inférieur à 108 000 élèves. La diminution de la population anglophone d'âge scolaire découlant d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations explique en partie la baisse du nombre d'inscriptions. Toutefois, l'important solde migratoire négatif qu'a connu la population anglophone du Québec au cours des années 1970 couplé aux changements majeurs découlant de l'application de la *Charte québécoise de la langue française* en matière d'accès à l'école anglaise a profondément transformé le système scolaire anglophone. À cet égard, mentionnons que, selon les données du gouvernement du Québec (2004), près de 90 % des immigrants de première génération sont aujourd'hui inscrits à l'école française. En 1971, 85 % étaient inscrits à l'école anglaise (Québec, 1996).

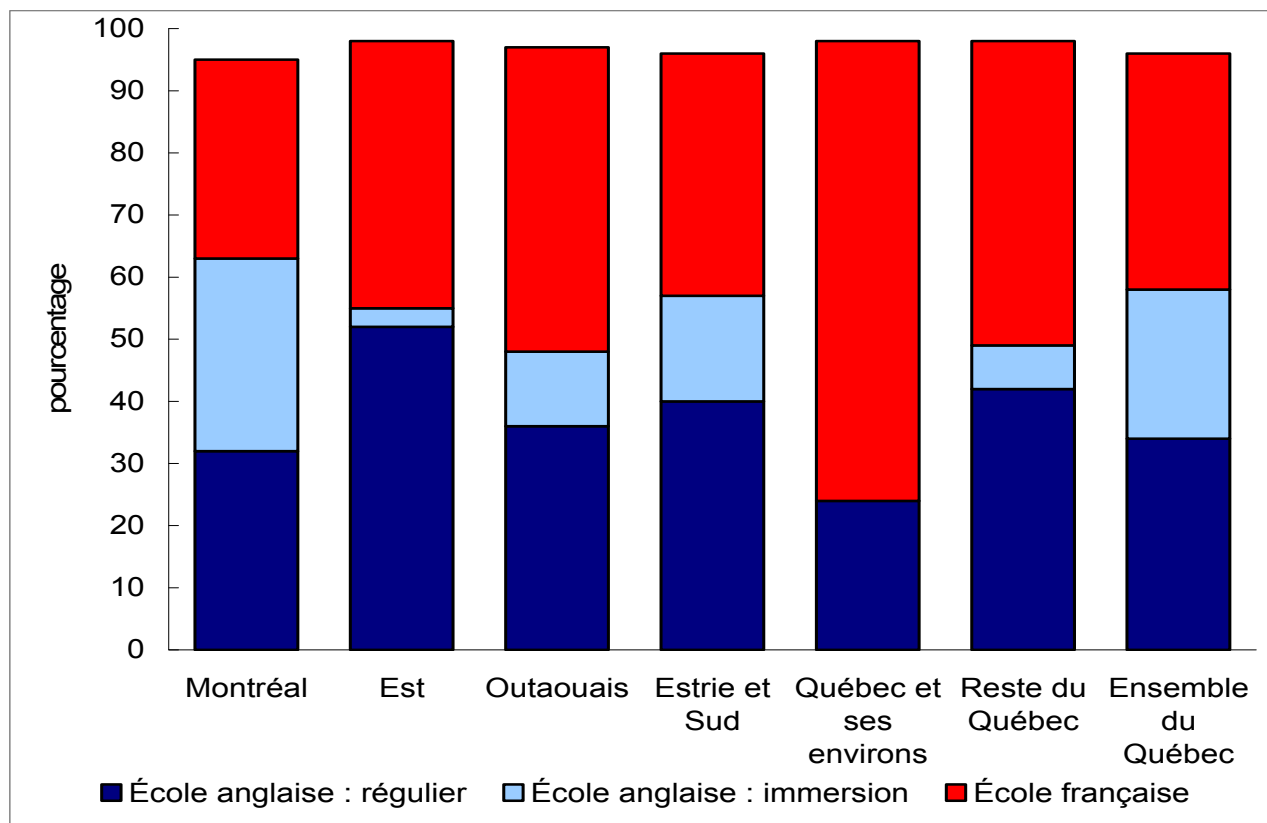
En utilisant le critère de la première langue officielle parlée, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que des 191 380 enfants de parents anglophones inscrits à l'école au moment de cette enquête, environ 52 % fréquentent une école primaire ou secondaire de langue anglaise, dont 22 % un programme d'immersion en français (graphique 4.3.1-a). Si l'on ne tient compte que des enfants dont au moins l'un des parents a l'anglais comme langue maternelle, cette proportion atteint 58 % (graphique 4.3.1-b) alors qu'en considérant les enfants dont au moins un parent a fait une partie ou toutes ses études primaires en anglais au Canada, cette proportion se situe plutôt à 65 % (graphique 4.3.1-c). À la lumière de l'information présentée ci-haut, on comprendra que la langue de l'école fréquentée par les jeunes anglophones dépend de plusieurs facteurs, dont l'un des plus importants est celui des limites qu'impose la législation linguistique québécoise. S'y ajoute également la proportion importante des unions exogames français-anglais ainsi que la volonté des parents anglophones de favoriser l'apprentissage du français et de l'anglais chez leurs enfants.

Graphique 4.3.1-a
Pourcentage des enfants dont au moins un parent a l'anglais comme première langue officielle parlée (après répartition de la catégorie Anglais-Français) selon la langue de l'école fréquentée, Québec et régions, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

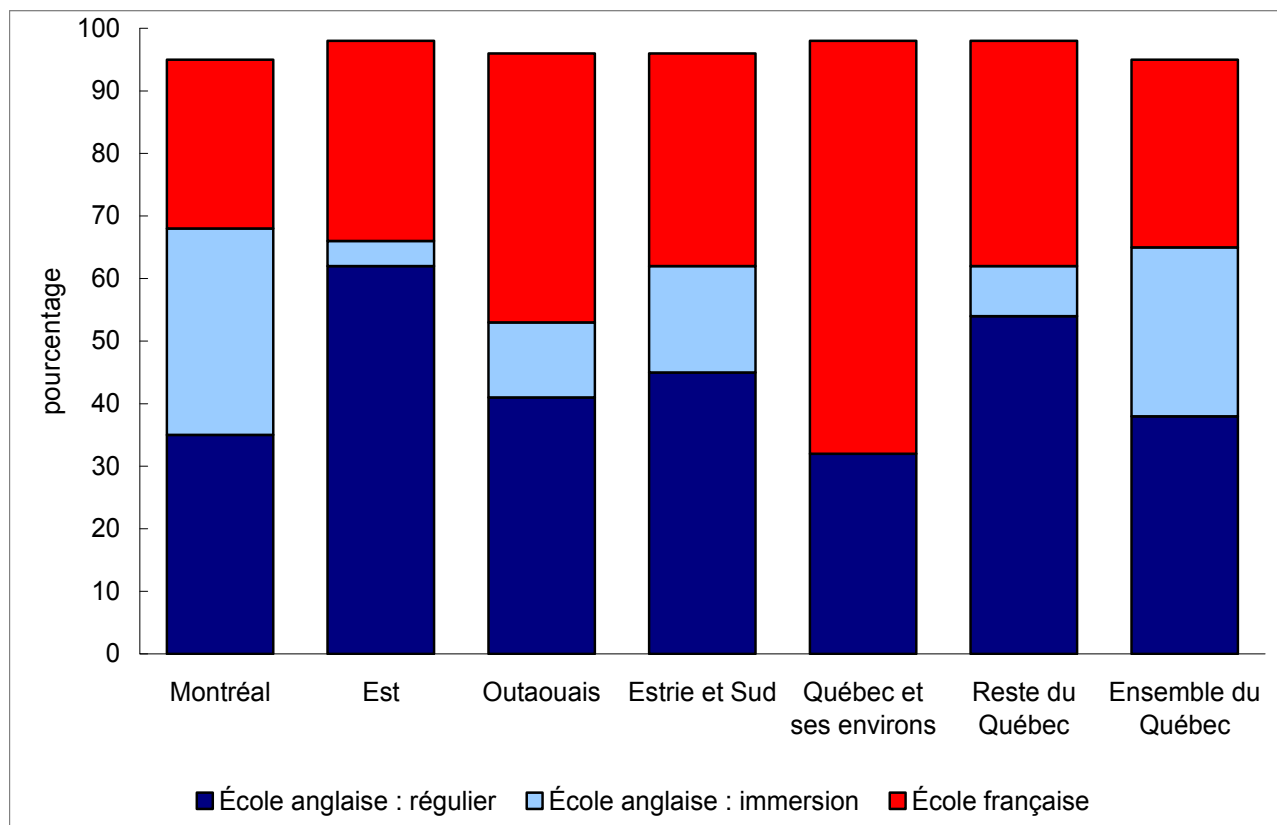
Graphique 4.3.1-b
Pourcentage des enfants dont au moins un parent est de langue maternelle anglaise (réponses uniques seulement) selon la langue de l'école fréquentée, Québec et régions, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Graphique 4.3.1-c

Pourcentage des enfants dont au moins un parent a fait une partie ou toutes ses études primaires en anglais au Canada selon la langue de l'école fréquentée, Québec et régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

En outre, les variations régionales que l'on observe dans ces graphiques illustrent bien l'influence probable des caractéristiques démolinguistiques propres à ces régions sur le choix de la langue de scolarisation des enfants de parents anglophones. Pensons notamment à la proportion ou à la concentration d'anglophones dans la municipalité de résidence de même qu'à la langue principale des parents, notamment dans le cas des couples exogames, tous deux des facteurs importants dans le taux de transmission de la langue anglaise aux enfants et dans le choix de la langue de scolarisation. À titre d'exemple, c'est dans la région de Québec et ses environs que la proportion des jeunes anglophones fréquentant l'école anglaise est la plus faible (25 %). En comparaison, c'est dans l'Est de la province que cette fréquentation est la plus élevée, soit approximativement 61 % (tableau 4.3.1). Trait significatif du portrait sur la fréquentation scolaire des enfants de langue anglaise, la proportion de ceux qui fréquentent un programme d'immersion en français au sein d'une école anglaise est importante. Dans la région de Montréal, cette proportion (26 %) est quasi similaire à celle des enfants qui fréquentent le programme régulier. Ce constat vaut également selon qu'on prend en compte la situation où au moins l'un des parents est de langue maternelle anglaise ou lorsque celui-ci a fait ses études primaires au Canada en anglais.

La popularité des programmes d'immersion en français n'a cessé de croître auprès des parents anglophones québécois depuis leur création sur la Rive-Sud de Montréal au cours des années 1960 (Lamarre, 2008, p. 69). En revendiquant de meilleurs programmes d'enseignement du français langue seconde, les parents anglophones du Québec ont ainsi fait en sorte que le niveau de bilinguisme de leurs enfants se soit accru de façon remarquable.

La croissance des unions exogames français-anglais explique en partie le fait que plusieurs parents anglophones choisissent d'inscrire leurs enfants à l'école française. Selon les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO), 40 % des enfants dont le parent répondant à l'anglais comme langue maternelle vivent dans des familles endogames anglaises. Environ la moitié d'entre eux vivent dans des familles exogames anglaise-française. En outre, on constate que parmi les 32 350 enfants dont le parent de langue maternelle anglaise a un conjoint de même langue maternelle, 78 % étaient inscrits à l'école anglaise au moment de l'enquête. À l'inverse lorsque le conjoint du parent de langue maternelle anglaise a le français comme langue maternelle, 37 % des enfants sont inscrits à l'école anglaise et 61 % à l'école française. En ce qui a trait aux enfants dont le parent anglophone a un conjoint de tierce langue maternelle, près de deux sur trois fréquentent l'école anglaise.

Outre la croissance de l'exogamie, notons que certains éléments de nature historique permettent de mieux comprendre les motifs des parents à cet égard. Ainsi, au cours des années 1970, suite aux restrictions imposées par la loi 101 en matière de fréquentation scolaire, les conseils scolaires protestants ont commencé à ouvrir des écoles françaises pour la population immigrante ne pouvant fréquenter l'école anglaise. Selon Lamarre (2008, p. 70), un tel changement a créé une nouvelle option pour les familles anglophones qui pouvaient désormais inscrire leurs enfants dans une école française protestante sous le contrôle de la communauté anglophone.

On a ainsi assisté à l'émergence du phénomène selon lequel les familles d'ayants droit ont choisi volontairement d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises, au moins au niveau primaire (McGlynn et al, 2008, Laperrière, 2006). De plus, alors que plusieurs parents choisissaient d'inscrire leurs enfants dans un programme d'immersion en français, plusieurs autres ont choisi d'exercer des pressions afin qu'on améliore l'enseignement du français langue seconde dans les écoles anglaises, particulièrement le français écrit. En raison du lien étroit entre un niveau élevé de bilinguisme et de bonnes opportunités d'emploi pour les jeunes anglophones de la province, il ne s'agissait donc pas seulement de faire en sorte que les enfants de parents anglophones soient bilingues à l'oral, mais que leur littératie en français soit au niveau de celle des locuteurs natifs du français.

Le choix des parents anglophones d'inscrire leurs enfants à l'école française vise principalement l'école primaire. Selon Lamarre (2008, p 71), lorsque les élèves atteignent le niveau secondaire, la préoccupation de l'acquisition des compétences en français perd du terrain au profit du besoin d'obtenir de bonnes notes en préparation à l'éducation postsecondaire en anglais.

À cet égard, les résultats de l'EVMLO confirment le phénomène selon lequel la fréquentation de l'école anglaise semble être un choix plus répandu au niveau secondaire. Ces résultats révèlent en effet que l'exposition au français est importante aux niveaux prématernelle et maternelle (53 %) ainsi qu'au niveau primaire (48 % dans une école française et 32 % dans un programme d'immersion française à l'école anglaise). De fait, au niveau primaire, seuls 17 % des jeunes anglophones fréquentent un programme régulier en anglais comparativement à 38 % au niveau secondaire. Ce dernier constat vaut pour toutes les régions de la province, quoique dans l'Est la proportion de jeunes anglophones qui fréquentent le programme d'enseignement régulier au niveau primaire (34 %) soit quasi similaire à celle observée au niveau secondaire.

Tableau 4.3.1
Effectifs et pourcentages des enfants de parents anglophones (première langue officielle parlée) selon la langue de l'école et le niveau scolaire, Québec et ses régions, 2006

Type d'école fréquentée par l'enfant ¹	Prémamanuelle et maternelle		Primaire (1 ^{ière} à 8 ^e année)		Secondaire		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Montréal	16 080	100	69 060	100	56 430	100	150 500	100
École anglaise programme régulier	5 740	36	8 980	13	20 400	36	41 310	27
École anglaise programme d'immersion	0	0	25 200	36	13 690	24	38 890	26
École française	8 190	51	31 810	46	21 020	37	62 980	42
Autres	2 ^E	13 ^E	3 ^E	4 ^E	1 ^E	2 ^E	7 120	5
Est	260^E	100	1 350	100	1 340	100	3 270	100
École anglaise programme régulier	110 ^E	42 ^E	800	59	770	57	1 910	58
École anglaise programme d'immersion	0	0	80 ^E	6 ^E	x	x	110 ^E	3 ^E
École française	140 ^E	54 ^E	460	34	500	37	1 190	36
Autres	0	0	x	x	x	x	x	x
Outaouais	710^E	100	6 200	100	5 570	100	13 510	100
École anglaise programme régulier	280 ^E	39 ^E	1 630	26	2 230	40	4 490	33
École anglaise programme d'immersion	0	0	690 ^E	11 ^E	780 ^E	14 ^E	1 470	11
École française	400 ^E	56 ^E	3 870	62	2 550	46	7 190	53
Autres	x	x	x	x	x	x	x	x
Estrie et Sud	850^E	100	3 990	100	4 820	100	10 000	100
École anglaise programme régulier	370 ^E	44 ^E	1 230	31	2 280	47	4 080	41
École anglaise programme d'immersion	0	0	960 ^E	24 ^E	690 ^E	14 ^E	1 660	17
École française	F	F	1 560	39	1 790	37	3 920	39
Autres	x	x	240 ^E	6 ^E	x	x	330 ^E	3 ^E
Québec et ses environs	800^E	100	2 390	100	2 270	100	5 740	100
École anglaise programme régulier	x	x	580	24	670 ^E	30 ^E	1 420	25
École anglaise programme d'immersion	0	0	x	x	x	x	x	x
École française	650 ^E	81 ^E	1 800	75	1 540	68	4 220	74
Autres	x	x	0	0	0	0	x	x
Reste du Québec	470^E	100	3 580	100	3 940	100	8 370	100
École anglaise programme régulier	150 ^E	32 ^E	1 100	31	1 930	49	3 510	42
École anglaise programme d'immersion	0	0	350 ^E	10 ^E	270 ^E	7 ^E	620 ^E	7 ^E
École française	300 ^E	64 ^E	2 030	57	1 710	43	4 100	49
Autres	x	x	x	x	x	x	x	x
Ensemble du Québec	19 170	100	86 560	100	74 380	100	191 380	100
École anglaise programme régulier	6 770	35	14 310	17	28 270	38	56 730	30
École anglaise programme d'immersion	0	0	27 300	32	15 510	21	42 810	22
École française	10 120	53	41 520	48	29 120	39	83 600	44
Autres	2 ^E	12 ^E	3 ^E	4 ^E	1 ^E	2 ^E	8 060	4

1. Enfants dont le parent répondant à l'anglais comme première langue officielle parlée.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.3.2 Chez les adultes

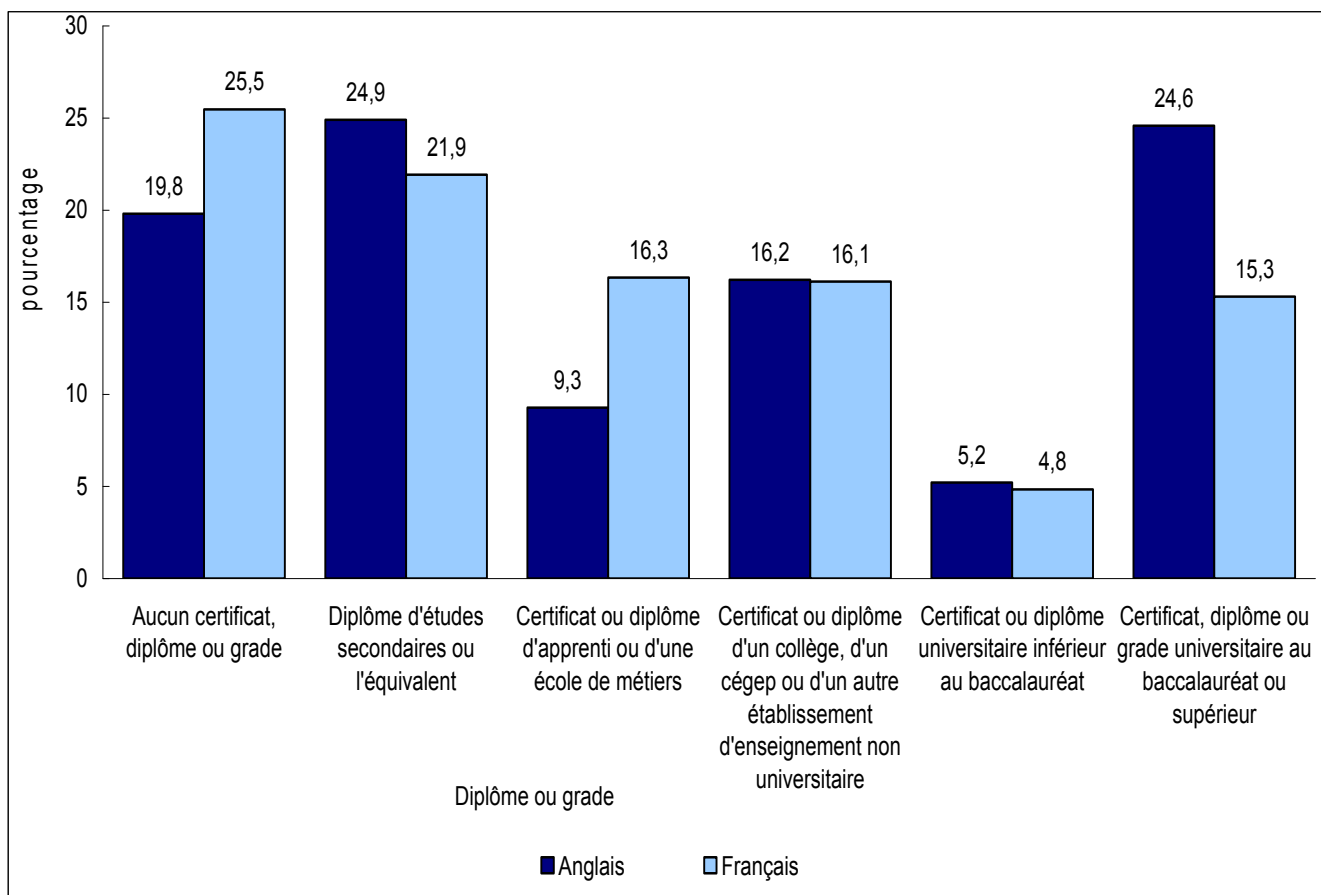
4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Le portrait des adultes anglophones du Québec en matière de scolarisation témoigne de l'existence historique d'institutions économiques, sociales et culturelles vigoureuses ainsi qu'un réseau d'enseignement unique au Canada anglais. Bien avant le début de la Confédération, les anglophones du Québec constituaient en effet une élite au sein du Canada. En outre, l'avantage des anglophones face à leurs homologues francophones québécois tient également à des facteurs historiques d'ordre politique et culturel, dont la plus faible fréquentation scolaire des francophones et une valorisation moindre de l'éducation chez ces derniers. De fait, ce n'est vraiment qu'à partir des années 1960 et au travers de la mouvance de la Révolution tranquille qui a vu naître, entre autres, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province (Commission Parent) ainsi que le ministère de l'Éducation du Québec que le rapport des francophones à l'éducation s'est profondément transformé.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.3.2.1 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate qu'un anglophone sur cinq (20 %) ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à un francophone sur quatre (26 %). Outre les personnes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade, l'écart observé entre les deux grands groupes linguistiques chez les personnes ne détenant pas de diplôme ou de grade postsecondaire tient essentiellement au fait que les anglophones sont proportionnellement plus nombreux à avoir complété au moins un diplôme d'études secondaires alors que leurs homologues francophones sont proportionnellement plus nombreux à détenir un certificat d'une école de métiers ou un diplôme d'apprenti. Les statistiques portant sur les diplômes, certificats ou grades obtenus au niveau postsecondaire révèlent également qu'il existe un écart important au chapitre des grades ou diplômes universitaires à l'avantage des anglophones. Ces derniers détiennent en effet de tels diplômes ou grades dans une proportion de près de 25 % comparativement à un peu plus de 15 % chez les francophones.

Graphique 4.3.2.1

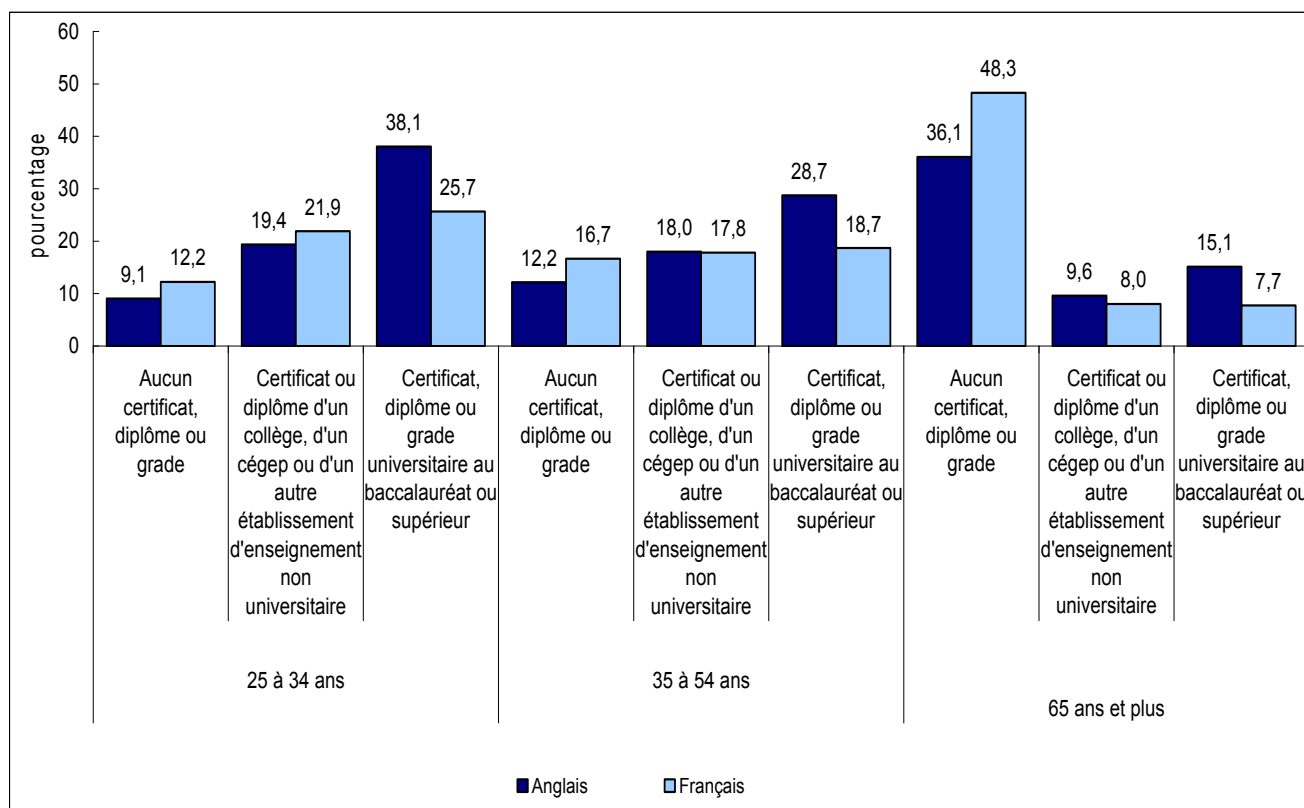
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le graphique 4.3.2.2 montre que chez tous les groupes d'âge, la proportion d'anglophones ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade est plus faible que celle des francophones quoique cet écart soit beaucoup plus important chez les personnes âgées de 65 ans ou plus. Signe du poids de facteurs historiques, la proportion de francophones de ce groupe d'âge qui ne détient aucun diplôme ou certificat est de 48 % comparativement à 36 % chez les anglophones. À l'inverse, la population dont l'anglais est la première langue officielle parlée est proportionnellement plus nombreuse à détenir un certificat, diplôme ou grade universitaire que la population de langue française. Chez les personnes de 25 à 34 ans, l'écart entre les deux groupes est de plus de 12 points de pourcentage. Notons à cet égard que l'écart entre ces deux groupes est un peu plus important que lorsque le critère de la langue maternelle est utilisé, une différence principalement attribuable au poids plus important de l'immigration au sein de la population de langue anglaise et à la plus forte proportion de diplômés universitaires au sein de la population immigrante.

Mentionnons cependant que lorsqu'on ne tient compte que des personnes de ce groupe d'âge qui résident sur le territoire de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, l'écart entre les deux groupes linguistiques se rétrécit d'environ 5 points de pourcentages alors qu'il devient négligeable sur le territoire de l'île de Montréal. Dans les autres grandes agglomérations où résident les anglophones, soit l'Outaouais et Sherbrooke on n'observe pratiquement aucun écart entre les deux groupes pour ce qui est de la proportion de détenteurs de diplômes universitaires. En d'autres termes, puisque la proportion de diplômés universitaires est beaucoup plus importante dans les grands centres urbains et qu'une proportion importante de la population québécoise vit à l'extérieur de ces grands centres, l'analyse des écarts de scolarité entre les deux groupes doit être modulée par la prise en compte de cette réalité.

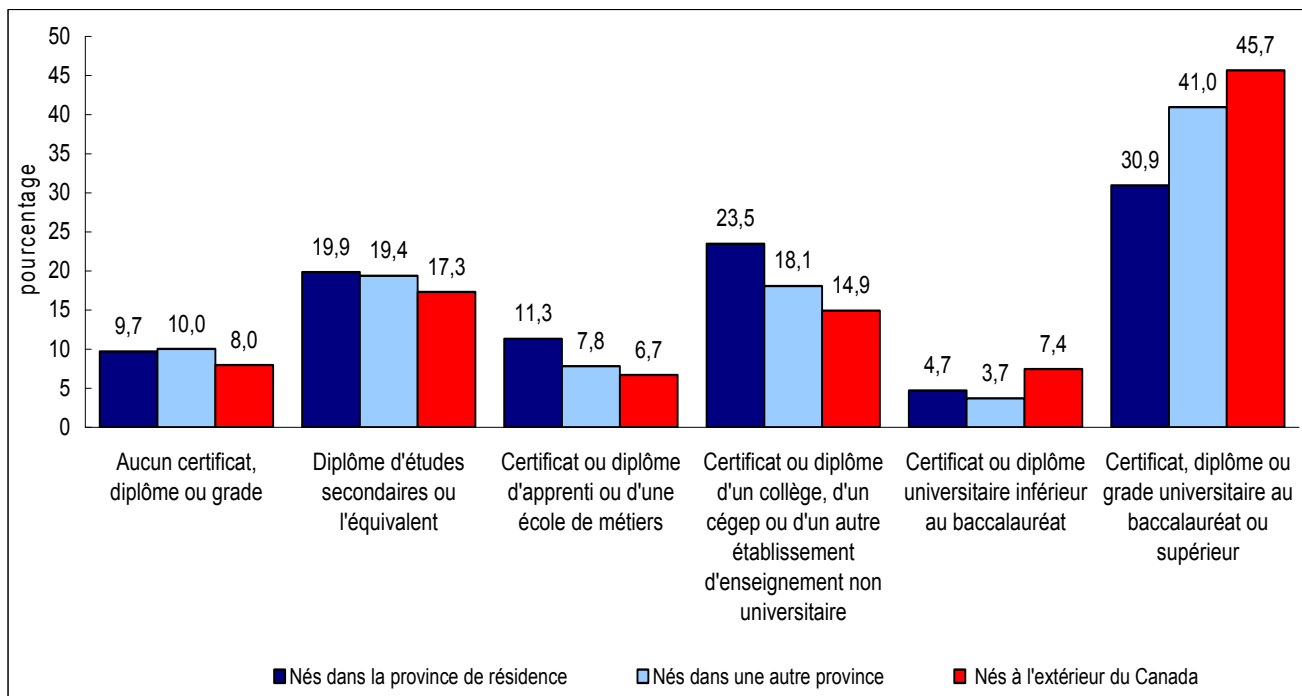
Graphique 4.3.2.2
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge, Québec, 2006


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Comme nous venons d'y faire allusion, l'examen de la situation des jeunes adultes en matière de scolarisation doit tenir compte d'un facteur important, soit le lieu de naissance des anglophones. On sait, par exemple, que tant chez les anglophones que chez les francophones, les immigrants sont généralement plus susceptibles de détenir un grade universitaire, en raison notamment du fait que le niveau de scolarité constitue l'un des critères de sélection des immigrants au Canada. En 2006, chez les anglophones âgés de 25 à 34 ans, on constate que 46 % de ceux nés à l'extérieur du pays détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 41 % de ceux nés dans une autre province (dans la plupart des cas, en Ontario) alors que 31 % des anglophones nés au Québec détiennent un tel diplôme (voir le graphique 4.3.2.3). Aux niveaux inférieurs de scolarité, on observe le corollaire de cette situation, c'est-à-dire que les anglophones nés au Québec sont beaucoup plus susceptibles de détenir un diplôme d'études secondaires ou d'études collégiales comme plus haut niveau de scolarité atteint que les autres anglophones du Québec.

Graphique 4.3.2.3

Proportion des anglophones (première langue officielle parlée) âgés de 25 à 34 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et le lieu de naissance, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'un des changements les plus marquants ayant découlé des profondes mutations sociales et des réformes scolaires des années 1960 est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. En 1971, la proportion des femmes détenant un grade universitaire était de deux à trois fois moins élevée que celle des hommes, selon le groupe d'âge. En 2006, parmi les anglophones du Québec, on constate que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, soit ceux qui avaient au moins 30 ans en 1971, la proportion des femmes qui détiennent un diplôme universitaire est de 11 %, comparativement à 20 % chez les hommes de ce groupe d'âge (voir le tableau 4.3.2.1). En revanche, chez les 20 à 24 ans on observe la situation inverse : la proportion de détenteurs d'un tel diplôme n'est que de 12 % chez les hommes alors qu'elle atteint près de 20 % chez les femmes. En somme, les femmes de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un grade universitaire que leurs homologues masculins alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à être faiblement scolarisés ou à détenir un diplôme professionnel ou d'une école de métiers.

Tableau 4.3.2.1
Proportion d'anglophones (première langue officielle parlée) selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006

Certificat, diplôme ou grade	20 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Aucun certificat, diplôme ou grade	9,3	13,7	7,5	10,6	8,5	11,8	13,4	15,2	22,1	20,1	38,7	32,9
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	28,8	34,6	17,2	20,4	23,0	21,0	28,9	25,1	27,1	22,0	28,4	20,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	5,7	7,9	7,8	10,3	8,9	12,8	8,5	12,7	8,6	13,3	6,2	14,0
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	31,4	27,3	20,4	18,5	21,7	16,7	18,5	14,7	12,9	9,7	10,6	8,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	19,5	12,0	41,1	34,9	31,3	32,2	24,3	26,9	22,7	29,9	11,0	20,0

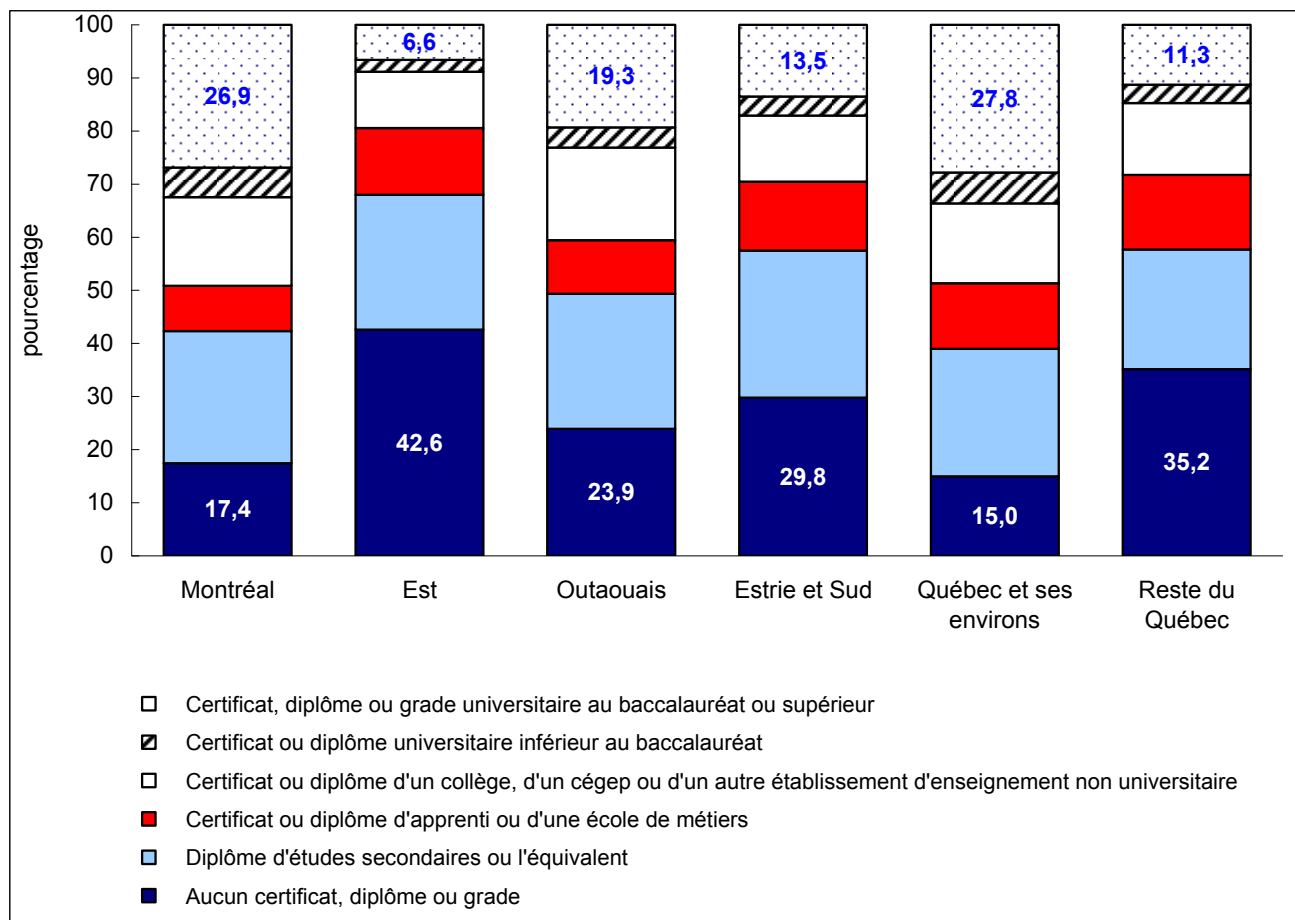
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La propension à être fortement ou peu scolarisé varie habituellement selon que les individus résident dans de grands centres urbains ou dans des milieux ruraux. C'est dans les grands centres urbains, par exemple, qu'on trouve les universités et les employeurs susceptibles d'embaucher beaucoup de diplômés universitaires.

Chez les anglophones du Québec, en 2006, les régions de Québec et ses environs et de Montréal comptaient les plus fortes proportions de détenteurs d'un diplôme ou d'un grade universitaire, respectivement près de 28 % et de 27 % (graphique 4.3.2.4). C'est dans l'Est de la province ainsi que dans les régions de l'Estrie et du Sud du Québec et dans le « Reste du Québec » que l'on enregistre les plus faibles proportions de détenteurs de tels diplômes, soit environ 7 %, 14 % et 11 % de la population respectivement. Inversement, l'Est de la province et le « Reste du Québec » comptent des proportions importantes de leur population anglophone qui ne détient aucun certificat, diplôme ou grade, soit près de 43 % et 35 % respectivement. Ces résultats reflètent la structure par âge différentielle des communautés anglophones des diverses régions du Québec. Ainsi, alors que près de 13 % de population anglophone montréalaise est âgée de 65 ans et plus, les régions de l'Estrie et Sud du Québec, l'Est de la province et le « Reste de la province » affichent des proportions de 21 %, 18 % et 15 % respectivement. En contrepartie, alors que 15 % de la population anglophone de Montréal est âgée de 25 à 34 ans, ces trois mêmes régions affichent des proportions de 9 %, 10 % et 12 % respectivement d'adultes faisant partie de ce groupe d'âge.

Graphique 4.3.2.4

Proportion d'anglophones de 15 ans ou plus (première langue officielle parlée) selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu et la région, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) nous ont permis de constater que, dans l'ensemble du Québec, les enfants dont au moins un parent est de langue anglaise sont inscrits dans le programme régulier d'une école primaire de langue anglaise dans une proportion de 17 % et dans un programme d'immersion en français dans une proportion de 32 %. Au niveau secondaire, ces proportions sont respectivement de 38 % et de 21 %. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué une partie ou toutes leurs études en anglais, la présence de l'anglais varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Ainsi, comme en rend compte le tableau 4.3.2.2, la proportion d'adultes qui ont fait une partie ou la totalité de leurs études en anglais est relativement importante et varie parfois de façon importante selon le groupe d'âge et le niveau de scolarité. Ainsi, alors que chez les 25 ans ou plus, la proportion de ceux qui ont fait leurs études en anglais oscille entre 52 % et 72 % pour les études primaires et secondaires, cette proportion est plus faible chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans, une conséquence directe de l'obligation légale pour de nombreux anglophones de tierce langue maternelle de fréquenter l'école française. Aux niveaux postsecondaires préuniversitaire et universitaire, on constate un changement marqué dans le taux de fréquentation des institutions de langue anglaise. Ainsi, alors que 64 % des jeunes anglophones âgés de 18 à 24 ans déclarent avoir fait la totalité ou une partie de leurs études primaires en anglais, cette proportion atteint 85 % au niveau postsecondaire préuniversitaire et près de 90 % pour les études universitaires.

Tableau 4.3.2.2
Proportion d'anglophones de 18 ans ou plus ayant poursuivi toutes ou une partie de leurs études en anglais selon le groupe d'âge et le niveau des études, Québec, 2006

Groupe d'âge	Niveau des études															
	Études primaires				Études secondaires				Études postsecondaires non universitaires				Études universitaires			
	Tout en anglais		Une partie en anglais		Tout en anglais		Une partie en anglais		Tout en anglais		Une partie en anglais		Tout en anglais		Une partie en anglais	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
18 à 24 ans	39	4.9	25	7.2	50	3.7	20	7.8	72	2.9	13	13.0	83	3.3	7 ^E	28.0
25 à 44 ans	52	3.7	19	8.4	57	3.1	17	8.0	69	3.5	11	15.6	66	3.6	12	13.4
45 à 64 ans	66	2.5	12	12.0	72	2.3	9	14.5	67	4.1	9 ^E	19.6	73	3.5	12	15.7
65 ans ou plus	63	2.3	7	13.2	70	2.3	6	13.6	66	6.5	F	F	69	5.0	13 ^E	19.1

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue anglaise à travers le pays.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que les anglophones du Québec, tout comme leurs homologues francophones, sont de grands consommateurs de médias, dont le plus important est la télévision (voir tableau 4.4.1).

Tableau 4.4.1
Proportion des anglophones et francophones selon l'utilisation de certains médias,
Québec, 2006

Utilisation du médium	Anglophones	Francophones
	pourcentage	
Regardent la télévision	97	93
Écoutent la radio	86	77
Lisent des livres	85	87
Lisent des journaux	80	75
Utilisent l'Internet	71	74

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les données du tableau 4.4.2 montrent que, chez les anglophones, la consommation des divers médias se fait essentiellement en anglais. Ils sont en effet majoritairement portés à déclarer que l'écoute de la télévision et de la radio, la lecture de livres et de journaux, et l'accès à l'Internet se font « seulement » ou « surtout » en anglais. L'utilisation de l'Internet (86 %) et l'écoute de la télévision (82 %) sont les médias pour lesquels la prédominance de l'anglais est la plus forte, alors que la lecture des journaux uniquement ou surtout en anglais enregistre la proportion la moins élevée, soit 67 %. Malgré la domination de l'anglais dans la consommation des divers médias, notons que, à l'échelle du Québec, l'écoute de la radio se fait en français (seul ou aussi souvent qu'en anglais) dans une proportion de 20 % alors que c'est le cas de près de trois anglophones sur dix pour ce qui est de la lecture des journaux. À Montréal, cette dernière proportion se situe à 26 %.

Tableau 4.4.2
Pourcentage des anglophones selon la langue de consommation de certains médias, Québec et ses régions, 2006

Région	Radio		Télévision			Journaux			Livres			Internet			
	Uniquement ou surtout anglais	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Uniquement ou surtout anglais	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Uniquement ou surtout anglais	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Uniquement ou surtout anglais	Français et anglais	Uniquement ou surtout français	Uniquement ou surtout anglais	Français et anglais	
	pourcentage														
Montréal	78	11	7	82	11	3	70	11	15	83	7	5	86	6	2
Est	58	20 ^E	19 ^E	82	13	2 ^E	50	17 ^E	31	87	9 ^E	x	79	15 ^E	x
Outaouais	78	12 ^E	5 ^E	89	6 ^E	x	75	10 ^E	12 ^E	87	4 ^E	F	88	7 ^E	x
Estrie et Sud	76	14	8 ^E	85	9	3 ^E	60	17	20	85	9 ^E	F	86	10 ^E	x
Québec et ses environs	29	19	50	70	21	7	20	19	59	65	20	13 ^E	70	20	8 ^E
Reste du Québec	65	13	16	80	9 ^E	5 ^E	54	12	28	79	6	8 ^E	81	7 ^E	4 ^E
Ensemble du Québec	76	12	8	82	11	3	67	12	17	78	9	7	86	7	2

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent une fois de plus que la région où résident les anglophones et, par conséquent, la proportion qu'y représente cette population influent sur le choix de la langue de consommation des médias. En dépit du fait que la concentration d'anglophones au sein des municipalités soit plus élevée dans la région de Montréal que dans celle de l'Outaouais, les anglophones habitant cette dernière sont aussi sinon plus portés que les anglophones des autres régions à déclarer que leur consommation des divers médias se fait « seulement » ou « surtout » en anglais (voir tableau 4.4.2). Ce phénomène s'explique principalement par la proximité de l'Ontario et de la ville d'Ottawa en particulier où la langue anglaise prédomine nettement. Les anglophones de la région de Québec et ses environs et, dans une moindre mesure, ceux de l'Est de la province sont proportionnellement moins nombreux à écouter la radio uniquement ou surtout en anglais que ceux des autres régions. En raison de l'accès très répandu à la câblodiffusion et à l'Internet, les disparités régionales sont beaucoup moins importantes en ce qui a trait à la présence de l'anglais dans la consommation de ces médias. Toutefois, la lecture des journaux dans cette langue demeure un phénomène très minoritaire chez les anglophones de la région de Québec et ses environs alors qu'elle est une pratique courante chez à peine un anglophone sur deux dans l'Est de la province et dans le « Reste du Québec ».

4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer »³⁵.

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des anglophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les anglophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie.

Les résultats de l'EVMLO révèlent qu'environ un quart des anglophones du Québec participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 22 % des adultes anglophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête alors que 24 % ont déclaré faire du bénévolat et 26 % ont fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage.

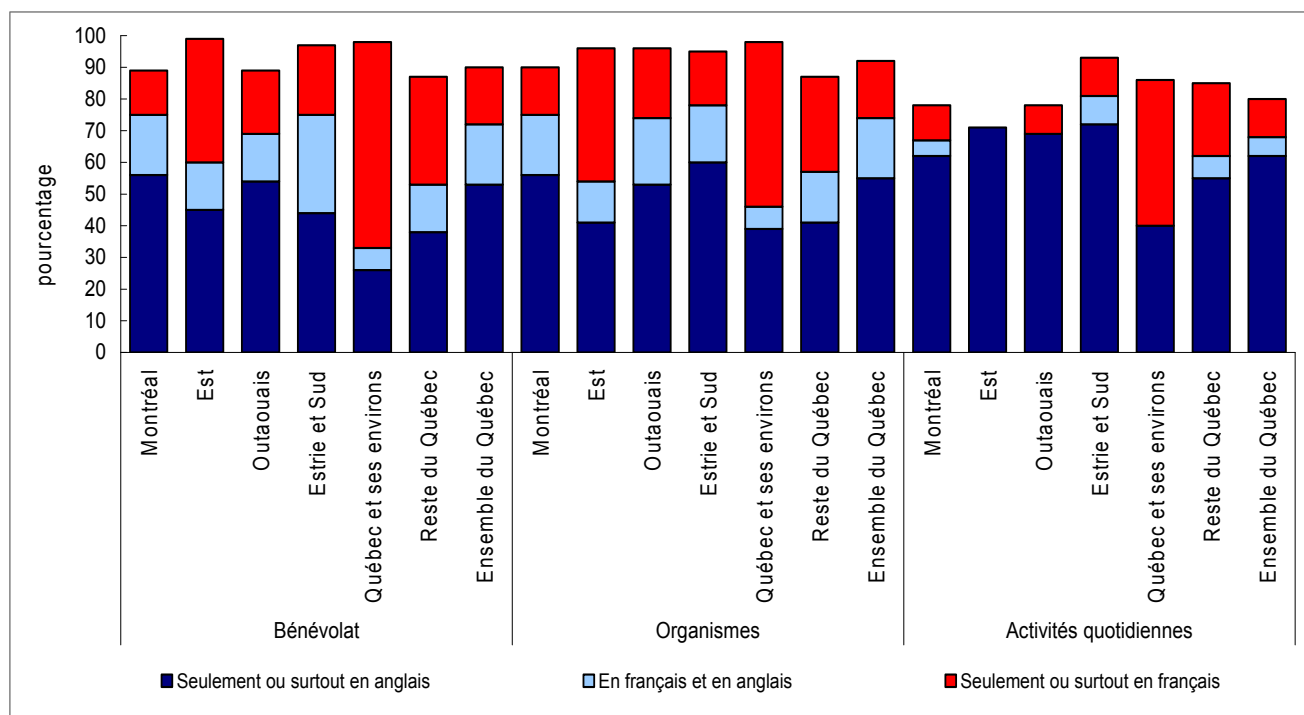
Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

Le type d'activités communautaires dans lesquelles sont impliqués les anglophones varie peu d'une région à l'autre. Leur niveau de participation à ces activités est à peu de choses près la même dans toutes les régions du Québec. Toutefois, la langue dans laquelle se déroulent ces activités varie notamment selon le type d'activités et la région. Par exemple, le soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage se déroule en anglais dans une plus forte proportion que dans le cas de l'implication des anglophones au sein d'organismes, de réseaux ou d'associations et des activités de bénévolat. En outre, à l'exception de ce qu'on observe dans la région de Québec et ses environs, les disparités régionales semblent moins importantes dans le cas du soutien pour les activités de tous les jours que dans le cas des autres activités communautaires.

35. Rothwell, Neil et Martin Turcotte (2006). « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol 7, no 1, juillet, no 21-006-XIF au catalogue, page 1.

Graphique 4.5.1

Proportion d'anglophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires, Québec et régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Soulignons que les enfants et les autres membres de la famille (51 %) et les amis (30 %) sont plus souvent bénéficiaires du soutien pour les activités quotidiennes. Par ailleurs, la famille et les amis semblent compter pour beaucoup dans les réseaux des anglophones du Québec. Ainsi, en cas de maladie, 18 % se tourneraient vers leurs enfants alors que 51 % déclarent qu'ils se tourneraient vers les autres membres de leur famille pour du soutien. De plus, près de 15 % des anglophones se tourneraient vers des ressources communautaires, des organismes bénévoles ou encore vers les institutions publiques de services sociaux pour obtenir du soutien dans l'éventualité où ils tomberaient malades. En général, l'utilisation de l'anglais dans les activités de soutien social semble donc associée principalement au domaine privé.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèle que 79 % des anglophones déclarent qu'il est « très important » ou « important » pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté anglophone. À cet égard, on observe également des variations selon la région et la concentration d'anglophones au sein de la municipalité de résidence. Ainsi, dans la région de l'Est où l'indice moyen de concentration d'anglophones au sein de la municipalité de résidence est le plus élevé après celui des anglophones de Montréal, les répondants sont proportionnellement les plus nombreux (85 %) à déclarer qu'ils trouvent « très important » ou « important » que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté anglophone. Inversement, cette dernière proportion est la plus faible dans la région de Québec et ses environs (70 %), où nous trouvons la plus faible proportion et la plus faible concentration d'anglophones. Dans le reste des régions du Québec, les proportions de ceux qui considèrent qu'il est « très important » ou « important » que quelqu'un travaille au développement de la communauté varient peu, soit de 73 % à 79 %.

Bien que 79 % des anglophones déclarent qu'il est « important » ou « très important » pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté anglophone, moins de 12 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir ou de défendre les intérêts des anglophones³⁶. De plus, cette dernière proportion ne varie pratiquement pas selon la concentration ou la proportion que représentent les anglophones dans la municipalité de résidence.

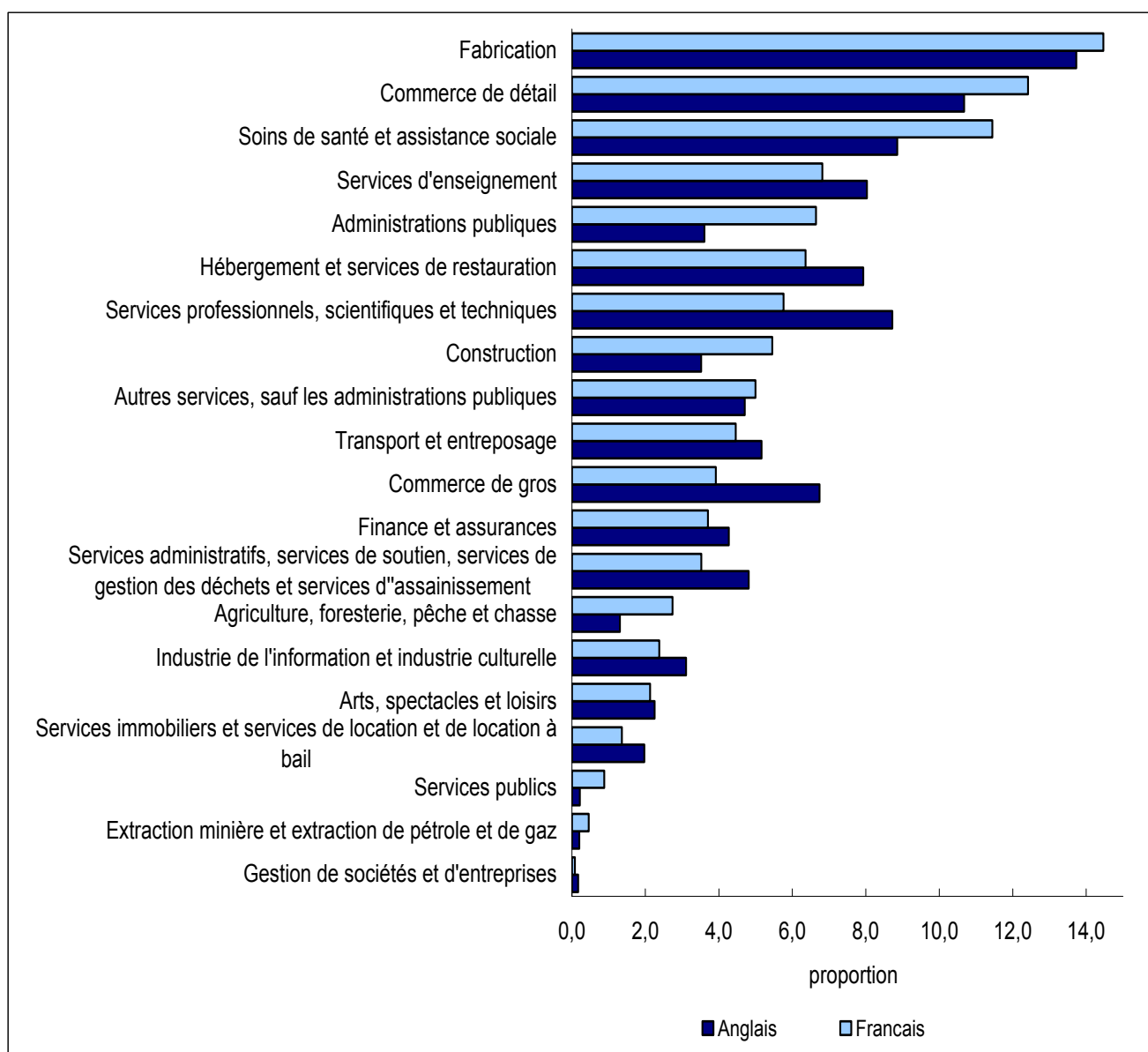
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Nous avons jusqu'à maintenant examiné l'ampleur des niveaux différentiels de scolarité entre les principaux groupes linguistiques au Québec. Tant les données du recensement que de l'EVMLO permettent d'examiner dans quelle mesure les anglophones du Québec œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des francophones. On peut donc y identifier les similarités et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que les anglophones du Québec sont proportionnellement plus nombreux que les francophones à œuvrer dans certains secteurs tels celui des services professionnels, scientifiques et techniques, celui des services administratifs et de gestion ou encore celui du commerce de gros. Dans ces trois secteurs, on retrouve en effet respectivement 8,7 %, 4,8 % et 6,7 % des anglophones de la province comparativement à 5,8 %, 3,5 % et de 3,9 % des francophones. Ces derniers, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans les secteurs du commerce de détail (12,4 %), des soins de santé et assistance sociale (11,4 %), de l'administration publique (6,6 %), et de la construction (5,5 %). Par comparaison, ces quatre secteurs regroupent 10,7 %, 8,9 %, 3,6 %, et 3,5 % respectivement des anglophones de la province. Dans les autres grands secteurs d'industrie, on observe des écarts moins importants entre les deux groupes.

36. Chez les francophones de l'Ontario, cette proportion atteint 32 %.

Graphique 4.6.1
Proportion de travailleurs selon le secteur d'industrie et la première langue officielle parlée, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La participation et la présence des Anglo-Québécois au sein des institutions de l'administration publique ont fait l'objet de plusieurs écrits et constitue un dossier qui préoccupe les intellectuels, les porte-parole ainsi que les chefs de file de cette communauté³⁷.

Bien que 3,6 % des travailleurs anglophones et 6,6 % des travailleurs francophones du Québec travaillent dans le secteur de l'administration publique, qu'en est-il de la part relative des anglophones au sein de l'ensemble des travailleurs de ce secteur d'emploi?

Les données du Recensement de 2006 révèlent que la proportion des Anglo-Québécois employés dans la fonction publique (7,0 %) est inférieure à leur poids relatif au sein de l'ensemble des secteurs d'industrie (13,3 %) alors que chez les francophones on observe le phénomène inverse, à savoir une surreprésentation (93 %) comparativement à leur poids relatif au sein de l'ensemble des travailleurs (86,5 %).

Les statistiques sur les administrations publiques fédérales (incluant les services de défense), provinciales et territoriales, et locales, municipales et régionales révèlent également une sous-représentation d'anglophones et une surreprésentation de francophones au sein de chacun de ces groupes d'administrations, tout particulièrement au sein de la fonction publique provinciale. Ainsi, au Québec, l'administration publique fédérale est composée de 11,7 % d'anglophones et de 88,2 % de francophones. Pour ce qui est de la fonction publique québécoise, la part relative des anglophones n'est que de 2,8 % alors que les francophones y forment 97,2 % de la main-d'œuvre. Finalement, les anglophones représentent 7,0 % de l'ensemble des travailleurs des administrations publiques locales, municipales et régionales comparativement à 93,0 % de francophones.

La sous-représentation des anglophones au sein des divers paliers de l'administration publique a été observée dans toutes les régions du Québec. En outre, bien que les régions de Montréal et de l'Outaouais affichent de plus fortes proportions d'anglophones œuvrant dans le secteur de l'administration publique que dans les autres régions du Québec, ces proportions sont inférieures au poids relatif qu'ils représentent au sein de l'ensemble des secteurs de l'industrie de leur région respective. De fait, bien que les anglophones composent 22,1 % de l'ensemble des travailleurs de la région métropolitaine de Montréal, leur part relative y est inférieure au sein des fonctions publiques fédérale (15,9 %), provinciale (4,9 %), et municipale (7,2 %). En contrepartie, bien que les francophones représentent 77,5 % de l'ensemble des travailleurs de cette région, ils composent respectivement 84 %, 95 % et 92,7 % des employés des fonctions publiques fédérale, provinciale et municipales, locales ou régionales. De même, dans la région de l'Outaouais, les anglophones forment 17,3 % de l'ensemble des travailleurs de tous les secteurs d'industrie, mais composent respectivement 15,5 %, 6,7 % et 8,7 % de la main-d'œuvre des administrations publiques fédérale, provinciale, et locales ou municipales.

4.6.1 Répartition au sein des secteurs d'emploi selon la région de résidence

Au Québec, la répartition des anglophones au sein des différents secteurs d'emploi varie énormément selon les régions. Ainsi, il n'est pas surprenant que, dans les régions de l'Outaouais et de Québec et ses environs, respectivement 18,6 % et 11,9 % des travailleurs œuvrent dans la fonction publique comparativement à 2,5 % des anglophones qui résident dans les autres régions de la province (voir le tableau 4.6.1). À l'inverse, comme en rend compte ce tableau, alors qu'on retrouve proportionnellement peu de travailleurs anglophones de l'Outaouais (5,3 %) occupant un emploi dans le secteur de la fabrication, dans toutes les autres régions la proportion relative de ces travailleurs est bien plus considérable : par exemple, 20,3 % dans la région de l'Estrie et du Sud du Québec et 14,4 % à Montréal. Par ailleurs, on observe une forte proportion (15,8 %) de travailleurs œuvrant dans les services de l'enseignement dans la région de Québec et ses environs, soit plus du double de ce que l'on retrouve en Outaouais (6,0 %) et une proportion bien supérieure à celle observée dans les autres régions du Québec. Enfin, le commerce de détail est un secteur prisé par les travailleurs anglophones (entre 8,0 % et 11,0 %) dans toutes les régions.

37. Voir notamment Jedwab (2008, p. 16) et gouvernement du Québec (2003).

Tableau 4.6.1**Répartition des travailleurs anglophones (première langue officielle parlée) entre les différents secteurs d'industrie selon la région de résidence, Québec, 2006**

Secteur d'industrie (SCIAN)	Montréal		Est		Outaouais		Estrie et Sud		Québec et ses environs		Reste du Québec		Ensemble du Québec	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 307	0,3	1 199	14,4	961	2,8	2 438	9,1	180	1,8	1 452	5,3	7 537	
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	476	0,1	83	1,0	57	0,2	141	0,5	21	0,2	376	1,4	1 153	
Services publics	838	0,2	43	0,5	121	0,3	22	0,1	22	0,2	200	0,7	1 245	
Construction	14 111	3,0	627	7,5	2 275	6,5	1 249	4,7	367	3,6	1 633	5,9	20 263	
Fabrication	67 264	14,4	798	9,6	1 858	5,3	5 446	20,3	1 002	9,8	2 725	9,9	79 092	
Commerce de gros	35 544	7,6	66	0,8	997	2,9	958	3,6	383	3,7	883	3,2	38 832	
Commerce de détail	51 510	11,0	772	9,2	3 519	10,1	2 141	8,0	920	9,0	2 636	9,6	61 498	
Transport et entreposage	24 722	5,3	360	4,3	1 248	3,6	1 640	6,1	426	4,2	1 344	4,9	29 739	
Industrie de l'information et industrie culturelle	16 042	3,4	86	1,0	774	2,2	350	1,3	265	2,6	393	1,4	17 909	
Finance et assurances	22 347	4,8	107	1,3	759	2,2	702	2,6	319	3,1	369	1,3	24 603	
Services immobiliers et services de location et de location à bail	9 908	2,1	41	0,5	497	1,4	403	1,5	111	1,1	413	1,5	11 373	
Services professionnels, scientifiques et techniques	44 632	9,5	177	2,1	2 331	6,7	1 224	4,6	771	7,5	1 121	4,1	50 256	
Gestion de sociétés et d'entreprises	918	0,2	...	0,0	18	0,1	...	0,0	10	0,1	37	0,1	983	
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	22 682	4,8	271	3,2	2 054	5,9	1 183	4,4	433	4,2	1 102	4,0	27 725	
Services d'enseignement	36 835	7,9	778	9,3	2 099	6,0	2 383	8,9	1 616	15,8	2 545	9,2	46 255	
Soins de santé et assistance sociale	40 769	8,7	882	10,6	2 848	8,2	2 074	7,7	786	7,7	3 669	13,3	51 028	
Arts, spectacles et loisirs	10 282	2,2	246	3,0	919	2,6	633	2,4	184	1,8	702	2,5	12 966	
Hébergement et services de restauration	37 174	7,9	786	9,4	2 968	8,5	1 782	6,6	839	8,2	2 148	7,8	45 697	
Autres services, sauf les administrations publiques	22 186	4,7	335	4,0	1 996	5,7	1 194	4,5	381	3,7	1 015	3,7	27 108	
Administrations publiques	8 731	1,9	696	8,3	6 480	18,6	850	3,2	1 215	11,9	2 811	10,2	20 784	
Total	468 276	100,0	8 353	100,0	34 780	100,0	26 815	100,0	10 251	100,0	27 575	100,0	576 049	

Nota : SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.2 Utilisation de la langue anglaise au travail selon le secteur d'industrie

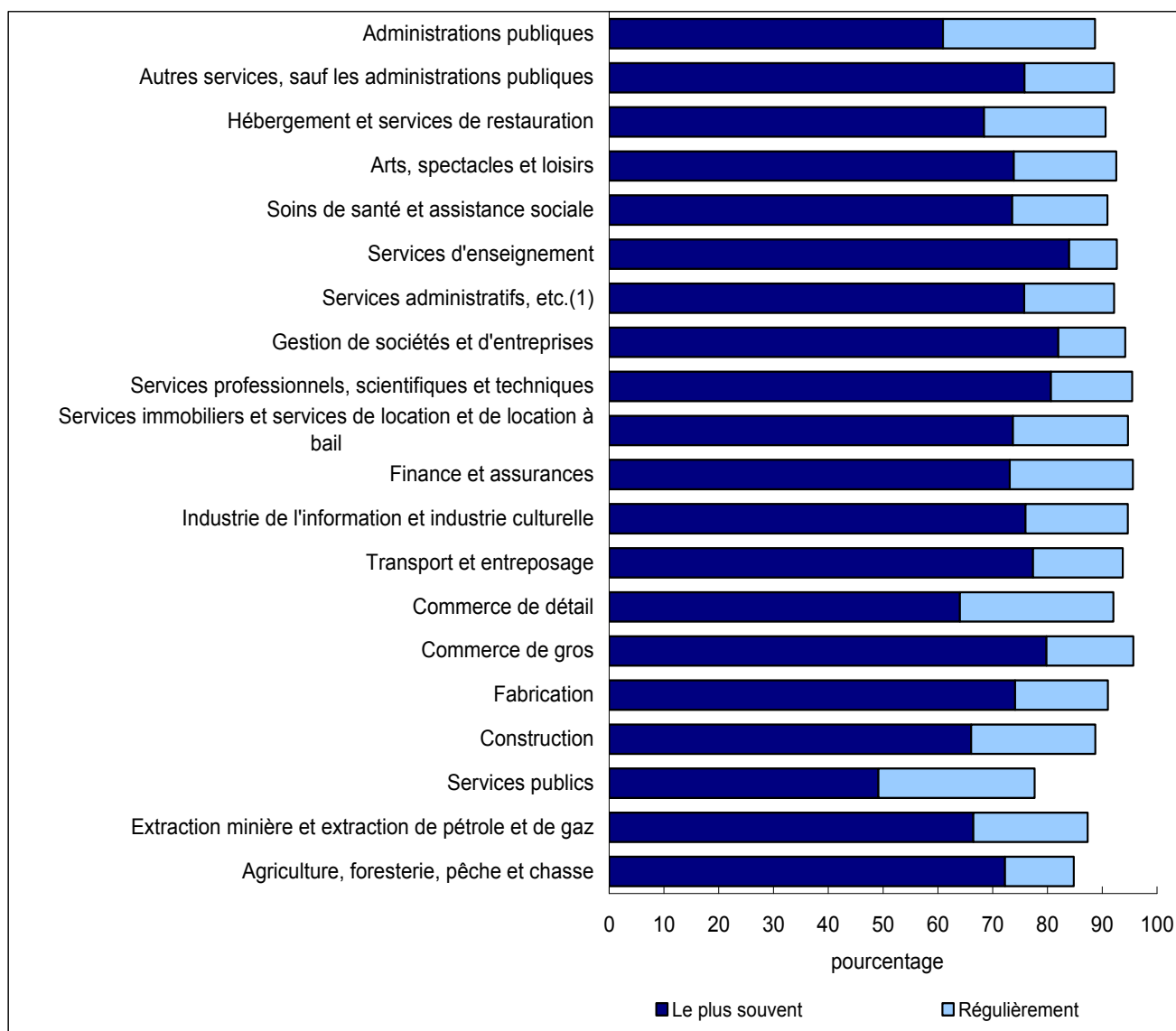
Parmi l'ensemble des travailleurs du Québec âgés de 15 ans ou plus, 40 % (1 722 830) déclarent utiliser l'anglais « le plus souvent » ou « régulièrement » au travail. Chez les 576 049 travailleurs anglophones, cette proportion atteint près de 92 %, soit environ 74 % le plus souvent et 19 % régulièrement (c'est à dire moins souvent que la langue prédominante)³⁸. Près de 66 % (381 885) des anglophones déclarent utiliser « le plus souvent » ou « régulièrement » le français dans le cadre de leur travail, respectivement près de 35 % « le plus souvent » et près de 32 % « régulièrement ».

Dans tous les secteurs d'industrie, à l'exception du secteur des services publics, la majorité des anglophones du Québec déclarent utiliser l'anglais le plus souvent au travail. Cette utilisation varie de 61 % dans le secteur des administrations publiques à 84 % dans le secteur des services d'enseignement. Les travailleurs anglophones du secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises arrivent bon seconds en ce qui a trait à l'utilisation de l'anglais au travail, soit 82 % le plus souvent et 12 % régulièrement. Toutefois, ce sont les travailleurs anglophones du secteur des services publics qui déclarent faire usage de l'anglais au moins régulièrement au travail dans une plus forte proportion, soit 49 % le plus souvent et 29 % régulièrement.

38. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont révélé que lorsque les répondants déclarent utiliser une langue régulièrement, en plus de celle utilisée le plus souvent, cette utilisation est quotidienne.

Graphique 4.6.2

Utilisation de l'anglais le plus souvent ou régulièrement au travail par les anglophones selon le secteur d'industrie, Québec, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.3 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les anglophones au Canada, en particulier ceux d'origine anglo-saxonne, ont été avantagés sur les plans économique et social (revenu, niveau de scolarité, structure occupationnelle, etc.)³⁹. Tel que nous l'avons mentionné, les anglophones du Québec ont quant à eux longtemps constitué une élite au sein de l'anglophonie canadienne. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils œuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut donc croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés anglophones et francophones du Québec au cours des 40 dernières années ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

39. Voir par exemple, Porter (1965), Pineo (1977), Curtis et Scott (1979)

Les transformations majeures qui ont traversé la société québécoise depuis les années 1960 sur les plans culturel, social, économique et démographique, ont notamment entraîné une diversification importante de sa population. Les Anglo-Québécois ne font pas exception dans la mesure où la composition ethnique de ce groupe, principalement des personnes d'origine Anglo-saxonne à l'aube du XX^e siècle, s'est diversifiée considérablement, en particulier au cours des trente dernières années. En 2006, 37 % des quelque 320 000 immigrants qui composent la population d'expression anglaise du Québec étaient nés en Europe, comparativement à 38 % qui étaient nés en Asie et au Moyen-Orient. Parmi les immigrants s'étant établis au Canada entre 2001 et 2006, ces proportions étaient de 19 % et 53 % respectivement.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 portent à croire que l'écart entre les revenus des anglophones et les francophones a diminué au fil du temps. D'une part, les mutations importantes qu'a connues la société québécoise depuis la Révolution tranquille ont amélioré considérablement le statut et la position socio-économique des francophones au sein de la société québécoise. D'autre part, le départ de nombreux anglophones de la province durant les années 1970 et l'arrivée d'un nombre croissant d'immigrants internationaux en provenance notamment de pays en voie de développement ont contribué à modifier le tissu démographique, ethnique et socio-économique de ce groupe linguistique.

La comparaison des revenus médians et des revenus moyens des anglophones et des francophones procurent une information contrastée. Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant l'anglais comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de 3 100 \$ à celui des personnes ayant le français comme seule PLOP, alors qu'en ce qui a trait au revenu médian, celui des anglophones est de 1 900 \$ inférieurs à celui des francophones. La différence est encore plus importante lorsqu'on ventile ces données selon le sexe : 3 900 \$ chez les hommes et 2 200 \$ chez les femmes (voir tableau 4.6.2).

Si l'on utilise le critère de la langue maternelle plutôt que celui de la PLOP, l'écart est encore plus important. La population de langue maternelle anglaise a en effet un revenu moyen de 4 800 \$ supérieur à celui de la population de langue maternelle française, alors que le revenu médian des anglophones est inférieur de 800 \$ à celui des francophones (données non montrées).

Ces résultats donnent donc à penser que les écarts de revenu au sein du groupe anglophone sont plus importants qu'au sein du groupe francophone, un plus grand nombre d'anglophones ayant déclaré des revenus élevés. Les données du Recensement de 2006 sur le revenu révèlent en effet que 4,0 % des personnes ayant l'anglais comme seule première langue officielle parlée gagnaient un revenu de 100 000 \$ ou plus comparativement à 2,3 % de celle ayant le français comme PLOP. Chez les hommes, ces proportions sont de 6,4 % et de 3,7 % respectivement. En revanche, 23 % des Anglo-Québécois ont un revenu annuel inférieur à 10 000 \$ comparativement à 19 % chez les francophones. En utilisant le seuil de faible revenu, on constate que 22 % des anglophones ont un revenu qui les situe sous le seuil de faible revenu comparativement à 16 % pour les francophones⁴⁰. Dans la région métropolitaine de Montréal, ces proportions sont de 23 % et 19 % respectivement.

En outre, on constate que les revenus moyens et médians des personnes ayant et l'anglais et le français comme premières langues officielles parlées sont de beaucoup inférieurs à ceux des deux autres groupes. Chez la population de double langue officielle parlée, les revenus inférieurs s'expliqueraient en raison du fait qu'il s'agit essentiellement de personnes immigrées. De nombreuses études ont déjà montré qu'en dépit d'un niveau de scolarité supérieur, les immigrants ont un taux de chômage supérieur et des revenus inférieurs à ceux des personnes nées au Canada.

40. Il s'agit du revenu avant impôt. En ce qui a trait au revenu après impôt, ces proportions sont de 16,5 % et de 11,4 % respectivement.

Tableau 4.6.2**Revenu moyen et revenu médian des femmes et des hommes selon la première langue officielle parlée, Québec, 2006**

Première langue officielle parlée	Femmes		Hommes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Anglais	28 011	20 140	42 374	27 008
Français	25 808	20 052	38 457	30 854
Français et anglais	22 297	16 577	28 687	20 789
Total	25 870	19 828	38 509	30 074

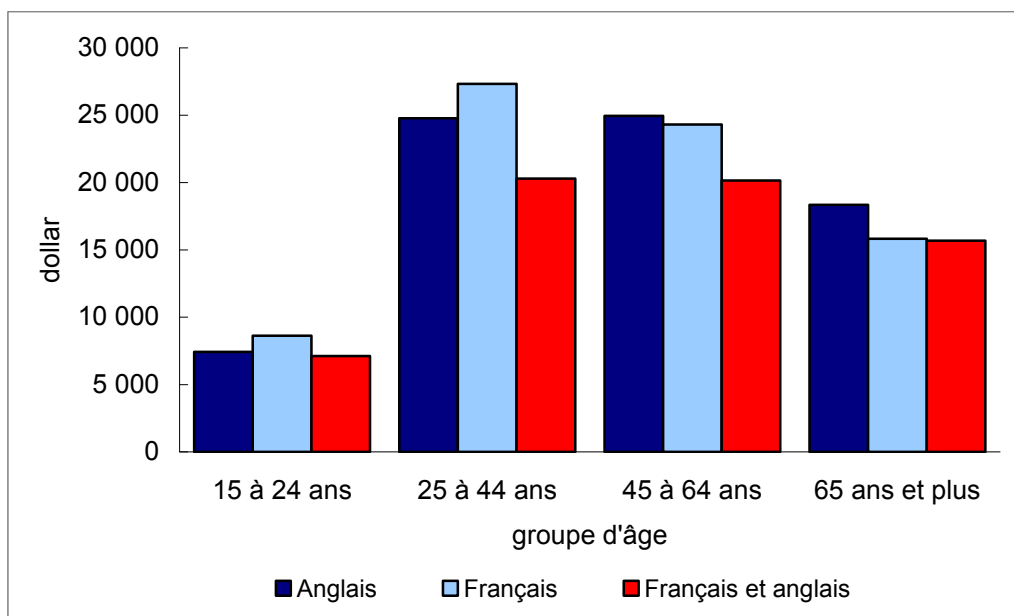
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que les revenus médians et moyens des deux groupes linguistiques sont fonction de l'âge, les anglophones plus âgés affichant des revenus médian et moyen supérieurs à celui des francophones. Les statistiques présentées aux graphiques 4.6.3-a et 4.6.3-b rendent compte du fait que tant chez les hommes que chez les femmes dont l'anglais est la première langue officielle parlée, le revenu médian de ceux âgés de 65 ans ou plus est supérieur à celui des francophones, soit de 3 400 \$ chez les hommes et de 2 500 \$ chez les femmes. Chez les personnes âgées de 25 à 64 ans, on observe le résultat inverse, soit un écart entre 4 000 \$ et 5 000 \$ selon le groupe d'âge. En revanche, les graphiques 4.6.3-c et 4.6.3-d révèlent que les écarts entre les revenus moyens des hommes anglophones et francophones sont beaucoup plus importants chez ceux âgés de 65 ans ou plus (14 600 \$ à l'avantage des anglophones) et chez ceux âgés de 45 à 64 ans (près de 7 500 \$ à l'avantage des anglophones). Finalement, chez les 25 à 44 ans, l'écart entre les revenus moyens des deux groupes est pratiquement inexistant. Par ailleurs, on observe un phénomène similaire chez les femmes, quoique les écarts de revenus soient moins importants.

En poussant l'analyse plus loin, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que la comparaison des revenus entre les groupes linguistiques appelle à la prudence, notamment en raison de la multitude des facteurs qui influent sur ces écarts.

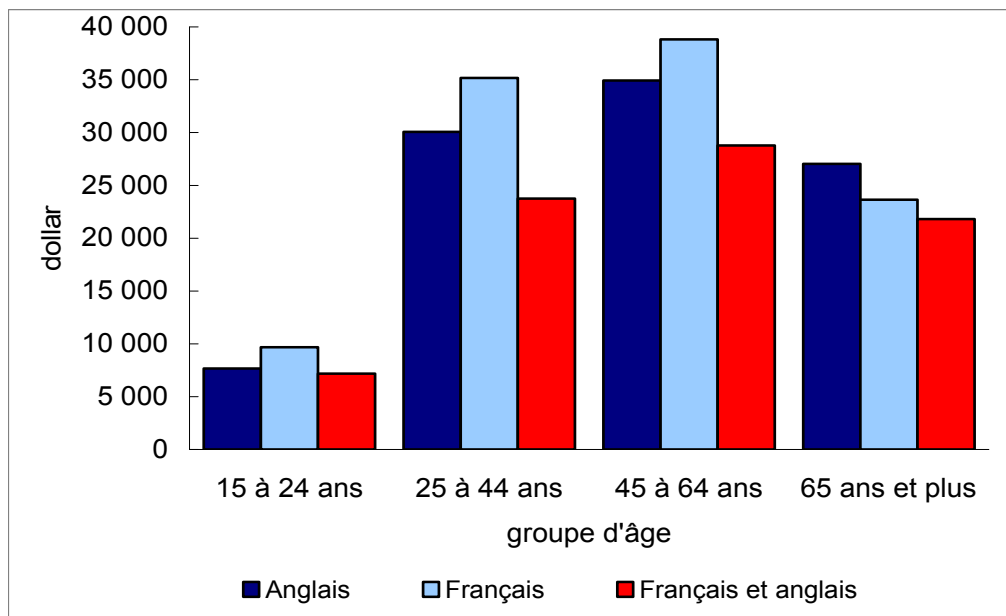
De fait, alors que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que les revenus moyens des anglophones sont supérieurs à ceux des francophones (tableau 4.6.2), on constate que certains facteurs clés permettent d'expliquer ces écarts. Ainsi, l'analyse des données portant sur les revenus moyens d'emploi des hommes faisant partie de la population active révèlent que les francophones affichent un revenu moyen supérieur à celui des anglophones lorsqu'on maintient constant l'influence de l'âge, de la scolarité, de la région de résidence, du secteur d'industrie et du statut d'immigrant (résultats non montrés). L'écart entre les revenus est plus important si l'on utilise le critère de la langue maternelle (2 700 \$) que celui de la première langue officielle parlée (1 900 \$). Chez les femmes les écarts sont très faibles, soit de 700 \$ et 300 \$ respectivement. En d'autres termes, une grande partie de l'écart observé entre le revenu moyen des anglophones et des francophones tient aux différences dans la structure par âge, le niveau de scolarité, la région de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant.

Graphique 4.6.3-a
Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Québec, 2006



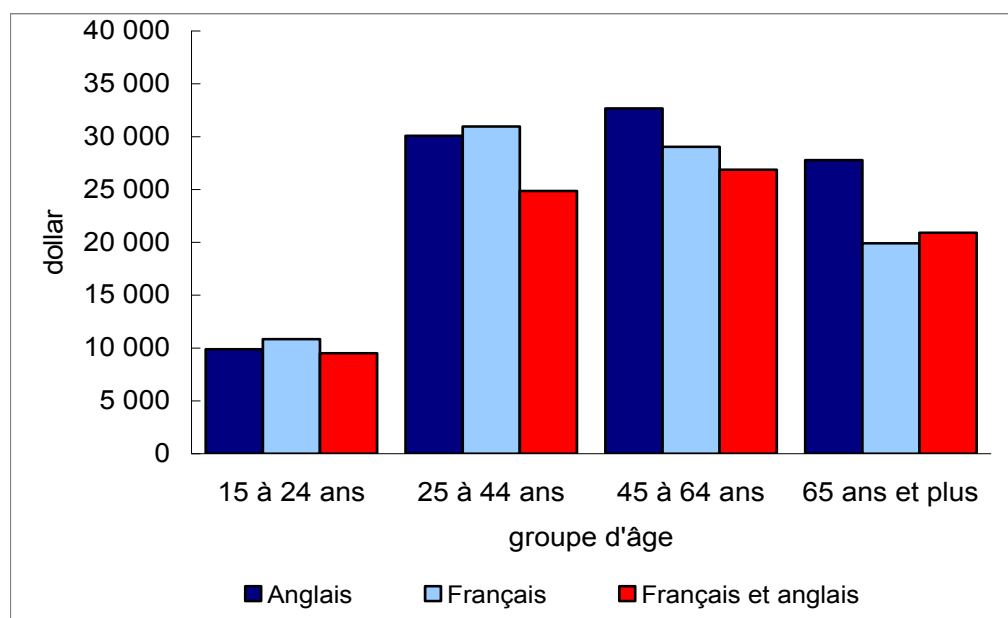
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.6.3-b
Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Québec, 2006



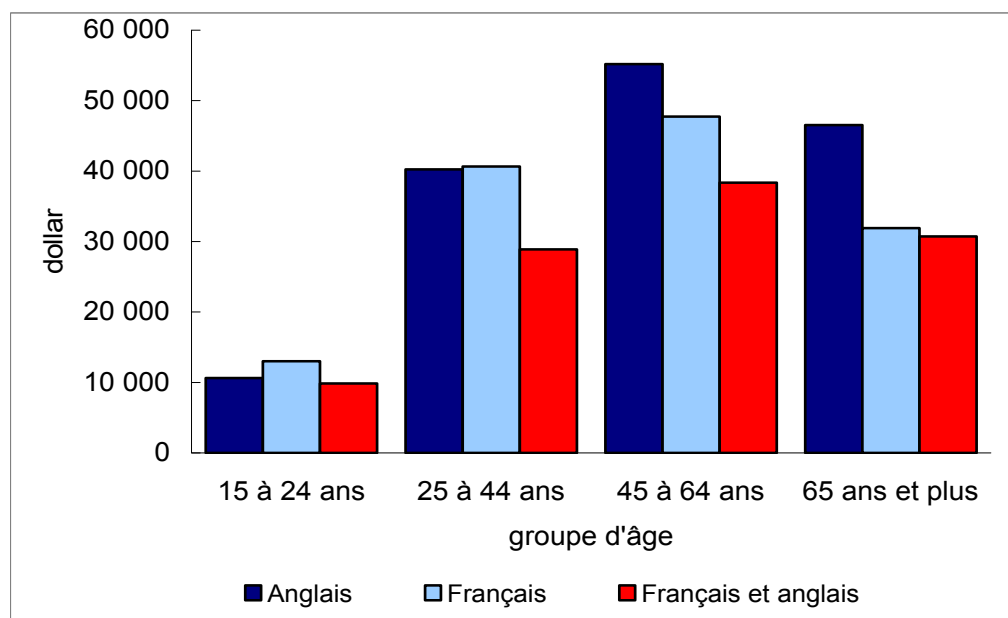
Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.6.3-c
Revenu moyen des femmes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.6.3-d
Revenu moyen des hommes selon le groupe d'âge et la première langue officielle parlée, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

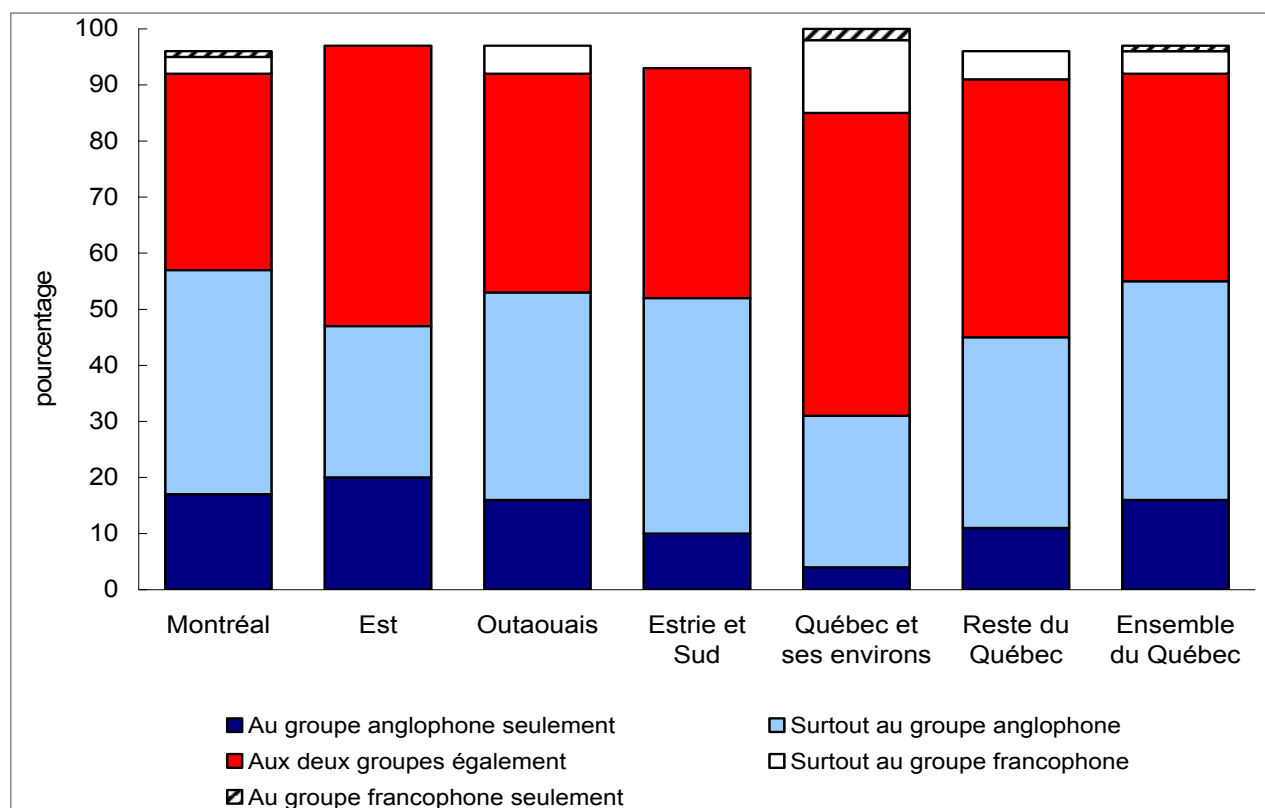
Section 5 Vitalité subjective

Nous avons pu constater jusqu'ici que les anglophones du Québec ne forment pas nécessairement un groupe homogène. Nous avons vu, par exemple, qu'ils sont répartis dans diverses régions de la province, dont certaines limitrophes de l'Ontario, qu'ils résident dans des municipalités où la proportion qu'y représentent les membres de leur groupe linguistique varie d'une région à l'autre de la province et que leur degré d'utilisation de l'anglais dans divers domaines de la sphère privée et publique est tributaire de plusieurs facteurs, notamment d'ordre démolinguistique. Cela dit, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) mettent en lumière un élément digne d'intérêt en ce qui a trait au degré d'identification à l'un ou l'autre des deux principaux groupes linguistiques de la province, à savoir la présence d'un sentiment de double identification aux groupes anglophone et francophone. Ces résultats sont dignes de mention dans la mesure où les questions liées à l'appartenance identitaire sont susceptibles de jouer un rôle dans le sentiment d'appartenance des anglophones à la société québécoise.

Les résultats de l'EVMLO révèlent que bien que les anglophones du Québec s'identifient majoritairement au groupe anglophone, une proportion non négligeable d'entre eux s'identifie aux deux groupes linguistiques. De fait, environ 55 % ont déclaré s'identifier « surtout » ou « seulement » au groupe anglophone comparativement à 37 % ayant déclaré s'identifier tant au groupe anglophone que francophone. En distinguant les Anglo-Québécois ayant uniquement l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP) de ceux ayant le français et l'anglais comme PLOP, on obtient des résultats plus contrastés. Ainsi, 59 % des premiers ont déclaré s'identifier uniquement ou surtout au groupe anglophone comparativement à 19 % des seconds. Pour ce qui est de la double identification aux groupes anglophone et francophone, cette proportion est de 35 % chez les premiers et de 52 % chez les seconds.

Le degré d'identification aux deux principaux groupes linguistiques varie également d'une région à l'autre du Québec (voir le graphique 5.1). On y note en effet que l'identification première au groupe anglophone est plus élevée chez les anglophones qui résident dans les régions de Montréal, de l'Outaouais et de l'Estrie et Sud du Québec, alors qu'au sein de la population anglophone de Québec et ses environs, seulement 30 % de la population anglophone déclare s'identifier « uniquement » ou « surtout » au groupe anglophone. Le corollaire de ces résultats fait en sorte que la double identification aux groupes francophones et anglophones atteint un sommet dans la région de Québec et ses environs (54 %) et dans l'Est de la province (50 %) alors qu'elle se situe à 35 % dans la grande région de Montréal.

Graphique 5.1
Pourcentage d'anglophones selon l'identification aux groupes francophone et anglophone, Québec et ses régions, 2006



Nota : Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique.

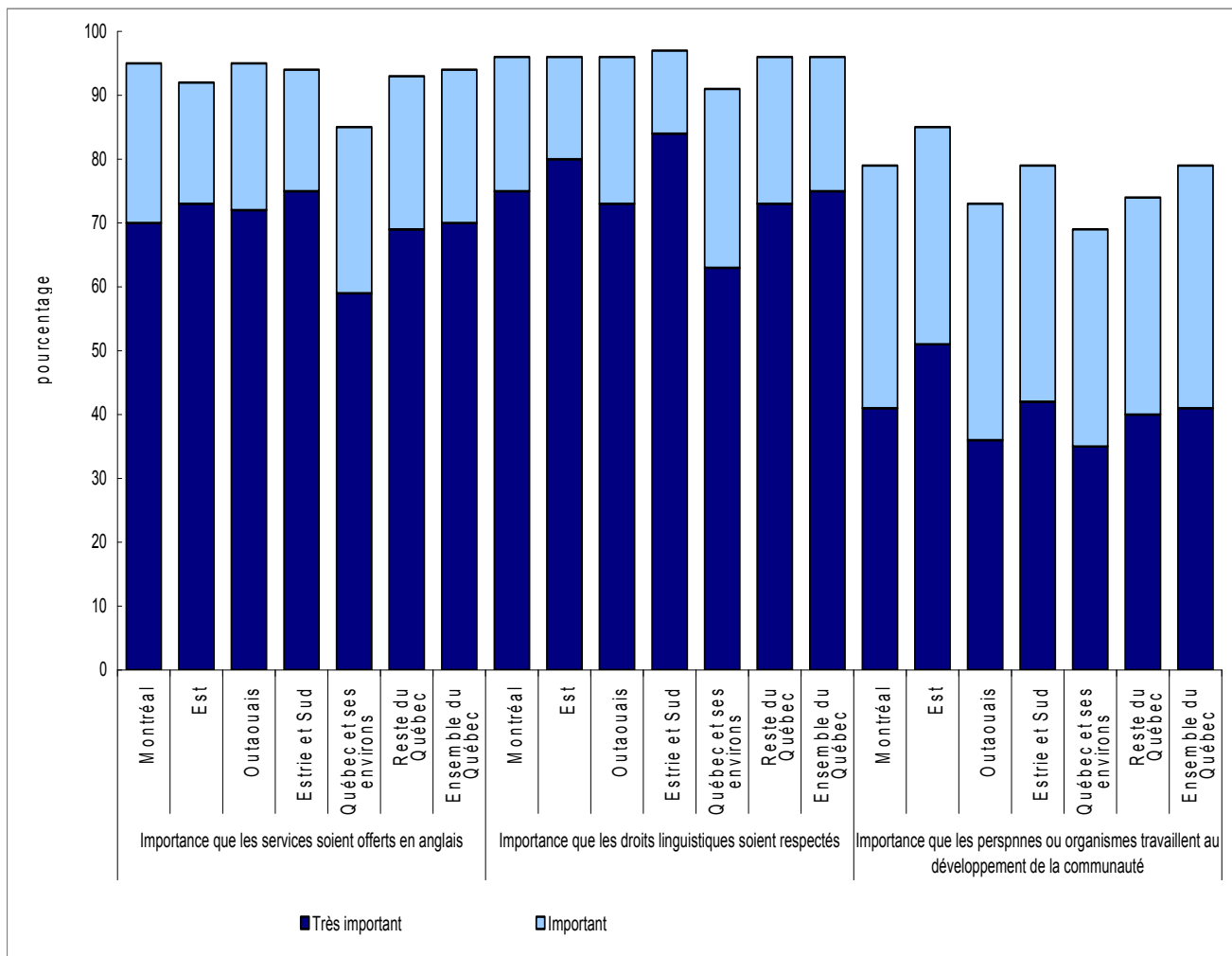
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes anglophone et francophone qui est observé chez certains Anglo-Québécois suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture et la vie publique majoritairement francophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et une identification à l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent du statut élevé de l'anglais à Montréal, au Canada et en Amérique du Nord. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les anglophones du Québec accordent une valeur certaine à l'anglais et au français. Devant la question « Dans quelle mesure est-ce important pour vous que vos enfants soient capables de parler le français ? », 95 % des Anglo-Québécois ayant un ou des enfants vivant dans le ménage ont déclaré que c'est « très important » ou « important », soit une proportion légèrement plus faible que les réponses à la même question sur l'importance que leurs enfants soient capables de parler l'anglais (99 %). Bien entendu, les anglophones du Québec sont fort nombreux (88 %) à déclarer qu'il est « très important » ou « important » pour eux de pouvoir utiliser l'anglais dans leur vie de tous les jours. Mais, parmi ceux qui peuvent soutenir une conversation en français, 76 % déclarent également qu'il est « très important » ou « important » pour eux de pouvoir utiliser cette langue dans leur vie de tous les jours. À cet égard, notons que 74 % des Anglo-Québécois ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP) sont de cet avis comparativement à 85 % de ceux ayant et le français et l'anglais comme PLOP.

L'importance accordée à la communauté anglophone et à l'anglais se révèle évidente dans les résultats suivants : près de huit anglophones sur dix accordent de l'importance au fait que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté anglophone, 94 % sont du même avis en ce qui a trait au fait que les services gouvernementaux soient offerts en anglais et finalement 96 % accordent de l'importance au fait que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (voir le graphique 5.2). On observe peu d'écart d'une région à l'autre de la province dans les réponses à ces questions.

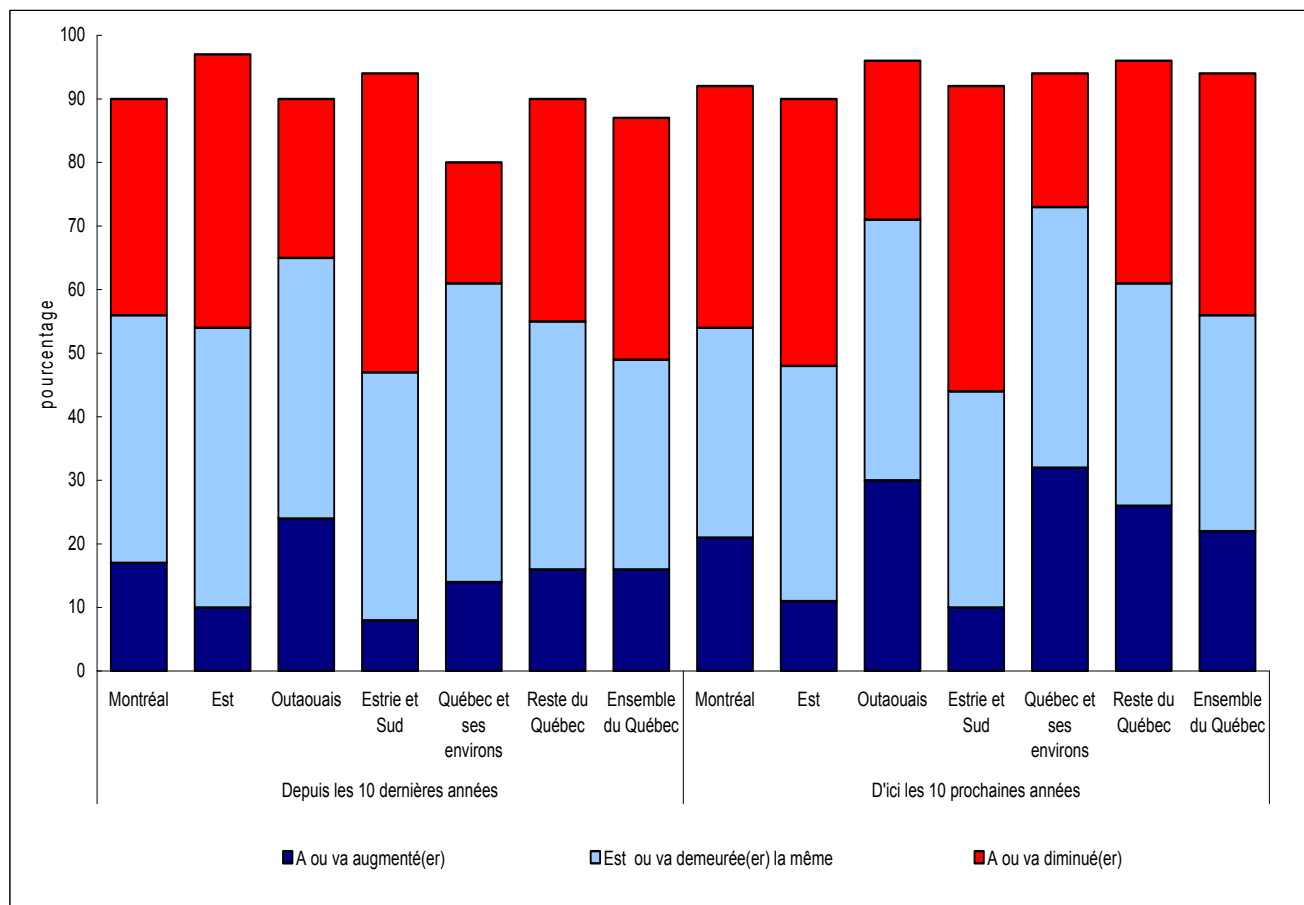
Graphique 5.2
Pourcentage d'anglophones selon certains indicateurs de la valorisation de la langue anglaise, Québec et régions, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, il est intéressant de constater qu'en dépit du fait que moins d'anglophones aient quitté le Québec entre 2001 et 2006 comparativement au lustre précédent, que la proportion de personnes de langue maternelle française sur l'île de Montréal soit passée sous la barre des 50 % pour la première fois depuis près d'un siècle et demi⁴¹ et que nombre de francophones semblent préoccupés par la situation du français à Montréal, 35 % des Anglo-Québécois (34 % de ceux habitant la région de Montréal) ont déclaré que la présence de l'anglais dans leur municipalité avait diminué au cours des dix dernières années (soit de 1996 à 2006) alors que seulement 16 % ont déclaré que cette présence s'était accrue. Lorsqu'on leur a demandé ce qu'il adviendrait de la présence de l'anglais dans leur municipalité au cours des dix prochaines années, 38 % des Anglo-Québécois (et des Anglo-Montréalais) ont déclaré que cette présence diminuerait (voir le graphique 5.3). Au-delà de l'examen de la situation démolinguistique au Québec et de l'arrimage entre la réalité et les perceptions, il semble donc clair que les Anglo-Québécois manifestent une certaine inquiétude à l'égard de la présence de leur langue dans leur municipalité, voire leur province.

Graphique 5.3
Pourcentage d'anglophones selon la perception de l'évolution de l'anglais dans la municipalité de résidence, Québec et régions, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

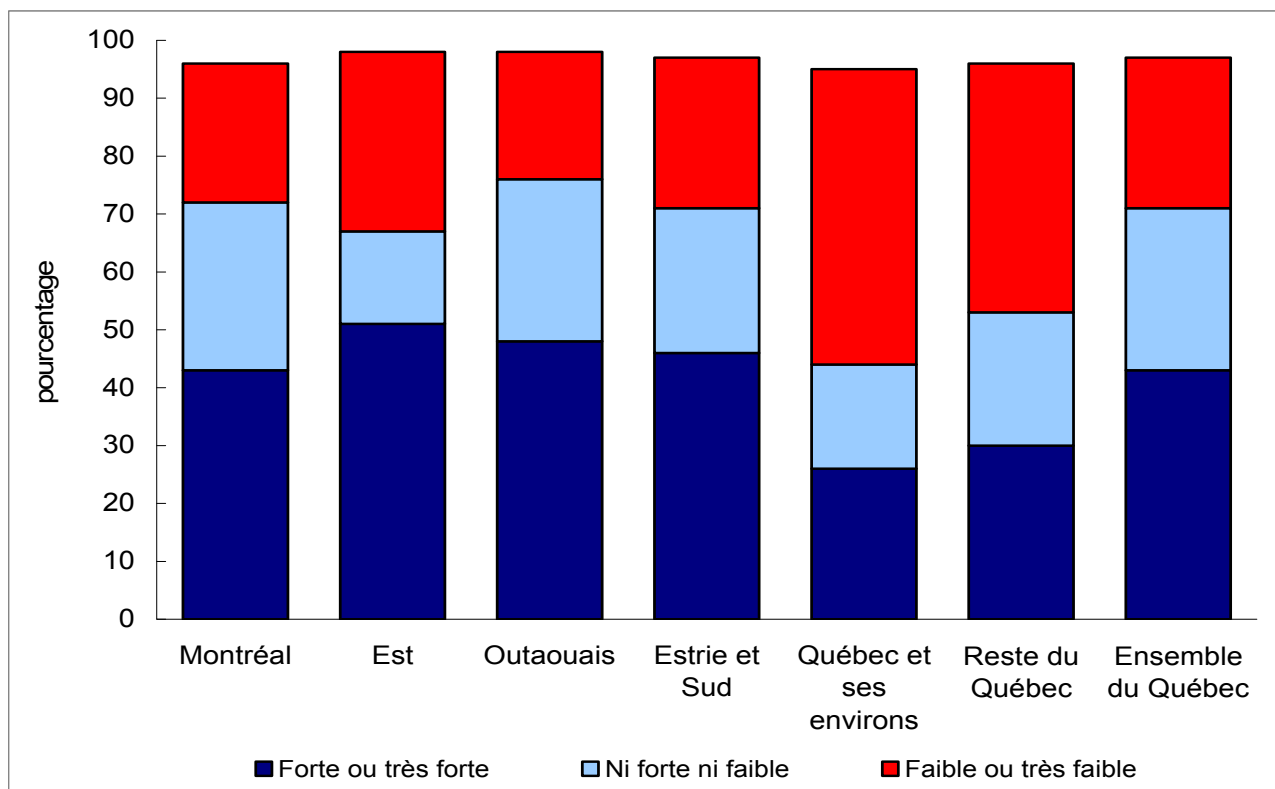
41. Le Recensement de 1851-1852 comprenait une question sur l'origine ethnique, non sur la langue maternelle. Les Canadiens-français représentaient alors 45 % de la population de Montréal.

Mentionnons par ailleurs que l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) a également demandé aux Anglo-Québécois d'indiquer dans quelle mesure la présence de l'anglais dans divers secteurs (entreprises et commerces, médias et services gouvernementaux) au sein de leur municipalité est forte ou faible. À cet égard, 42 % d'entre eux ont indiqué que cette présence est « très forte » ou « forte » dans les commerces et les entreprises, près de 62 % dans les médias, 42 % dans les services gouvernementaux fédéraux offerts localement et 24 % dans les services du gouvernement du Québec offert localement.

Les résultats portant sur les perceptions à l'égard de la présence de la langue anglaise dans divers secteurs de la vie quotidienne ainsi que celles sur l'évolution perçue de cette langue dans la municipalité depuis les dix dernières années et au cours de la prochaine décennie semblent témoigner de certaines préoccupations de la part des anglophones du Québec. Mais, peut-on se demander, les perceptions à l'égard de la présence de la langue anglaise et de l'espace qu'elle occupe dans la municipalité de résidence concordent-elles avec celles à l'égard de la vitalité de la « communauté » anglophone telle que perçue par les Anglo-Québécois eux-mêmes ?

Lorsqu'on a demandé aux anglophones du Québec de décrire la vitalité de la communauté anglophone de leur municipalité, 43 % d'entre eux ont déclaré qu'elle est « forte » ou « très forte », 26 % qu'elle est « faible » ou « très faible » et 28 % qu'elle n'est ni forte ni faible. Certaines variations régionales sont observées (voir le graphique 5.4). Par exemple, c'est dans la région de Québec et ses environs (51 %) ainsi que dans le « Reste du Québec » (43 %) que les anglophones sont proportionnellement les plus nombreux à décrire la vitalité de leur communauté linguistique comme étant « faible » ou « très faible » alors que ceux de l'Est de la province (51 %) et ceux de l'Outaouais (48 %) sont plus susceptibles de la décrire comme « forte » ou « très forte ».

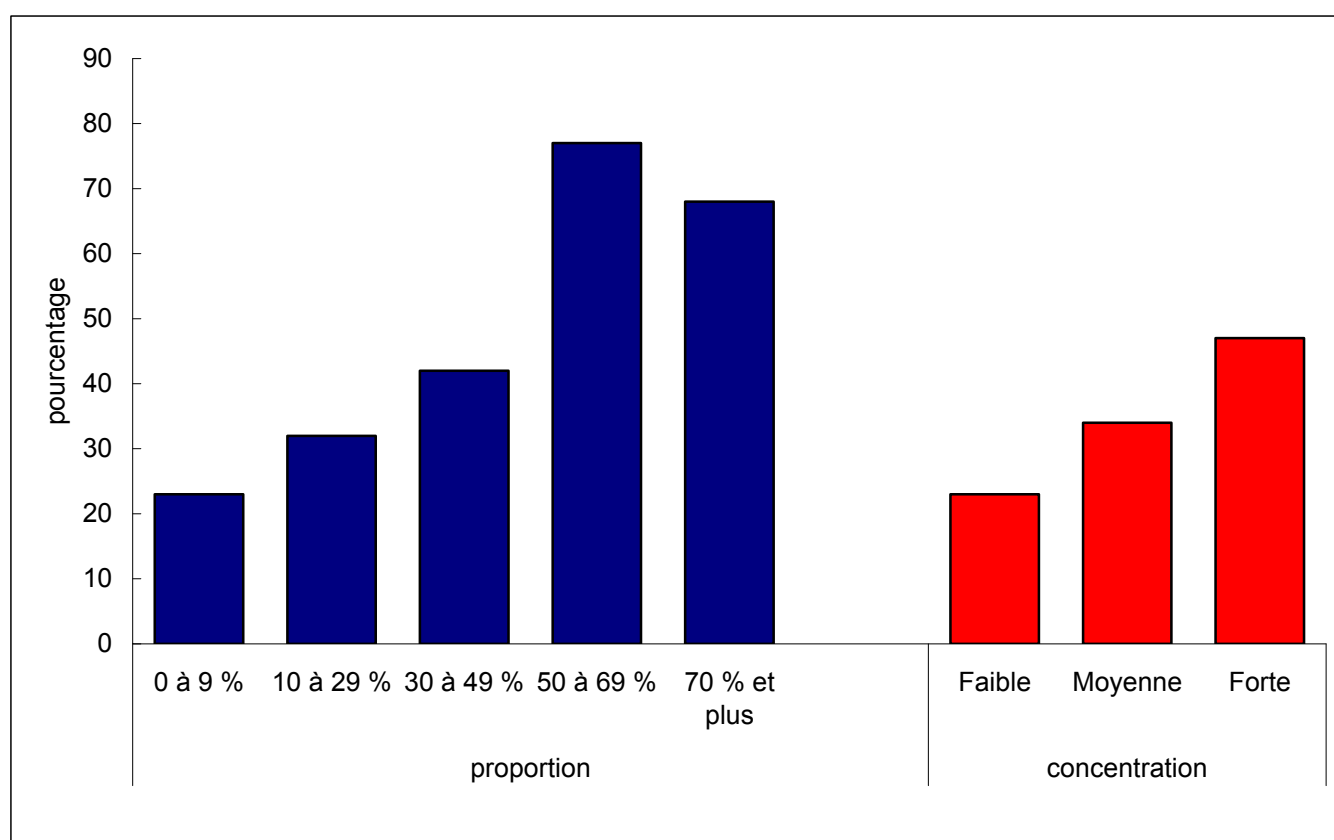
Graphique 5.4
Pourcentage des anglophones selon la perception de la vitalité de la communauté de langue anglaise dans la municipalité de résidence, Québec et régions, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Phénomène digne de mention, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent de constater que l'évaluation subjective de la vitalité de la communauté anglophone au sein de la municipalité de résidence est tributaire, entre autres, de la proportion que représente le groupe anglophone ainsi que son niveau moyen de concentration géographique au sein de la municipalité (voir le graphique 5.5). Ainsi, en général, plus le poids relatif du groupe anglophone est élevé au sein de la municipalité plus les anglophones sont portés à déclarer que la vitalité de leur communauté est « forte » ou « très forte ». Toutefois, les données portant sur la concentration moyenne des anglophones au sein de leur municipalité révèlent que même lorsque cette concentration est élevée, une situation vécue par près de trois anglophones sur quatre dans la province, moins d'un anglophone sur deux (47 %) décrit la vitalité de la communauté anglophone de sa municipalité comme étant « forte » ou « très forte ».

Graphique 5.5
Proportion des anglophones qui décrivent la vitalité de leur communauté linguistique dans leur municipalité comme étant forte ou très forte selon la proportion et la concentration de cette minorité dans leur municipalité, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Conclusion

Ce portrait démolinguistique des anglophones du Québec contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. La population de langue maternelle anglaise du Québec comptait 607 165 personnes en 2006 comparativement à 558 256 personnes en 1951, soit une hausse de 8,8 %. En comparaison, la population de langue maternelle française s'est accrue de 76,8 % pour atteindre 5 916 845 en 2006 alors que celle de tierce langue maternelle a plus que quintuplé (soit un accroissement de 506,3 %) totalisant 911 895 personnes en 2006 comparativement à un peu plus de 150 000 en 1951. La migration des anglophones vers les autres provinces canadiennes est le principal facteur responsable de cette faible variation de l'effectif de la population de langue maternelle anglaise.
2. Le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population anglophone. Ainsi, la part relative de la population de PLOP anglaise est de 11,9 % (885 000) lorsqu'on exclut ceux ayant le français et anglais comme double première langue officielle, et de 13,4 % (995 000) lorsqu'on inclut la moitié de la population ayant et le français et l'anglais en tant que PLOP. Il s'agit donc d'une différence appréciable en comparaison des 607 000 personnes ayant l'anglais comme langue maternelle. Une telle différence résulte principalement de l'attrait historique important de l'anglais auprès des immigrants qui se sont établis au Québec.
3. Bien qu'à l'échelle de la province de Québec la proportion d'anglophones au sein de l'ensemble de la population québécoise soit de 13,4 %, celle-ci est très inégalement distribuée sur le territoire. Trois régions de la province regroupent en effet près de 92 % (ou 911 000 personnes) de la population anglophone. Les anglophones de la Région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) représentent 80,5 % (ou 801 000) de l'ensemble de la population anglophone du Québec alors que leur part relative au sein de la population de cette RMR est de 22 %.
4. L'évolution de la structure par âge de la population anglophone du Québec témoigne d'un vieillissement de la population et résulte de l'effet conjugué d'une fécondité inférieure au seuil de remplacement de la population et d'un solde migratoire négatif important, en particulier au cours des années 1970, au profit des autres provinces canadiennes, principalement l'Ontario.
5. Entre 1971 et 2006, la proportion de couples exogames anglais-français et de couples exogames anglais-tierce langue parmi l'ensemble des couples composés d'un conjoint de langue maternelle anglaise a fortement augmenté au Québec, passant de 25 % à 46 % et de 5 % à 13 % respectivement, au cours de cette même période.
6. En raison de la forte augmentation de la proportion des couples exogames anglais-français entre 1971 et 2006, on constate un recul marqué de la transmission de l'anglais aux enfants de moins de 18 ans issus de ce type de couple. Ainsi, la proportion des enfants issus des couples français-anglais qui s'étaient vus transmettre l'anglais comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 34 % alors que cette proportion était de 51 % en 1971.
7. Au Québec, les transferts linguistiques sont proportionnellement plus nombreux chez les personnes de tierces langues maternelles que chez celles de langue maternelle anglaise ou française. Alors que dans les autres provinces, ils sont principalement orientés vers l'anglais, les transferts linguistiques des allophones du Québec sont partagés entre le français et l'anglais. En effet, en 2006, 50 % des allophones qui ont effectué un transfert linguistique utilisent principalement le français à la maison alors que 48 % d'entre eux utilisent principalement l'anglais.

8. L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que la population dont la première langue officielle parlée est l'anglais et celle ayant l'anglais et le français comme premières langues officielles parlées se démarquent l'une de l'autre. Chez la population de langue anglaise, on constate en effet une nette prédominance de l'anglais dans les deux sphères. Chez la population de double langue officielle, l'anglais est le plus souvent utilisé dans la consommation de médias, alors que c'est le français qui l'est dans la sphère publique et une tierce langue à la maison. Toutefois, on observe dans tous les domaines une utilisation assez importante de l'anglais et du français par la population de première langue officielle parlée (PLOP) anglais-français.
9. En raison de la forte concentration des anglophones dans la région de Montréal et de la proximité de l'Ontario dans le cas de l'Outaouais, les proportions de personnes dont l'anglais n'est pas la première langue officielle parlée pouvant soutenir une conversation en anglais y sont plus élevées. À l'échelle du Québec, plus du tiers des non-anglophones peuvent soutenir une conversation en anglais. Cette proportion est de 60 % dans la région de l'Outaouais et de 47 % à Montréal.
10. En 2006, plus de 68 % des personnes de langue maternelle anglaise étaient nés au Québec, comparativement à près de 57 % de celles dont l'anglais est la première langue officielle parlée.
11. Fait notable, 40 % de l'ensemble des anglophones du Canada nés au Québec et ayant l'anglais comme première langue officielle parlée résidaient à l'extérieur de cette province en 2006 : 27 % d'entre eux résidaient en Ontario et 14 % ailleurs au Canada.
12. Au Québec, la proportion d'immigrants varie énormément d'un groupe linguistique à l'autre. C'est parmi la population ayant l'anglais et le français comme PLOP que les immigrants sont proportionnellement les plus nombreux, 73,8 % en 1971 contre 68,6 % en 2006, alors qu'au sein de la population dont l'anglais est la seule première langue officielle parlée ces proportions sont de 25,2 % et 28,0 % respectivement. En ce qui concerne le groupe de PLOP français, la part qu'y représentent les immigrants a peu varié puisqu'elle était de 2,8 % en 1971 et de 6,6 % 35 ans plus tard.
13. Depuis 1976, les anglophones ayant l'anglais comme première langue officielle parlée au Québec ont connu d'importantes pertes migratoires au profit d'autres provinces et territoires. La migration de cette population du Québec vers les autres provinces et territoires a culminé au cours du lustre 1976 à 1981 : plus de 151 000 personnes ont quitté le Québec, alors que seulement un peu plus de 28 000 personnes sont venues s'y installer, pour un solde net négatif d'un peu plus de 123 000 personnes. Entre 1976 et 2006, un total de 300 700 anglophones de plus ont quitté le Québec vers d'autres provinces que d'anglophones qui ont migré des autres provinces vers le Québec.
14. Chez les personnes dont la première langue officielle parlée est l'anglais, c'est l'anglais qui est le plus souvent utilisée dans tous les domaines des sphères privée et publique. Bien que l'utilisation quasi exclusive de l'anglais au foyer ait été déclarée par 80 % d'entre eux, c'est dans la consommation des médias que l'usage de cette langue est le plus répandu : 97 % de la population de PLOP anglais utilise cette langue le plus souvent (seul ou avec une autre langue). L'anglais est également parlé le plus souvent avec les amis par les Anglophones dans une proportion de 87 %. Alors que près de 60 % de ceux-ci y font une utilisation prédominante de cette langue au sein des réseaux immédiats ou dans les institutions et commerces, cette proportion est de 53 % au travail. L'utilisation de l'anglais dans les divers domaines de la sphère publique varie bien sûr d'une région à l'autre de la province, les régions de Montréal et de l'Outaouais étant celles où l'utilisation de cette langue est la plus répandue.
15. Lors du Recensement de 2006, 86 % des médecins travaillant au Québec, soit 9 025 d'entre eux, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais, alors que 51 % ont déclaré utiliser l'anglais au moins régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les infirmières, dont l'effectif était de 61 320 en 2006, ces proportions sont de 45 % et 37 % respectivement.

16. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que la majorité des anglophones du Québec indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Toutefois, les proportions observées varient d'une région à l'autre. En outre, les consultations effectuées auprès des professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) se font davantage en français : à l'échelle de la province, seuls 43 % des anglophones du Québec utilisent l'anglais avec ces professionnels.
17. Bien que le nombre de policiers qui déclarent utiliser l'anglais dans le cadre de leur travail soit beaucoup plus élevé que le nombre de policiers anglophones, les résultats de l'EVMLO révèlent que les interactions qu'ont les anglophones du Québec avec la police municipale et la police provinciale se font généralement en français.
18. Dans toutes les régions de la province, l'usage de l'anglais prédomine lors des interactions avec les avocats, exception faite de la région de Québec et ses environs et de celle du Reste du Québec.
19. La popularité des programmes d'immersion en français n'a cessé de croître auprès des parents anglophones québécois depuis leur création au cours des années 1960. En revendiquant de meilleurs programmes d'enseignement du français langue seconde, les parents anglophones du Québec ont ainsi fait en sorte que le niveau de bilinguisme de leurs enfants se soit accru de façon remarquable.
20. La croissance des unions exogames français-anglais explique en partie le fait que plusieurs parents anglophones choisissent d'inscrire leurs enfants à l'école française. Selon les données de l'EVMLO, moins de 40 % des enfants dont le parent répondant a l'anglais comme langue maternelle vivent dans des familles endogames anglaises. Environ la moitié d'entre eux vivent dans des familles exogames anglaises-françaises.
21. Les résultats de l'EVMLO confirment le phénomène suivant lequel la fréquentation de l'école anglaise semble être un choix plus répandu au niveau secondaire. Ces résultats révèlent en effet que l'exposition au français est importante aux niveaux prématernelle et maternelle (53 %) ainsi qu'au niveau primaire (48 % dans une école française et 32 % dans un programme d'immersion française à l'école anglaise). De fait, au niveau primaire, seuls 17 % des jeunes anglophones fréquentent un programme régulier en anglais comparativement à 38 % au niveau secondaire.
22. Les statistiques portant sur les diplômes, certificats ou grades obtenus au niveau postsecondaire révèlent également qu'il existe un écart important au chapitre des grades ou diplômes universitaires à l'avantage des anglophones. Ces derniers détiennent en effet de tels diplômes ou grades dans une proportion de près de 25 % comparativement à un peu plus de 15 % chez les francophones.
23. Tant chez les anglophones que chez les francophones, les immigrants sont généralement plus susceptibles de détenir un grade universitaire, en raison notamment du fait que le niveau de scolarité constitue l'un des critères de sélection des immigrants au Canada. En 2006, chez les anglophones âgés de 25 à 34 ans, on constate que 46 % de ceux nés à l'extérieur du pays détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 41 % de ceux nés dans une autre province (dans la plupart des cas, en Ontario) alors que 31 % des anglophones nés au Québec détiennent un tel diplôme.
24. L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que les anglophones du Québec sont proportionnellement plus nombreux que les francophones à œuvrer dans certains secteurs tels celui des services professionnels, scientifiques et techniques, celui des services administratifs et de gestion ou encore celui du commerce de gros.

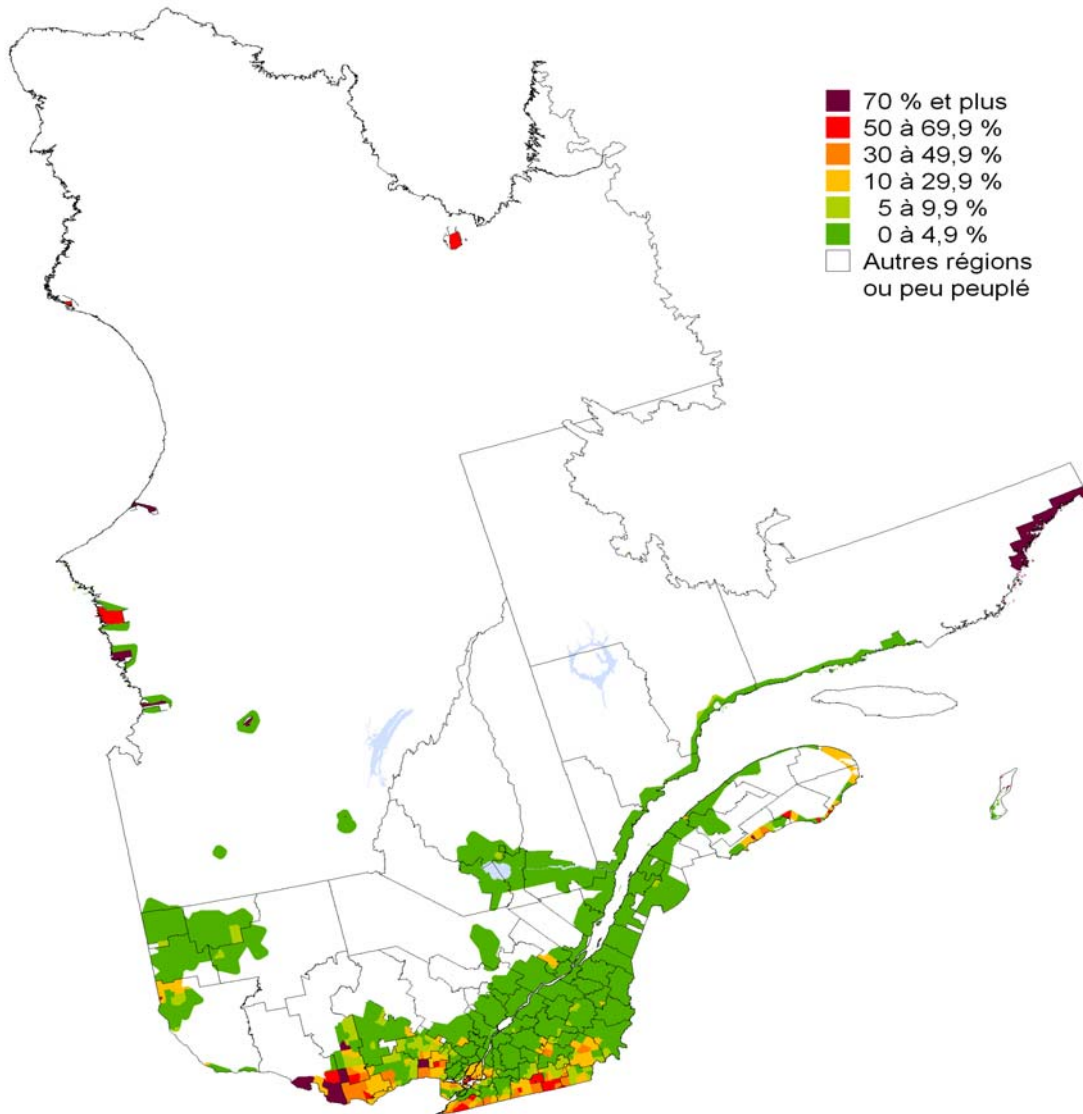
25. Les statistiques sur les administrations publiques fédérales (incluant les services de défense), provinciales et territoriales, et locales, municipales et régionales révèlent une sous-représentation d'anglophones et une surreprésentation de francophones au sein de chacun de ces secteurs d'emploi, tout particulièrement au sein de la fonction publique provinciale. Ainsi, au Québec, l'administration publique fédérale est composée de 11,7 % d'anglophones et de 88,2 % de francophones. Pour ce qui est de la fonction publique québécoise, la part relative des anglophones n'est que de 2,8 % alors que les francophones y forment 97,2 % de la main-d'œuvre.
26. Les données du Recensement de 2006 sur le revenu révèlent que les écarts de revenu au sein du groupe anglophone sont plus importants qu'au sein du groupe francophone, une plus forte proportion d'anglophones ayant déclaré des revenus supérieurs à 100 000 \$ et une plus forte proportion se trouvant sous le seuil de faible revenu.
27. Lorsqu'on a demandé aux anglophones du Québec de décrire la vitalité de la communauté anglophone de leur municipalité, 43 % d'entre eux ont déclaré qu'elle est « forte » ou « très forte », 26 % qu'elle est « faible » ou « très faible » et 28 % qu'elle n'est ni forte ni faible.

Cartes géographiques

Les cartes présentées dans cette section sont de deux types. La plupart illustrent la **proportion** que représentent les anglophones au sein d'une unité géographique donnée alors que celle portant sur la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal illustre plutôt la **répartition** de cette population sur l'ensemble du territoire de cette RMR.

Carte 1.1

Pourcentage de la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais)⁴² selon les subdivisions de recensement, Québec, 2006

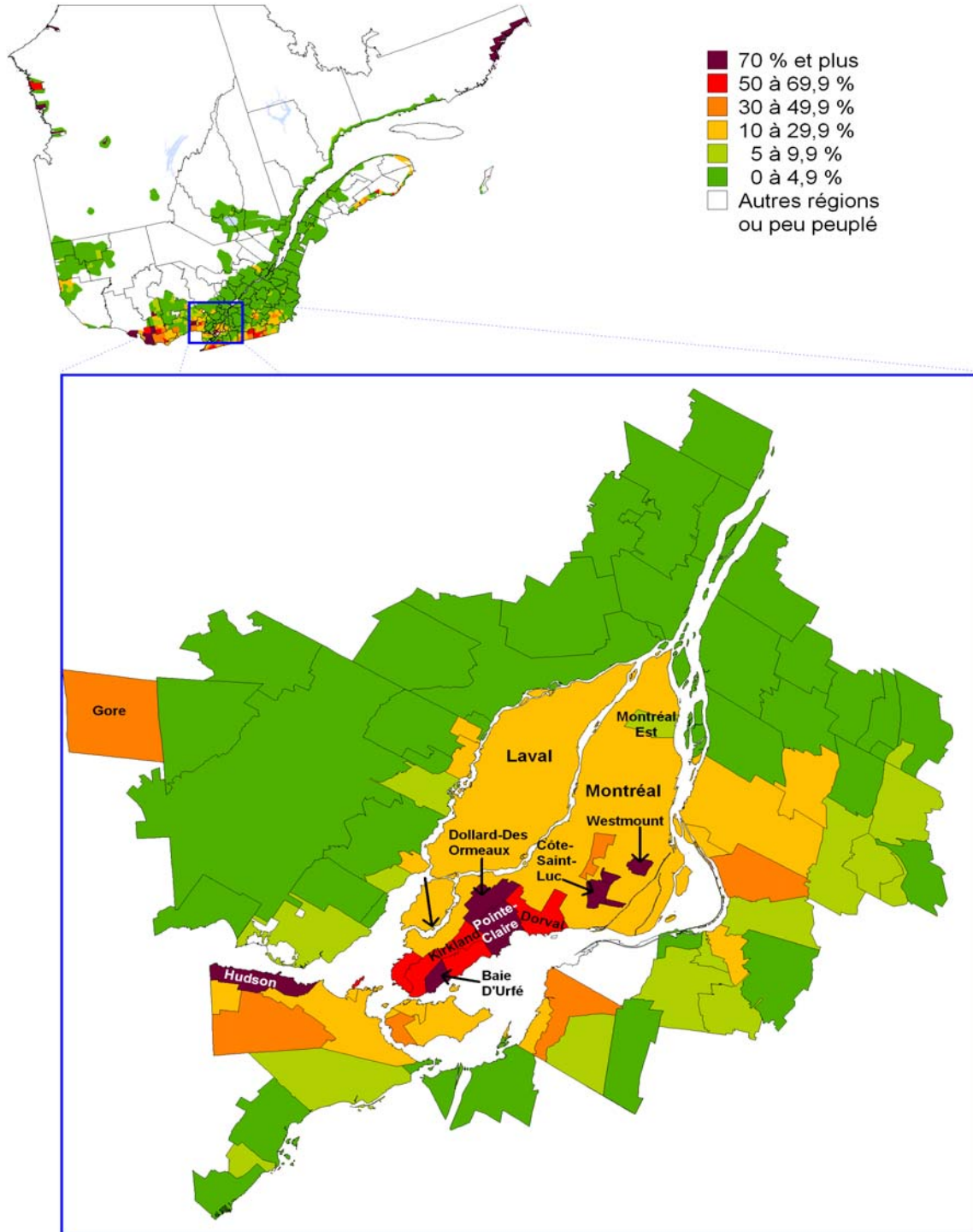


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

42. La répartition aléatoire de la catégorie « français-anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « anglais ».

Carte 1.2

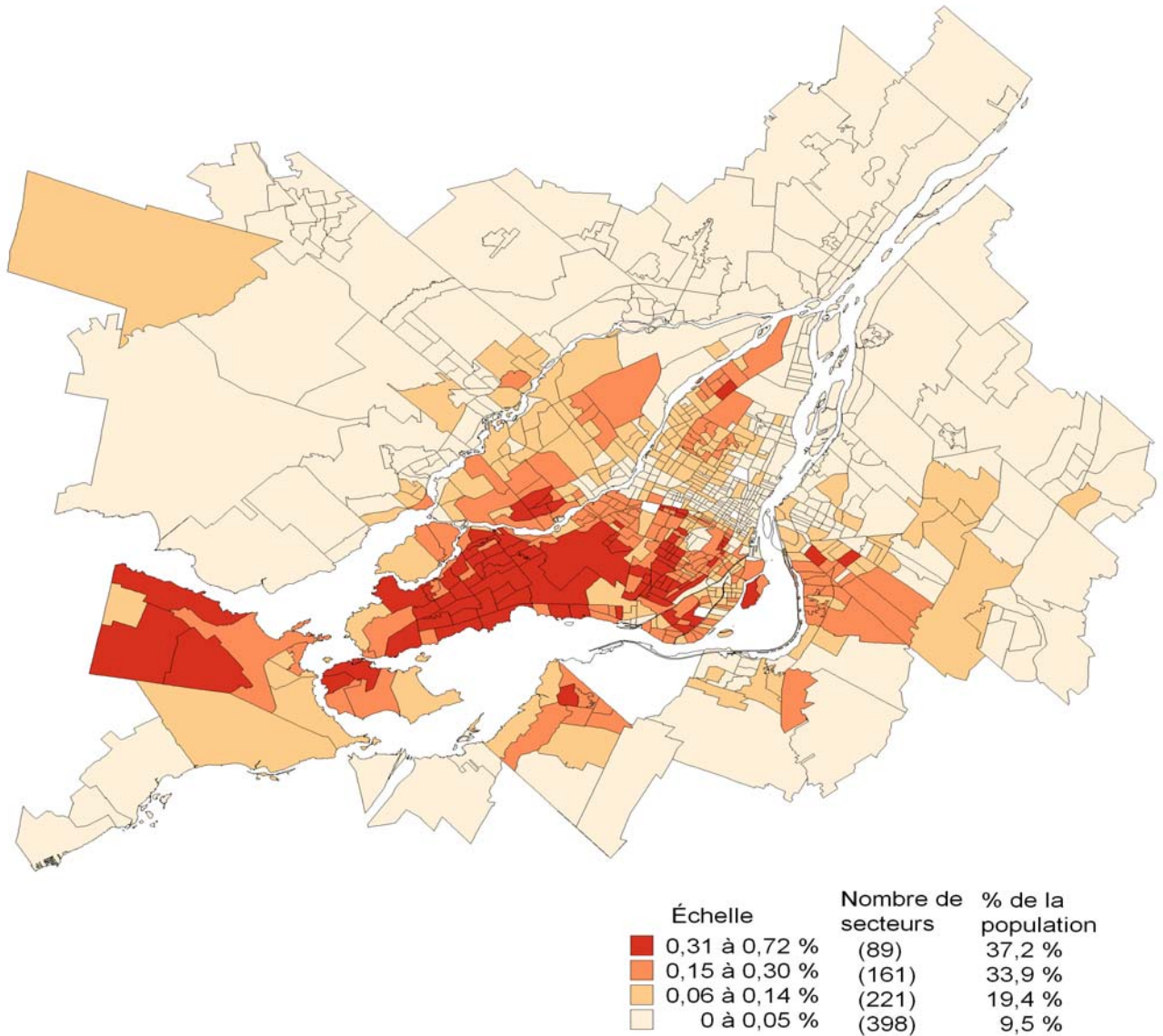
Pourcentage de la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la région de Montréal, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.3

Répartition des anglophones (première langue officielle parlée) sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal selon les secteurs de recensement, 2006⁴³

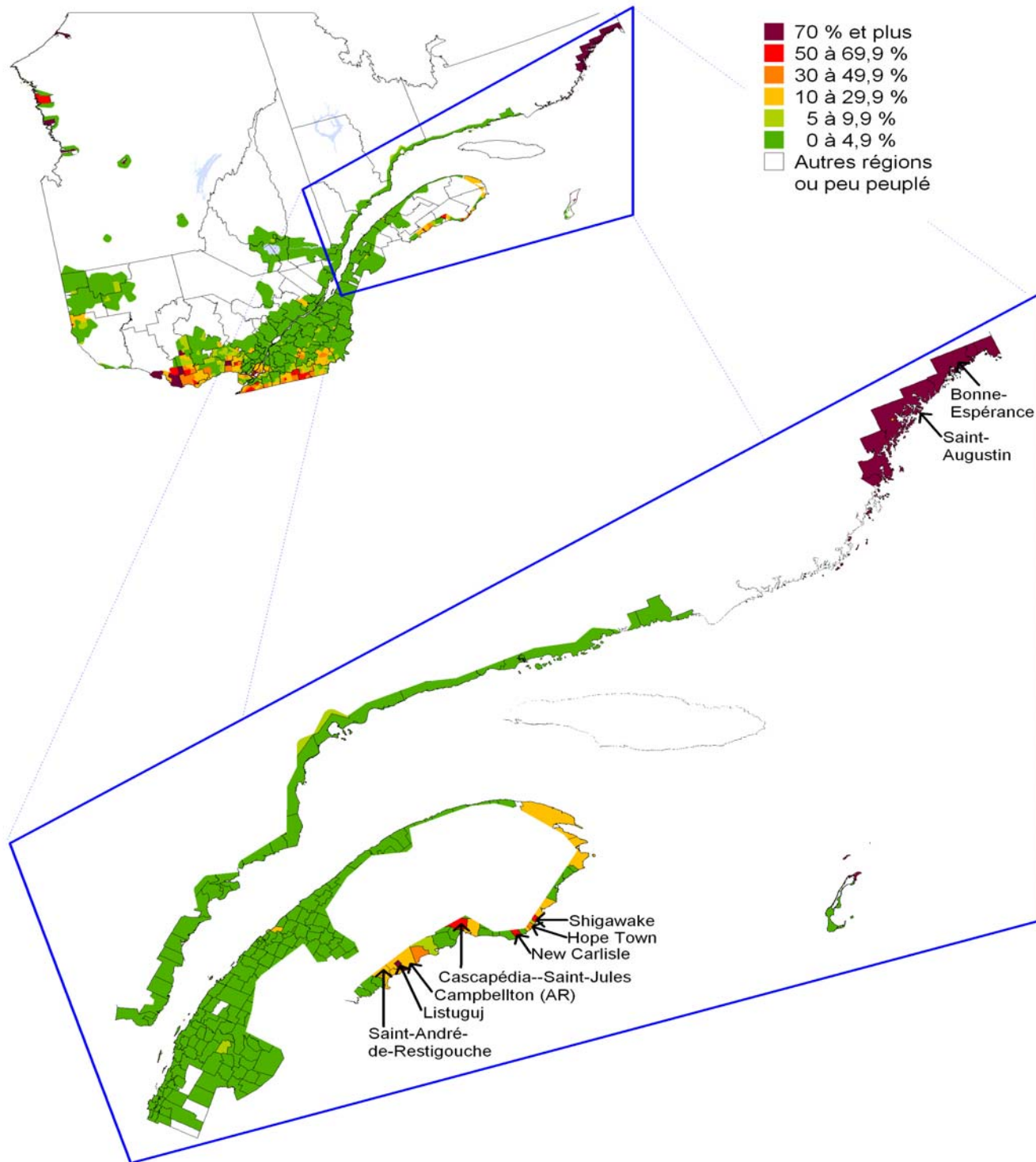


Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

43. L'échelle sur cette carte se réfère à la proportion que représente la population anglophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population anglophone de la région métropolitaine de recensement.

Carte 1.4

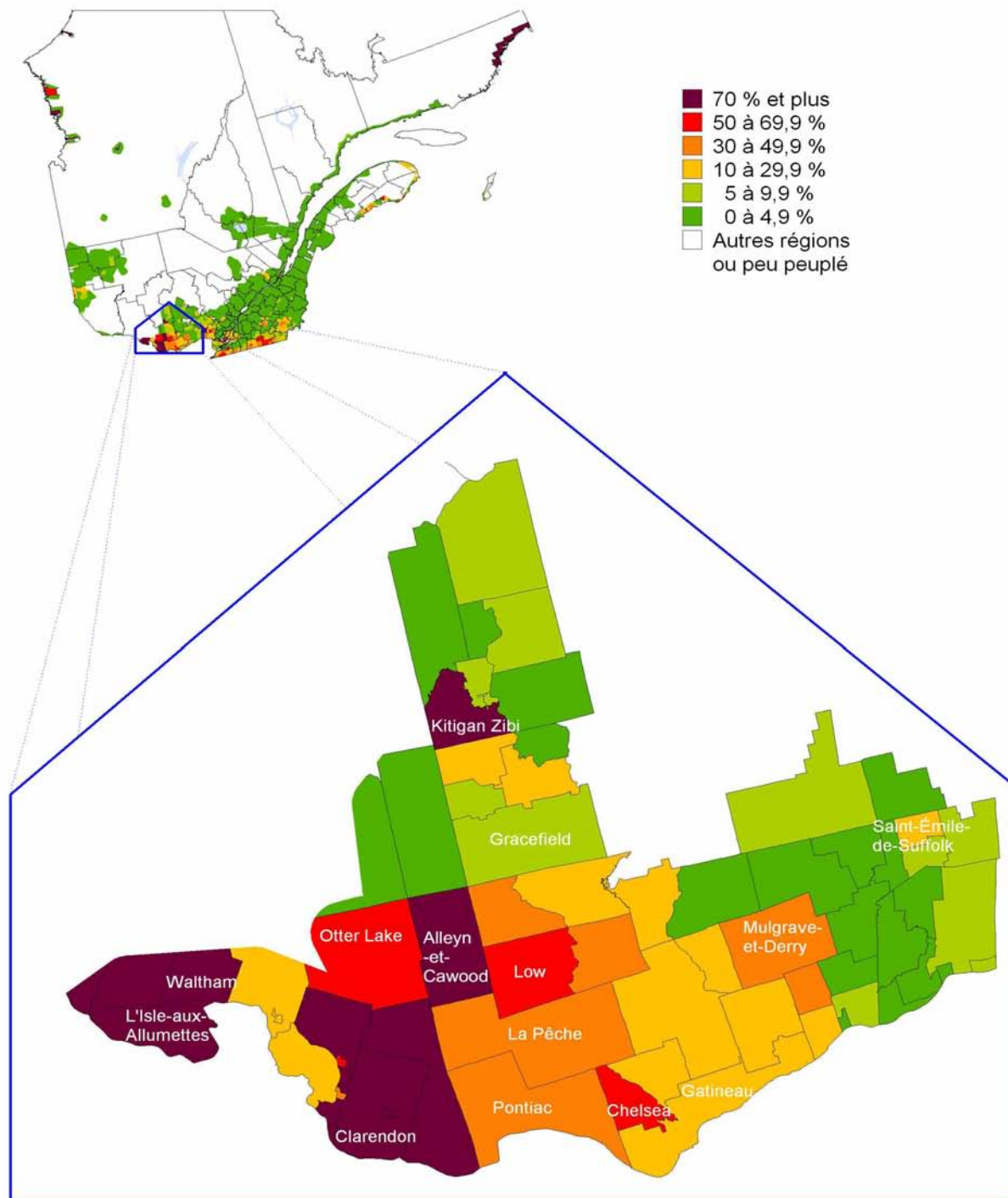
Pourcentage de la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la région de l'Est du Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.5

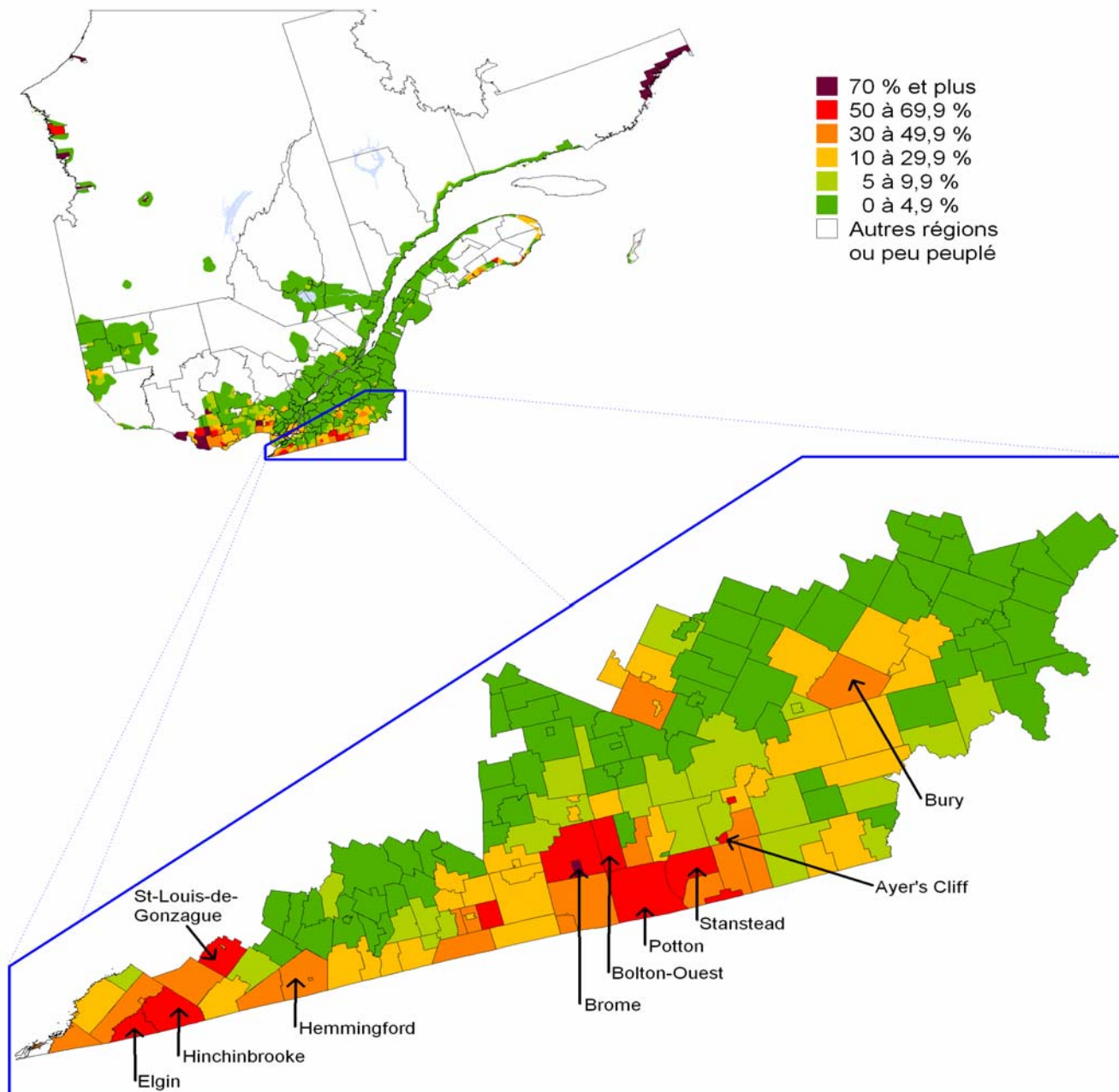
Pourcentage de la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la région de l'Outaouais au Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.6

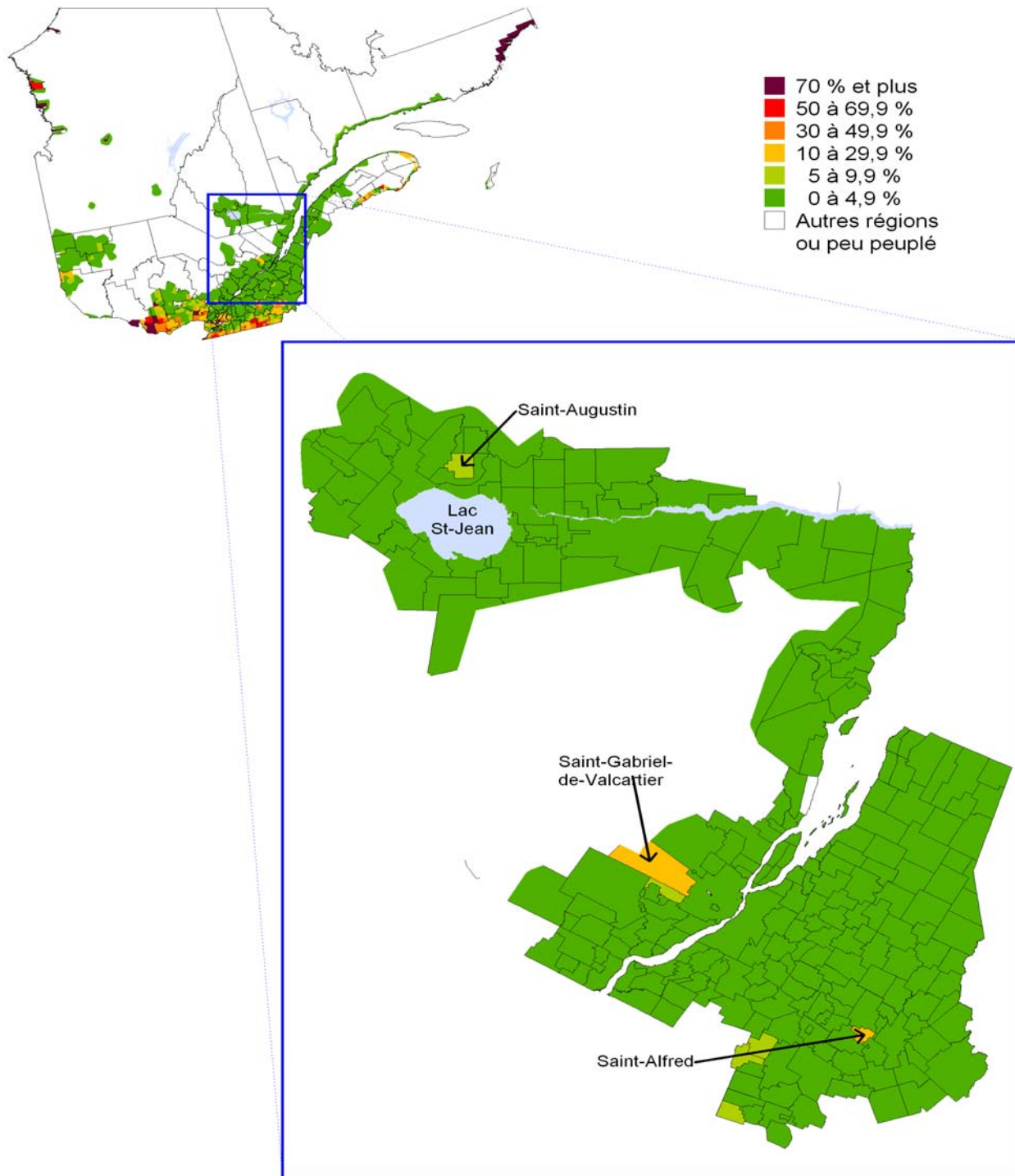
Pourcentage de la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la région de l'Estrie et Sud du Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Carte 1.7

Pourcentage de la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français-anglais) selon les subdivisions de recensement dans la région de Québec et ses environs, Québec, 2006



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe A

Tableau A-1

Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006

Région, Division de recensement et subdivision de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Montréal¹	22,3	800 555
D'Au-tray	1,3	528
Lavaltrie	2,0	243
Rouville	2,1	663
Richelieu	1,6	80
Saint-Mathias-sur-Richelieu	5,2	233
La Vallée-du-Richelieu	4,7	4 945
Chambly	6,1	1 378
Carignan	6,9	510
Saint-Basile-le-Grand	3,4	528
McMasterville	2,9	150
Otterburn Park	8,3	700
Mont-Saint-Hilaire	4,8	748
Beloeil	3,7	690
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2,2	50
Longueuil	14,4	54 805
Brossard	31,1	22 003
Saint-Lambert	20,1	4 235
Boucherville	3,5	1 333
Saint-Bruno-de-Montarville	12,2	2 945
Longueuil	10,7	24 293
Lajemmerais	1,7	1 178
Sainte-Julie	1,9	558
Saint-Amable	1,8	153
Varenes	1,7	350
Verchères	1,3	68
L'Assomption	1,7	1 900
Charlemagne	1,6	90
Repentigny	2,0	1 505
Saint-Sulpice	1,4	45
L'Assomption	1,3	210
L'Épiphanie	0,4	20
L'Épiphanie	0,8	25

Tableau A-1
Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006 (suite)

Région, Division de recensement et subdivision de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Les Moulins	3,4	4 350
Terrebonne	3,4	3 173
Mascouche	3,5	1 178
Laval	18,8	68 460
Laval	18,8	68 460
Montréal	32,7	595 920
Montréal-Est	5,8	215
Montréal	27,7	441 020
Westmount	72,4	14 330
Montréal-Ouest	80,1	4 140
Côte-Saint-Luc	73,6	22 268
Hampstead	79,1	5 530
Mont-Royal	41,1	7 670
Dorval	61,9	11 073
Pointe-Claire	71,3	21 318
Kirkland	69,8	14 295
Beaconsfield	68,4	13 045
Baie-D'Urfé	74,8	2 910
Sainte-Anne-de-Bellevue	52,8	2 518
Senneville	62,3	595
Dollard-Des Ormeaux	71,9	34 985
Roussillon	13,9	20 690
Saint-Mathieu	6,6	125
Saint-Philippe	4,1	210
La Prairie	6,3	1 358
Candiac	14,3	2 285
Delson	9,1	665
Sainte-Catherine	4,0	640
Saint-Constant	6,3	1 498
Saint-Isidore	4,2	103
Mercier	6,7	675
Châteauguay	30,2	12 673
Léry	19,4	463
Beauharnois-Salaberry	3,3	1 960
Beauharnois	3,7	438

Tableau A-1
Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006 (fin)

Région, Division de recensement et subdivision de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Vaudreuil-Soulanges	25,6	30 583
Saint-Zotique	3,5	185
Les Coteaux	5,9	220
Coteau-du-Lac	3,0	188
Les Cèdres	7,8	445
Pointe-des-Cascades	3,9	40
L'Île-Perrot	21,6	2 123
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	25,4	2 508
Pincourt	42,2	4 705
Terrasse-Vaudreuil	27,3	540
Vaudreuil-Dorion	22,6	5 735
Vaudreuil-sur-le-Lac	21,7	280
L'Île-Cadieux	61,5	80
Hudson	77,1	3 920
Saint-Lazare	43,3	7 365
Deux-Montagnes	7,9	6 855
Saint-Eustache	4,4	1 838
Deux-Montagnes	20,1	3 475
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	7,8	883
Pointe-Calumet	2,8	185
Saint-Joseph-du-Lac	4,7	233
Oka	6,1	200
Saint-Placide	2,2	35
Thérèse-De Blainville	6,7	9 545
Boisbriand	7,4	1 948
Sainte-Thérèse	5,0	1 253
Blainville	4,3	2 010
Rosemère	20,5	2 870
Lorraine	10,7	1 028
Bois-des-Filion	2,2	183
Sainte-Anne-des-Plaines	2,0	250
Mirabel	1,9	660
Mirabel	1,9	660
La Rivière-du-Nord	2,5	2 535
Saint-Colomban	4,0	405
Saint-Jérôme	1,8	1 150
Argenteuil	19,3	5 683
Gore	40,9	630

1. Sont comprises seulement les subdivisions de recensement qui font parties de la RMR de Montréal. La différence observée entre l'effectif total de la région et la somme de l'effectif de chacune des divisions de recensement résulte de l'arrondissement aléatoire.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-2
Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006

Région et division de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Est¹	4,3	16 413
Les Îles-de-la-Madeleine	6,7	873
Le Rocher-Percé	7,6	1 385
La Côte-de-Gaspé	11,6	2 038
La Haute-Gaspésie	0,4	53
Bonaventure	16,1	2 863
Avignon	15,9	2 290
La Matapédia	0,4	70
Matane	0,7	145
La Mitis	1,1	215
Rimouski-Neigette	0,8	438
Les Basques	0,2	23
Rivière-du-Loup	0,4	143
Témiscouata	0,7	140
Kamouraska	0,5	115
La Haute-Côte-Nord	0,3	40
Manicouagan	0,8	265
Sept-Rivières--Caniapiscau	4,3	1 655
Minganie--Basse-Côte-Nord	31,2	3 665

1. La différence observée entre l'effectif total de la région et celui présenté au tableau 2.3.1 résulte, pour l'essentiel, de l'arrondissement aléatoire.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-3
Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006

Région et division de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Outaouais¹	17,4	58 715
Papineau	5,5	1 175
Gatineau	14,3	34 290
Les Collines-de-l'Outaouais	27,3	11 408
La Vallée-de-la-Gatineau	16,5	3 358
Pontiac	58,8	8 485

1. La différence observée entre l'effectif total de la région et celui présenté au tableau 2.3.1 résulte, pour l'essentiel, de l'arrondissement aléatoire.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-4
Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006

Région et division de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Estrie et Sud¹	8,7	51 204
Le Granit	1,4	320
Asbestos	3,8	535
Le Haut-Saint-François	11,2	2 395
Le Val-Saint-François	8,7	2 495
Sherbrooke	5,1	7 390
Coaticook	11,6	2 098
Memphrémagog	18,7	8 348
Brome-Missisquoi	24,3	11 053
La Haute-Yamaska	4,3	3 630
Acton	1,6	233
Le Haut-Richelieu	3,9	4 183
Les Jardins-de-Napierville	7,9	1 885
Le Haut-Saint-Laurent	30,5	6 640

1. La différence observée entre l'effectif total de la région et celui présenté au tableau 2.3.1 résulte, pour l'essentiel, de l'arrondissement aléatoire.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-5
Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006

Région et division de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Québec et ses environs¹	1,3	17 370
Charlevoix-Est	0,5	75
Charlevoix	0,2	20
L'Islet	0,3	50
Montmagny	0,3	70
Bellechasse	0,6	198
L'Île-d'Orléans	1,7	118
La Côte-de-Beaupré	1,0	215
La Jacques-Cartier	4,0	1 190
Québec	1,9	9 780
Lévis	1,4	1 768
La Nouvelle-Beauce	0,7	230
Robert-Cliche	0,9	160
Les Etchemins	0,5	78
Beauce-Sartigan	0,7	338
L'Amiante	1,5	635
Lotbinière	0,6	173
Portneuf	1,0	445
Le Domaine-du-Roy	0,4	130
Maria-Chapdelaine	0,5	140
Lac-Saint-Jean-Est	0,4	198
Le Saguenay-et-son-Fjord	0,8	1 363

1. La différence observée entre l'effectif total de la région et celui présenté au tableau 2.3.1 résulte, pour l'essentiel, de l'arrondissement aléatoire.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau A-6
Population anglophone (première langue officielle parlée) du Québec selon la région et la division de recensement, 2006

Région et division de recensement	Proportion des anglophones	Effectif des anglophones
Reste du Québec¹	4,1	50 435
L'Érable	0,5	115
Mékinac	0,6	75
Shawinigan	0,7	373
Francheville	1,1	1 588
Bécancour	0,7	125
Arthabaska	0,9	555
Drummond	1,6	1 435
Nicolet-Yamaska	0,9	190
Maskinongé	0,8	293
D'Autray ²	1,0	285
Le Bas-Richelieu	1,0	465
Les Maskoutains	0,9	720
Rouville ²	1,7	353
La Vallée-du-Richelieu ²	1,7	180
Lajemmerais ²	0,7	45
Joliette	0,7	415
Matawinie	4,3	2 128
Montcalm	1,9	795
Beauharnois-Salaberry ²	3,2	1 515
Vaudreuil-Soulanges ²	14,3	2 248
La Rivière-du-Nord ²	3,5	975
Argenteuil ²	18,1	5 050
Les Pays-d'en-Haut	11,4	4 103
Les Laurentides	7,4	3 145
Antoine-Labelle	1,9	648
Témiscamingue	14,4	2 418
Rouyn-Noranda	2,5	985
Abitibi-Ouest	0,9	175
Abitibi	1,8	423
La Vallée-de-l'Or	3,3	1 358
La Tuque	1,6	240
Nord-du-Québec	42,8	16 945

1. La différence observée entre l'effectif total de la région et celui présenté au tableau 2.3.1 résulte, pour l'essentiel, de l'arrondissement aléatoire.

2. N'inclut pas les subdivisions de recensement qui font partie de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau 4.2.1
Proportion des anglophones selon la langue utilisée avec la police municipale, Québec et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée avec la police municipale													
	Total		Seulement en anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement en français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Montréal	100,0	0.0	25,0	7.3	8,0	15.6	11,0	12.7	14,0	11.8	35,0	6.0	7,0 ^E	24.0
Est	100,0	0.0	F	F	x	x	x	x	x	x	F	F	x	x
Outaouais	100,0	0.0	32,0	12.6	12,0 ^E	19.4	8,0 ^E	22.5	14,0 ^E	18.8	27,0	14.8	x	x
Estrie et Sud	100,0	0.0	10,0 ^E	30.5	x	x	10,0 ^E	32.2	7,0 ^E	28.7	59,0	9.9	x	x
Québec et ses environs	100,0	0.0	x	x	0,0	0.0	x	x	0,0	0.0	86,0	5.4	x	x
Reste du Québec	100,0	0.0	13,0 ^E	28.8	x	x	F	F	F	F	46,0	16.3	F	F
Ensemble du Québec	100,0	0.0	24,0	6.5	8,0	13.8	11,0	11.4	13,0	10.7	37,0	5.0	8,0^E	19.0

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.2.2
Proportion des anglophones selon la langue utilisée avec la police provinciale, Québec et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée avec la police provinciale													
	Total		Seulement en anglais		Beaucoup plus anglais que français		Français et anglais à égalité		Beaucoup plus français qu'anglais		Seulement en français		Inconnu	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Montréal	100,0	0.0	17,0 ^E	19.4	F	F	x	x	16,0 ^E	33.0	30,0	15.1	26,0 ^E	20.9
Est	100,0	0.0	29,0 ^E	18.2	x	x	F	F	F	F	40,0	14.8	x	x
Outaouais	100,0	0.0	36,0 ^E	20.2	9,0 ^E	32.8	F	F	F	F	F	F	x	x
Estrie et Sud	100,0	0.0	25,0 ^E	17.9	x	x	6,0 ^E	32.3	14,0 ^E	22.8	44,0	10.7	x	x
Québec et ses environs	100,0	0.0	x	x	x	x	0,0	0.0	x	x	65,0	15.9	x	x
Reste du Québec	100,0	0.0	10,0 ^E	23.7	x	x	6,0 ^E	30.2	16,0 ^E	32.0	44,0	13.9	F	F
Ensemble du Québec	100,0	0.0	19,0	11.9	4,0^E	24.7	7,0^E	29.4	15,0^E	22.9	33,0	9.5	22,0^E	17.2

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.2.3
Proportion des anglophones selon la langue utilisée avec les avocats, Québec et ses régions, 2006

Région	Langue utilisée avec les avocats																	
	Total		Beaucoup plus Seulement en en anglais qu'en anglais				Français et français anglais à égalité				Beaucoup plus en français qu'en anglais				Seulement en français		Autre	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV		
Montréal	100	0.0	52	4.4	12	11.8	10	13.8	7 ^E	21.7	12	12.3	7 ^E	23.5				
Est	100	0.0	52	12.2	F	F	F	F	x	x	29 ^E	22.9	F	F				
Outaouais	100	0.0	53	8.4	12 ^E	23.1	6 ^E	28.2	F	F	17 ^E	24.0	x	x				
Estrie et Sud	100	0.0	52	7.9	10 ^E	18.8	6 ^E	22.0	10 ^E	28.7	16 ^E	21.6	x	x				
Québec et ses environs	100	0.0	16 ^E	21.5	x	x	F	F	F	F	48	12.1	x	x				
Reste du Québec	100	0.0	37	11.2	9 ^E	27.2	F	F	9 ^E	23.5	27	14.8	F	F				
Ensemble du Québec	100	0.0	50	3.6	11	9.9	9	11.4	7	16.2	15	8.3	7^E	19.0				

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.3.1- c
Pourcentage des enfants dont au moins un parent a fait une partie ou toutes ses études primaires en anglais au Canada selon la langue de l'école fréquentée, Québec et régions, 2006

Région	Langue de l'école fréquentée par l'enfant											
	Total		École anglaise - régulier		École anglaise - immersion		École française		École d'une autre langue		Ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Montréal	100,0	0.0	35,0	5.1	33,0	5.2	27,0	6.5	5,0	15.6	x	x
Est	100,0	0.0	62,0	5.0	4,0 ^E	26.0	32,0	9.1	x	x	0,0	0.0
Outaouais	100,0	0.0	41,0	9.3	12,0	16.5	43,0	9.7	x	x	0,0	0.0
Estrie et Sud	100,0	0.0	45,0	7.2	17,0	14.5	34,0	10.1	4,0 ^E	24.9	0,0	0.0
Québec et ses environs	100,0	0.0	32,0	11.1	x	x	66,0	5.5	x	x	0,0	0.0
Reste du Québec	100,0	0.0	54,0	7.1	8,0 ^E	19.8	36,0	10.6	x	x	0,0	0.0
Ensemble du Québec	100,0	0.0	38,0	3.8	27,0	4.8	30,0	4.6	4,0	13.9	x	x

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 4.5.1
Proportion d'anglophones selon la langue d'usage pour les activités communautaires,
Québec et régions, 2006

Région	Activités quotidiennes									
	Total		Seulement et surtout en anglais		Anglais et français à égalité		Seulement ou surtout en français		Autre	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Montréal	100	0.0	62	3.9	5 ^E	19.5	11	14.8	23	9.6
Est	100	0.0	71	8.8	F	F	F	F	x	x
Outaouais	100	0.0	69	8.1	F	F	9 ^E	29.4	x	x
Estrie et Sud	100	0.0	72	5.1	9 ^E	27.3	12 ^E	24.3	F	F
Québec et environs	100	0.0	40	16.0	F	F	46	12.2	x	x
Reste du Québec	100	0.0	55	10.1	7 ^E	29.9	23 ^E	20.7	F	F
Ensemble du Québec	100	0.0	62	3.1	6	14.1	12	10.5	19	9.0
Région	Organismes									
Montréal	100	0.0	56	4.7	19	11.1	15	11.3	9 ^E	20.7
Est	100	0.0	41 ^E	17.6	13 ^E	26.4	42 ^E	21.6	x	x
Outaouais	100	0.0	53	9.9	21 ^E	17.8	22 ^E	27.1	x	x
Estrie et Sud	100	0.0	60	6.1	18	15.6	17 ^E	17.1	x	x
Québec et ses environs	100	0.0	39	15.3	7 ^E	26.1	52	11.2	x	x
Reste du Québec	100	0.0	41	12.9	16 ^E	22.7	30	16.0	x	x
Ensemble du Québec	100	0.0	55	3.9	19	9.0	18	7.8	8^E	18.1
Région	Bénévolat									
Montréal	100	0.0	56	5.2	19	10.9	14	13.1	11 ^E	21.4
Est	100	0.0	45 ^E	20.8	15 ^E	32.3	39 ^E	24.4	x	x
Outaouais	100	0.0	54	12.1	15 ^E	26.9	20 ^E	22.0	x	x
Estrie et Sud	100	0.0	44	10.2	31	13.8	22 ^E	18.8	x	x
Québec et ses environs	100	0.0	26 ^E	24.0	7 ^E	25.1	65	9.3	x	x
Reste du Québec	100	0.0	38	15.9	15 ^E	24.0	34 ^E	17.4	x	x
Ensemble du Québec	100	0.0	53	4.5	19	8.7	18	8.5	10^E	19.2

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Tableau 5.1
Pourcentage d'anglophones selon l'identification aux groupes francophone et
anglophone, Québec et ses régions, 2006

Région	Appartenance identitaire du répondant													
	Total		Au groupe anglophone seulement		Surtout au groupe anglophone		Aux deux groupes également		Surtout au groupe francophone		Au groupe francophone seulement		Aucun / refus / ne sait pas	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Montréal	100,0	0.0	17,0	5.5	40,0	3.1	35,0	3.3	3,0	12.1	1 ^E	20.6	3,0	11.5
Est	100,0	0.0	20,0	11.5	27,0	10.3	50,0	6.4	F	F	x	x	F	F
Outaouais	100,0	0.0	16,0	9.7	37,0	6.7	39,0	6.5	5,0 ^E	32.3	x	x	2,0 ^E	31.9
Estrie et Sud	100,0	0.0	10,0	10.9	42,0	5.2	41,0	5.4	F	F	x	x	F	F
Québec et ses environs	100,0	0.0	4,0 ^E	21.6	27,0	11.0	54,0	5.9	13,0	14.5	2,0 ^E	28.4	x	x
Reste du Québec	100,0	0.0	11,0	14.1	34,0	7.1	46,0	5.9	5,0 ^E	22.0	F	F	F	F
Ensemble du Québec	100,0	0.0	16,0	4.7	39,0	2.6	37,0	2.6	4,0	9.1	1,0	16.3	3,0	10.1

CV coefficient de variation

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Construction des indices

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par catégories linguistiques, l'autre par niveau moyen d'utilisation des langues. La seconde approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la première, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis, les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population anglophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 anglophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des anglophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population anglophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population anglophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population anglophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux anglophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 64,7 % des anglophones vivant dans la région Est du Québec sont fortement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 64,7 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est supérieur à 200 personnes soit leur proportion est supérieure à 50 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Annexe E

Tableau 3.7.3- b
Migration interprovinciale entre le Québec et les autres provinces et territoires selon la langue maternelle, 1971 à 1976, 1976 à 1981, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006

Période	Langue Maternelle			
	Total	Anglais	Français	Tierces
	nombre			
De Québec vers les autres provinces				
1971 à 1976	145 800	94 100	41 300	10 400
1976 à 1981	203 000	131 500	49 900	21 600
1981 à 1986	130 200	70 600	45 900	13 700
1986 à 1991	107 600	53 800	37 800	16 000
1991 à 1996	106 300	51 100	33 600	21 600
1996 à 2001	119 700	53 300	39 700	26 700
2001 à 2006	85 200	34 100	31 000	20 100
Des autres provinces vers Québec				
1971 à 1976	83 800	41 900	37 200	4 700
1976 à 1981	61 300	25 200	31 900	4 200
1981 à 1986	67 000	29 000	33 000	5 000
1986 à 1991	82 000	31 600	43 000	7 400
1991 à 1996	68 900	26 600	34 800	7 500
1996 à 2001	62 500	24 100	30 800	7 600
2001 à 2006	73 500	26 100	36 000	11 400
Migration nette (arrivées moins les départs)				
1971 à 1976	-62 000	-52 200	-4 100	-5 700
1976 à 1981	-141 700	-106 300	-18 000	-17 400
1981 à 1986	-63 200	-41 600	-12 900	-8 700
1986 à 1991	-25 600	-22 200	5 200	-8 600
1991 à 1996	-37 400	-24 500	1 200	-14 100
1996 à 2001	-57 200	-29 200	-8 900	-19 100
2001 à 2006	-11 700	-8 000	5 000	-8 700

Source(s) : Statistique Canada, recensements de la population de 1971 à 2006.

Annexe F

Liste des régions du Québec et leurs divisions de recensement

Est	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Les Îles-de-la-Madeleine (2401), Le Rocher Percé (2402), La Côte-de-Gaspé (2403), La Haute-Gaspésie (2404), Bonaventure (2405) et Avignon (2406)
	Côte-Nord : La Haute-Côte-Nord (2495), Manicouagan (2496), Sept-Rivières-Caniapiscau (2497) et Minganie-Basse-Côte-Nord-(2498)
	Bas-Saint-Laurent : La Matapédia (2407), Matane (2408), La Mitis (2409), Rimouski-Neigette (2410), Les Basques (2411), Rivière-du-Loup (2412), Témiscouata (2413) et Kamouraska (2414)
Région de Québec et environs	Région de la Capitale Nationale : Charlevoix-Est (2415), Charlevoix (2416), L'Île-d'Orléans (2420), La Côte-de-Beaupré (2421), La Jacques-Cartier (2422), Communauté-Urbaine-de-Québec (2423) et Portneuf (2434)
	Chaudière-Appalaches : L'Islet (2417), Montmagny (2418), Bellechasse (2419), Desjardins (2424), Les Chutes-de-la-Chaudière (2425), La Nouvelle-Beauce (2426), Robert-Cliche (2427), Les Etchemins (2428), Beauce-Sartigan (2429), L'Amiante (2431) et Lotbinière (2433)
	Saguenay-Lac-Saint-Jean : Le Domaine-du-Roy (2491), Maria-Chapdelaine (2492), Lac-Saint-Jean-Est (2493), Le Fjord-du-Saguenay (2494)
Estrie et Sud du Québec	Estrie : Le Granit (2430), Asbestos (2440), Le Haut-Saint-François (2441), Le Val-Saint-François (2442), La Région-Sherbrookoise (2443), Coaticook (2444) et Memphrémagog (2445)
	Sud du Québec (partie de la Montérégie) : Brome-Missisquoi (2446), La Haute-Yamaska (2447), Acton (2448), Le Haut-Richelieu (2456), Les Jardins-de-Napierville (2468) et Le Haut-Saint-Laurent (2469).
Montréal	Région Métropolitaine de Montréal (RMR : 462)
Outaouais	Outaouais : Papineau (2480), CUO (2481), Les Collines-del'Outaouais (2482), La Vallée-de-la-Gatineau (2483) et Pontiac (2484)
Reste du Québec	Toutes les autres DR et les parties de DR ne faisant pas partie de la RMR de Montréal

Références

- Curtis, J. E. et Scott, W. G (1979), *Social Stratification: Canada*, 2nd ed., Prentice-Hall of Canada, Scarborough, Ontario
- Floch, William et Johanne Pocock (2008), « The Socio-economic status of English-speaking Quebec: Those who left and those who stayed », in Bourhis, R.Y. (2008) (Ed.). *The vitality of the English-speaking communities of Quebec: From Community Decline to Revival*. Montréal, Qc : CEETUM, Université de Montréal.
- Jedwab, J. (2008), « How shall we define thee? Determining who is an English-Speaking Quebecers and Assessing its Demographic Vitality. The Socio-economic status of English-speaking Quebec: Those who left and those who stayed », in Bourhis, R.Y. (2008) (Ed.). *The vitality of the English-speaking communities of Quebec: From Community Decline to Revival*. Montréal, Qc : CEETUM, Université de Montréal.
- Lamarre, P. (2008), English education in Quebec : Issues and Challenges, in Bourhis, R. Y. (2008) (Ed.). *The vitality of the English-speaking communities of Quebec : From Community Decline to Revival*. Montréal, Qc : CEETUM, Université de Montréal.
- Laperrière, A. (2006), *Franchir les frontières : La traversée vers l'école de langue française des anglophones ayant-droits de Montréal*. Rapport final. Montréal, Québec : Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
- Martel, A. (1991), Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion / Official Language minority education rights in Canada : From instruction to management. Ottawa : Commissariat aux langues officielles
- McGlynn, C., Lamarre, P., Montgomery, A. et Laperrière, A. (2008) Journeys into the Unknown : Shared Schooling in Quebec and Northern Ireland. *Comparative Education Journal*.
- Parenteau, P., Magnan, M.-O. et Thibault, C.V. (2008), *Portrait socio-économique de la communauté anglophone au Québec et dans ses régions*, Montréal : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Porter, J. (1965), *The Vertical Mosaic : An Analysis of Social Class and Power in Canada*. Toronto : University of Toronto Press.
- Québec (2006), *Statistiques de l'Éducation – édition 2005 : Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport.
- Québec (2004), Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : Déclaration des clientèles scolaires (DCS) et Déclaration des clientèles en formation professionnelle (DCFP).
- Québec (2003), *La diversité dans la fonction publique québécoise : plan d'action*, Secrétariat du Conseil du Trésor, Gouvernement du Québec
- Québec (1996). *Le français langue commune. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*. Québec : Direction des communications, Ministère de la Culture et des communications.
- Rudin, R. (1985), *Forgotten Quebecers : a history of English-speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture.